

## **HTW** Chur Hochschule für Technik und Wirtschaft

Fachhochschule Ostschweiz University of Applied Sciences

## Master of Advanced Studies in Information Science Travail de Master 2012

Accès à l'information et à la documentation pour tous : Quels modèles, concepts et stratégies pour l'Afrique Subsaharienne? Cas du Bénin.

Travail de Master en MAS Science de l'Information à la Haute École Spécialisée de Technique et d'Économie Coire. (MAS IS HTW Chur)

Réalisé par :

Akim Bamigbokpa

Untere Rebgasse 31

4058 Basel

061/683 26 83

E-Mail: bamigbokpa@yahoo.fr

Conseiller:

Holländer Stephan

Wiss. Dokumentar

Co - Conseiller:

Prof. Dr. Phil. Naegeli Urs

Travail du 23 Novembre 2011 jusqu'au 30 Avril 2012

Bâle, Avril 2012

## **Introduction Générale**

L'Afrique est le vieux continent plein d'histoires, mais aussi d'un capital humain et de ressources souterraines énormes. La jeunesse africaine doit espérer et en a de bonnes raisons. Cette espérance ne peut être qu'une fonction de l'auto-identification de soi et d'un changement de comportements de manière intrinsèque et profonde, notamment la valorisation de l'espèce humaine, l'amour de l'homme, de son prochain, des valeurs démocratiques, le respect du bien public, le président Obama comme le citerait Bonjawo (2011, p. XI)<sup>1</sup> dans son Avant-Propos ne disait pas autre chose, en visite au Ghana en Juillet 2009, il déclare :

nous devons commencer par ce postulat simple : l'avenir de l'Afrique appartient aux Africains eux même », avant d'ajouter « le développement depend de la bonne gouvernance. C'est un ingrédient qui a fait défaut pendant beaucoup trop longtemps, dans beaucoup trop d'endroits. (Bonjawo 2011, p. XI)

La bonne gouvernance est une volonté politique suivi de choix stratégiques pour sortir l'Afrique subsaharienne de l'omière. Mais aussi, il faudrait commencer l'enterrement de la philosophie de la résignation, de l'attitude pleurnicharde, et passer ainsi à l'action, à l'offensive et à l'audace. De même en apposant sa signature sur la charte pour la gouvernance au développement du Bénin, le président béninois, Boni Yayi montre t-il la nécessité, les voies et les moyens pour atteindre cette espérance, notamment la réincarnation et la réappropriation par les béninois et les africains en général, des valeurs intrinsèques et intégratrices nécessaires à la réalisation de cet espoir pour les béninois. Cette charte prise le 23 Février 2012, constituée de (quinze) 15 articles axés sur seize (16) valeurs fondamantales se résume ainsi Selon Nardos Békélé-Thomas, coordonateur des activités opérationnelles du Systèmes des Nations Unies au Bénin :

il reviendra à chaque citoyen de s'engager par rapport aux valeurs comme, l'amour de la patrie, la préservation de la vie, le sens élevé de responsabilité, l'abnégation, l'audace, le travail, la dignité, l'excellence, la fraternité, l'intégrité, la justice, la liberté, la paix, la solidarité, la vérité<sup>2</sup>.

Mais bien avant d'emboiter les pas de cette espérance, qu'il nous soit permis ici de dresser un temps soit peu, les statisques actuels à l'actif des subsahariens. Selon Fall (2005),

L'Afrique subsaharienne regroupe les 19 pays les plus pauvres au monde et qui ont l'indice de développement humain le plus bas (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, Burundi...). Les 3/4 des pays concernés survivent avec moins de deux dollars par jour, et, la croissance économique de la décennie 90 ne s'est élevée en moyenne qu'à 2,1% par an, ce qui est inférieur à la croissance démographique (2,8% par an) et bien loin derrière l'objectif de 7% par an, qui est nécessaire pour réduire de moitié, à l'horizon 2015, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté<sup>3</sup>.

 $<sup>^{\</sup>scriptscriptstyle 1}$  Bonjawo, Jacques (2011) : Révolution numérique dans les pays en développement. L'exemple Africain. Paris : Dunod.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Aballo, E. (2012): Charte pour la gouvernance du développement du Bénin. Yayi Boni y appose sa signature. URL: <a href="http://www.quotidienlematinal.info/?Charte-pour-la-gouvernance-du">http://www.quotidienlematinal.info/?Charte-pour-la-gouvernance-du</a> (9.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Fall, M.(2005): Qui et où sont les analphabètes ? Afrique sub-saharienne francophone. URL: http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146000f.pdf (9.04.2012).

A ce palmarès déjà assez triste Tall  $(2011, p. 7)^4$  va ravier la mémoire en ce qui concerne les tristes événements qu'à connu le continent :

Trente-cinq conflits armés ont eu lieu dans l'Afrique Subsaharienne lors des quatre demières décennies, coûtant la vie à plus de dix millions de personnes. Pendant dix mois, à partir du printemps 1994, les luttes génocidaires et les épidémies qui en résultèrent parmi les réfugiés entraînèrent la mort de près d'un million de citoyens pour le seul petit pays du Rwanda. L'instabilité que cela a entrainée en République Démocratique du Congo a conduit à plusieurs millions de morts additionnels. Dévastée par la guerre, la sécheresse et la famine, la population de réfugiés du continent avoisine probablement les 26 millions de personnes.

Un autre problème actuel sur le continent en général, est le taux toujours élévé d'instabilités politiques, des pays en guerre ou en post-conflict, notamment le Printemps arabe, la guerre en Côte d'Ivoire, les enfants invisibles en Ouganda<sup>5</sup>, avec comme conséquences d'éternels milliers de réfugiés. A cette situation déjà assez morose s'additionnent le taux d'analphabétisme et toutes ses conséquences sur la population africaine.

Quant au Bénin qui n'échappe pas ce triste constat sur l'Afrique subsaharienne, bien qu'en ayant enrégistré un taux de croissance économique de 3,8% et dassé au 106è rang sur 215 pays<sup>6</sup> en 2011 par «the world Factbook», le Bénin demeure l'un des pays les plus pauvres de la planète. La République du Bénin est un pays francophone de l'Afrique de l'Ouest couvrant, selon le site des statistiques mondiales, une superficie de 112 620 kilomètres carrés, avec une population estimée à neuf millions cinq-cent quatre-vingt dix-huit mille sept cent quatre-vingt-sept (9.598.787<sup>7</sup>) habitants en (2012). Le pays est découpé en douze départements : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou. Allongée en latitude, elle s'étend de l'Océan Atlantique au fleuve Niger sur une longueur de 700 kilomètres. Sa largeur est de 125 kilomètres (le long de la côte) et est à 325 kilomètres à la latitude de Tanguiéta. La République du Bénin est limitée au Nord par le Niger et le Burkina Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le Togo. La population de la République du Bénin est très jeune. La répartition par sexe et par grands groupes d'âges montre qu'elle est majoritairement féminine (52%). Les personnes de 15 à 59 ans représentent 42,9%, celles de 15 à 24 ans 18% (avec 9% de personnes de sexe féminin ) et celles de 25 à 39 ans 19% (avec 10,5% de personnes de sexe féminin). Concernant le milieu de résidence, 38,9% de la population béninoise vit en milieu urbain et 61.1% en milieu rural. Le pourcentage d'alphabétisation est chez les adultes de 32,6% (hommes 45% et femmes 21,9%). Chez les jeunes de 15 à 24 ans ce taux avoisne 42,9%. Dans le secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation connaît une progression sensible : de 66,76% en 1995, ce

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Tall, Tidjani Jeff (2011): Reparer l'Afrique. URL: <u>www.reparerlafrique.com</u> (29.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Une action dénommée « Stop Kony 2012 » est actuellement en vogue sur les réseaux sociaux en vue d'arrêter Joseph Kony, le criminel de guerre en Ouganda! Toutefois le coté markétiste de cette action est aussi dénoncé!

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Central Intelligence Agency (2011): The World Factbook. URL: <a href="https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2003rank.html">https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2003rank.html</a> (29.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Statistiques mondiales (2012): Bénin. URL: <u>http://www.statistiques-mondiales.com/benin.htm</u> (29.04.2012).

taux est passé en 1999 à 76,49% et avait avoisiné 94,3% en 2002 (RGPH3, INSAE 2002)<sup>8</sup>. Le taux net de scolarisation est de 51,3% dont 56,9% de garçons et 45,3% de filles. Il convient ici de souligner les différentes mesures de soutien de la politique gouvernementale de scolarisation notamment en faveur des jeunes filles qui constituent la catégorie la moins scolarisée. Au vu de ces statistiques très alarmantes, comment pourrait émerger le Bénin si son capital humain analphabête et rurale de 67,2% de la population, n'obtient pas les informations réelles quant à la production et l'amélioration de leurs activités respectives à l'échelle régionale, continentale et mondiale? Aussi parallèlement, la question se laisse poser de savoir, comment pourrait-on améliorer l'accès à l'information aux scolarisés, universitaires, travailleurs et chercheurs dans le but d'un départ à double vitesse vers la mondialisation?

Ce sont là, les préoccupations auxquelles, il sera question d'apporter ici, des essais de contributions de réponses dans la suite du développement de cette thématique.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> RGPH3, INSAE (2002). 3è Recensement Général de la Population et des Habitations de L'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Économique.

**Première Partie :** Auto – identification des subsahariens: l'adrénaline psychologique pour le développement ?

## 1. Historique et structure de l'information en Afrique subsaharienne

## 1.1 Grandes Civilisations africaines

## 1.1.1 La Civilisation Nubio – égyptienne

Il n'est d'aucun doute, qu'en fouillant dans les documents archéologiques, que les Égyptologues anciens comme contemporains ont des avis et interpretations diverses quant aux populations qui ont fondé l'Égypte ancienne dans la vallée du Nil des trentes dynasties qu'a connue l'Égypte. Cependant, en quête de comprendre l'origine et l'évolution des subsahariens, à la recherche d'une identité perdue et d'un répère pour les subsahariens, cet énigme de «Qui étaient les Égyptiens?» s'est imposé. C'est ainsi que trois observations banales, résultantes des résultats scientiques se laissent exposer. Premièrement, toutes les sciences jusqu'à date d'aujourd'hui, de manière presque unanime acceptent le fait que les plus anciens fossiles humains, jamais trouvés, soient de l'Afrique noire dans la région des Grands Lacs. Ce qui fait alors qualifié l'Afrique et surtout subsaharienne du berceau de l'humanité.

Deuxièmement les restes de l'Antiquité des monuments du Soudan Méroïtique<sup>9</sup>, plus anciens que les Pyramides Égyptiennes, étaient l'œuvre des nubiens venant des Grands Lacs qui se sont établis par des courants migratoires au Soudan Méroîtique. Ce qu'a d'ailleur prouvé (Caillaud 1826, In Shénoc, 2005)<sup>10</sup>, savant du XIX ème siècle, pour qui la Nubie aurait été bien civilisé avant l'Egypte par ici:

je me permettrai de consigner ici quelques observations propres à établir l'antériorité de sa civilisation sur celle de l'Égypte... Mais si nous parvenons à établir que les premiers principaux objets consacrés au culte des anciens Égyptiens étaient des produits qui appartenaient exclusivement à l'Éthiopie... On dit avec raison que c'est en descendant des fleuves que se faisaient les migrations des peuplades qui cherchaient à former un établissement. En adoptant cette graduation naturelle on ne saurait refuser à condure que l'Éthiopie fut habitée avant l'Égypte. C'est donc l'Éthiopie qui eut d'abord des lois, des arts, une écriture; mais ces éléments de civilisation grossiers encore et imparfaits, naquirent en Égypte du fait d'un grand développement qui y fut favorisé par le climat, la nature du sol et la position géographique. Là, le ciseau du sculpteur vint revêtir de formes plus régulières les emblèmes des croyances primitives de ses concitoyens, pour en décorer ces temples, ces monuments qui étonnent

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Soudan Méroitique = Soudan actuel + le Nord de l'Éthiopie actuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Caillaud, Fréderic (1826): Voyage à Monroé. Tome III. In: Shenoc (2005): De la Civilisation Nubienne à l'Égypte. URL: <a href="http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm">http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm</a> (9.04.2012).

par leurs masses imposantes et dont (le) territoire de Thèbes présente encore aujourd'hui de si magnifiques restes... (Caillaud 1826, In Shénoc, 2005)<sup>11</sup>.

Enfin la troisième observation n'est qu'une déduction : comme les monuments du Soudan Méroïtique, notamment la Nubia (voir illustration: 1) se revèlent plus anciens par différentes méthodes de datation que les pyramides égyptiennes de Gizeh (voir illustration: 2), alors il s'en déduit que s'il y avait eu reprise de ces pyramides en Égypte, c'est que forcément les Égyptiens, dans un souci de perfectionnement, s'étaient inspirés des architectures préexistantes.



Illustration 1: Pyramides Nubiennes du Soudan Méroitique (Environ 200 Pyramides au total)

Source : Shenoc (2005): De la Civilisation Nubienne à L'Egypte. URL: <a href="http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm">http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm</a> (9.04.2012).

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Caillaud, Fréderic (1826): Voyage à Monroé. Tome III. In : Shenoc (2005): De la Civilisation Nubienne à l'Égypte. URL: <a href="http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm">http://www.shenoc.com/civilisation-nubienne.htm</a> (09.04.2012).



Illustration 2: Pyramides Egyptiennes de  $G\{u\}$ izeh Source: L'Egypte des Pharaons (2011): Les Pyramides de Guizeh. URL: <a href="http://www.egypte-des-pharaons.123.fr/quizeh.php">http://www.egypte-des-pharaons.123.fr/quizeh.php</a> (09.04.2012).

C'est ainsi que, cherchant à savoir s'il existerait un lien entre l'architecture nubienne et égyptienne pour consolider notre déduction, que Cheick Anta Diop se revèle.

En effet, dans sa thèse de Doctorat en Histoire, commencée à Paris en 1951 et qu'il n'obtiendra qu'en 1960, laisse derrière lui, un livre<sup>12</sup> qui nous paraît humble d'enseigner dans les programmes d'écoles d'Afrique subsaharienne, non pour s'enorgueillir, mais pour enseigner à la jeunesse que par le passé, les subsahariens ont aussi largement contribué à la civilisation humaine. Et comme le dirait Aimé Césaire dans son Discours sur la colonisation, c'est le livre : « le plus audacieux qu'un nègre ait jusqu'ici écrit et qui comptera, à n'en pas douter, dans le réveil de l'Afrique. <sup>13</sup> » (Césaire 1955, p. 21) Les subsahariens sont à même aussi, d'étonner positivement le monde par leurs réalisations. Car toutes les civilisations ayant existées, de celle Gréco-romaine au Babylone se sont inspirées, que ce soit en sciences, l'architecture ou les arts, de la civilisation Nubio-égyptienne.

Dans le même registre, dans son introduction, pour démontrer l'origine subsaharienne des Égyptiens, Cheick Anta Diop<sup>14</sup> part de ce qu'il nomme la «Falisification moderne de l'histoire»; tout en réfutant aux moyens des preuves archéologiques, historiologiques, de même par des écrits grecs laissés par leurs contemporains, et aussi par des arguments ethnologiques et lingustiques pour ce qu'il appelle: « Arguments contre l'idée d'une Egypte nègre<sup>15</sup>». Selon Diop (4éd. 1999 p. 31) les Grecs antiques qui avaient vu probablement les anciens Égyptiens à l'œil nu, puisqu'ils étaient

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Diop, C.A. (1954, 1979): Nations Nègres et Culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. Paris: Editions Présence Africaine.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Césaire, A. (1955): Discours sur le Colonialisme. Paris: Editions Présence Africaine. URL: http://aaargh.codoh.info/fran/livres6/CESAIRE.pdf (09.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Diop, C. (1954, 1979): Nations Nègres et Culture. De l'antiquité nègre egyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. Paris : Editions Présence Africaine.

devenus contemporains avec l'évolution des différentes dynasties égyptiennes, n'avaient pas de doute concernant une Égypte ancienne noire, c'est ainsi qu'il écrit :

L'ensemble de ces témoignages a paru si juste, après vérification, qu'en rédigeant l'histoire de l'antiquité on n'a fait que recopier les Anciens : Hérodote, Diodore, Strabon, Pline, Tacite, etc., à peu de chose près.

Tout en renchérissant son argument à la même page il continue : « Tous nous apprennent que des Égyptiens étaient des Nègres, comme les Éthiopiens et les autres Africains ; que l'Égypte a civilisé le monde ». De même, les momies pharaoniques découvertes par les Égyptologues portaient les caractéristiques des Africains subsahariens notamment, lèvres épaisses, nez épaté et autres ; c'est ainsi que Diop (1954, p. 32) peaufine son argumentation:

On ne saurait prétendre avoir un esprit scientifique si l'on n'est pas capable d'admettre l'inhabituel et une question très grave se pose : quelle peut être l'attitude de ceux qui rejettent systématiquement ces documents écrits lorsqu'ils rencontrent sur le terrain des fouilles des témoins matériels (momies nègres, peintures, etc) qui confirment les constatations des Anciens ? Quels sort ont-ils reservés à ces documents ? On a détruit des milliers de momies : comment étaient-elles ? Les faits étaient trop rebelles, il fallut les contraindre à se ranger dans le cadre des idées à priori. (Diop 4éd. 1999, p. 32)

De même, lors de la confrontation de sa thèse au cours d'un Colloque Internationnal en 1974 au Caire, avec d'autres Égyptologues, Diop prouvra une fois de plus l'origine subsaharienne des anciens Égyptiens. Ce qui a fait d'ailleurs dit le professeur Jean Vercoutter que: « l'Égypte était africaine dans son écriture, dans sa culture, et dans sa manière de penser. » 16

Pour ne pas se distraire dans une thèse qui n'est pas en fait le but principal de notre travail mais qui s'avère très important dans la retrouvaille de l'auto-identification de l'homme noir ternie par l'esclavage et la colonisation, il sera présenter de manière brève les arguments en faveur d'une Égypte ancienne d'origine du Delta<sup>17</sup> ou asiatique, ainsi que le problème de la regression culturelle chez les subsahariens actuels.

En effet Champollion-Figeac<sup>18</sup>, de même que son frère Champollion-le jeune<sup>19</sup>, Cherubini<sup>20</sup>, tous soutiennent plûtot l'avènement d'une Égypte ancienne d'origine européenne ou asiatique. A l'exception de Moret<sup>21</sup> qui affirme l'origine locale d'une Égypte ancienne, mais blanche!

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Aton (s. D): Sous les rayons d'Anton. Bibliographie de Cheick Anta Diop. URL: <a href="http://aton.e-monsite.com/pages/une-civilisation-negroide/biographie-de-cheikh-anta-diop.html">http://aton.e-monsite.com/pages/une-civilisation-negroide/biographie-de-cheikh-anta-diop.html</a> (10.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le Delta encore appelée la Basse Égypte, c'est la partie la plus au Nord de l'Egypte suivant le cours du Nil vers la Méditerranée donc proche de l'Europe.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Champollion-Figeac « Jacques-Joseph Champollion, dit Champollion-Figeac (né le 5 décembre 1778 à Figeac dans le Lot et mort le 9 mai 1867 à Fontainebleau, est un archéologue français».

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Champollion le jeune « Jean-François Champollion dit Champollion le Jeune (né le 23 décembre 1790 à Figeac, dans le Lot et mort le 4 mars 1832 à Paris), est un égyptologue français. Déchiffreur des hiéroglyphes, il est considéré comme lepère de l'égyptologie. Il disait de lui-même : « Je suis tout à l'Égypte, elle est tout pour moi » Source: Jean-François Champollion (Version du 18.04.2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-François Champollion">http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-François Champollion (29.04.2012)</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cherubini Salvatore: élève de Champollion (le jeune). est d'ailleurs son secrétaire, tandis qu'ils voyagent vers leur première escale à Agrigente, en Sicile. Pour tuer le temps de manière intelligente, l'égyptologue français apprend aux jeunes dessinateurs à tracer les hiéroglyphes linéaires, afin qu'ils recopient fidèlement les inscriptions, lorsqu'ils parviendront en Egypte. Source: <a href="http://champollion.zeblog.com/103316-10-la-demiere-caravane/">http://champollion.zeblog.com/103316-10-la-demiere-caravane/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Alexandre Moret, né à Aix-les-Bains (Savoie) le 19 septembre 1868 et mort à Paris le 2 février 1938, est un égyptologue

Et pour montrer le caractère harsardeux et des tendances nationnalistes de ces écrivains africains partisans d'une origine subsaharienne de l'Égypte ancienne, c'est ainsi qu'écrit non sans ironie, et regret que les subsahariens peuvent maintenant dans la seconde moitié du XX ème siècle, aux moyens de leurs formations participer aux discussions ou recherches scientifiques, (Leclant 1991, p. 744)<sup>22</sup>

Mais alors que le XIXè siècle et les prémières décenies du XXè siècle ont connu une exaltation nationaliste, qui, trop souvent, s'est étendue malheureusement jusqu'au domaine de la science et de la culture, il faut reconnaître que l'ère des Lumières avait pu profiter d'une atmosphère agréable et féconde de cosmopolitisme ; l'usage général de la langue française n'était-il pas d'ailleurs une composante favorable à un tel climat de coopération scientifique ; lors même que des conflits pouvaient surgir entre des savants d'origines différentes, c'est seulement de façon secondaire que se dessinaient des ombres que nous qualifierons de nationalistes. (Leclant 1991, p. 744)

Quant à la question de la regression culturelle chez les subsahariens actuels, car c'est l'hypothèse qui se pose chez les partisans de la thèse contre une origine de l'Egypte ancienne noire: si l'Égypte ancienne était noire comment expliquer, la régression culturelle des subsahariens actuels? Il est à noter que les mouvements migratoires de ces hommes préhistoriques à partir des Grands Lacs, pendant des milliers d'années se sont dispersés dans trois directions. D'autres ont pris le chemin vers le Nord pour atteindre le Soudan Méroïtique pour fonder la Nubie puis l'Egypte, la fertilité du Nil ayant joué un rôle fondamental dans l'éclosion de cette civilisation, certains toujours à la recherche de meilleures conditions de vie, ont pris la direction du sud pour atteindre le Cap puis d'autres se sont essaimés à l'intérieur du continent de trente millions de kilomètres carrés pour atteindre l'Ouest. C'est une hypothèse problable qui explique les différents niveaux de développement de ces peuples. De même après le déclin de l'Égypte ancienne qui sera attaquée par les Perses, les Grecs, puis les Romains, ces peuples sont descendus de nouveau vers le Nord-Ouest de l'Afrique notamment avec leur savoir faire égyptien, ainsi on note une parenté lingustique et culturelle énorme entre l'ancien égyptien, le Yoruba, le Valaf et le Sérère, mais aussi une ressemblance de la Cosmogonie chez les « Dogon » dans l'actuel Mali, du totémisme et de la circoncision comme le démontre Diop (4éd. 1999 p. 204-205)

Il est impossible de nier, sans verser dans la philosophie, que le caractère « tabou » de certains animaux et de certaines plantes en Égypte correspond à du totémisme comme c'est

français. Initié à l'égyptologie par Victor Loret vers 1889, il arrive en Égypte appelé par le Service des Antiquités pour établir le catalogue des Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saîte. Il occupe la chaire d'égyptologie au Collège de France à partir de 1923. Il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1926. Il est également président de la Société française d'égyptologie, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et directeur honoraire du musée

Guimet.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Ledant, Jean-Marie (1991): Aux sources de l'égyptologie européenne: Champollion, Young, Rosellini, Lepsius. In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 135e année, N. 4, (pp. 743-762). doi: 10.3406/crai.1991.15043 URL: <a href="http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai">http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai</a> 0065-0536 1991 num 135 4 15043 (10.04.2012).

le cas dans toutes les régions – en particulier en Afrique Noire- oû le totémisme existe de façon indiscutable.

Toutefois cette thèse de ressemblance linguistique sera rejetée d'ailleurs par le linguiste comparatiste Loprieno, (Bibliographie de Cheikh Anta Diop. Critique de ses œuvres. 2012) qui montre aussi notamment les caractéristiques communes à l'égyptien et autres langues Afro-asiatiques, démontrant ainsi que la seule ressemblance linguistique ne suffit pas pour affirmer l'appartenance d'une Égypte ancienne Afro-centrique. C'est ainsi que l'auteur montre :

... la présence de racines bi- et trilitères, constantes dans les thèmes verbaux et nominaux qui en dérivent ; la fréquence de consonnes glottales et laryngales, la plus caractéristique étant l'occlusive laryngale ayn ; le suffixe féminin \*-at ; le préfixe nominal m- ; le suffixe adjectival –i (le nisba arabe)<sup>23</sup>.

Par ailleurs, Loprieno (1995, p. 29) décrit la phonologie de la langue égyptienne, de cette manière The full phonological or phonetic shape of an Egyptian word can be reconstructed through a procedure in which three dimension are checked against each other and mutually verifed: the comparative Afroasiatic reconstruction, the information drawn from the contemporary sources (mostly Semitic) languages with a better investigated phonology, and the laws of phonological evolution leading from earlier Egyptian to Coptic. (Loprieno,1995 p. 29)

De la même manière, l'auteur en solidifiant son argumentation révèle aussi la pésence de la phonologie ou de la phonétique égyptienne dans les langues contemporaines akkadiennes. C'est ainsi qu'il souligne:

Many Akkadian texts, especially from the archive of el-'Armana (fifteenth-fourteenth century BCE), contain Egyptian words and phrases in cuneiform transcription. Although the phonology and the graphemics of Akkadian are themselves by no means fully decoded, these transcriptions provide a valuable insight into the contemporary pronunciation of Egyptian.<sup>24</sup> (Loprieno 1995, p. 29)

Toutefois, il serait souhaitable que la même étude des langues sémitiques et akkadiennes comparée à l'ancienne langue égyptienne soit menée par rapport aux langues subsahariennes comme le Wolof, Sérère, le Yoruba ou le Dogon pour voir le dégré d'implication ou d'appartenance des langues akkadiennes et subsahariennes par rapport à la langue ancienne égyptienne.

De même, le sociolinguiste canadien Leclerc (2005) s'empressera très tôt avec habilété de dasser ces langues subsahariennes à ressemblance avec l'ancien égyptien dans ce qu'il appelle «Les langues nigéro-congolaise » les différenciant ainsi des langues « Nilo – saharienne et chamito- sémitique ».

Mais l'auteur ne saurait fournir une explication de la ressemblance de la langue Dogon avec ces langues dites «nigéro-congolaise » qu'il qualifie simplement de langue nigéro-congolaise isolée c'est

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Bibliographie de Cheich Anta Diop (Version du 05.04. 2012). Critique de ses œuvres. In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh">http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh</a> Anta Diop (10.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Loprieno, A. (1995): Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction. Cambridge: University Press. URL: http://books.google.ca/books?id=50kIeaxGq2sC&pq=PA71&vq=#v=onepage&g&f=false (10.04.2012).

ainsi qu'il écrit : «Ajoutons que le DOGON, parlé par 600 000 locuteurs (dont 77 % au Mali), constitue une langue nigéro-congolaise **isolée.**»<sup>25</sup>

La raréfaction de l'écriture chez ces peuples égyptiens qui sont redescendus dans le golfe de Guinée est dû notamment d'une part à l'abscence de Papyrus dans certaines régions, mais aussi ils avaient les Dieux de la géomancie comme le  $Ifa^{26}$  qui est garant de la mémoire, que les Yoruba auraient raméné de l'Égypte pour l'Afrique de l'Ouest selon (Perez, David 2012)<sup>27</sup>.

Toutefois ces peuples laissaient des écrits sur des baobabs comme le rapporte Diop dans une petite anecdote : « A Diourbel, chef lieu du cercle du Baol, au Sénégal, dans le quartier de Ndounka, non loin de la voie ferrée, et non loin de la route de Daru Mousti, on trouve un baobab couvert de hyéroglyphes, depuis le tronc jusqu'aux branches. » (Diop 1954, p. 342)

De même, quittant l'Égypte ancienne pharaonique, pour un temps plus proche, les arabes qui étaient descendus vers le Xè siècle, bien avant les explorateurs européens, étaient impressionnés par l'organisation sociale et culturelle des subsahariens dans la région Nord-Ouest et dans le Golfe de Guinée. C'est cette affirmation que soutient d'ailleurs (Mann, Kenny 1996, p. 6):

As early as the thenth century, Arab travellers who crossed the sahara left behind vivid accounts to the Western Sudan, a region just North of the Guinea coastal region. They visited the great Market cities that had arisen in the desert oases and along the Niger River, cities such as Kumbi, Timbuktu, and Jenne (JE ne). They described in detail the daily life of the people and the grandeur of the African Kings'courts. Their account are important primary sources for historians today.<sup>28</sup>

En somme, la recherche de l'auto-identification des subsahariens actuels nous a conduit au délà des mésaventures de l'histoire et loin d'une pulsion panafricaniste ou nationaliste de retrouver qu'au moins, une partie des ancêtres des subsahariens avait fondée la civilisation la plus vieille au monde et ainsi montrer les voies de la science, de l'astronomie au monde car le premier calendrier mondial qui date d'au moins 3200 avant J.C et ayant été conçu par les ancêtres Égyptiens des subsahariens actuels en est la preuve. De même leur savoir-faire biochimique, notamment les techniques de momification interessent encore aujourd'hui les scientifiques dans le domaine de la bio-médecine<sup>29</sup>. Au délà des littératures vaines écrites, par exemple celle de Lugan (1991), dans son livre, « Afrique, bilan de la décolonisation » qui se dit faire partie des soi-disants « réalistes » qui ne croient en aucune chance de développement de l'Afrique, car pour lui, l'Afrique ne serait qu'une masse de terre suffoquée par des massacres inter-ethniques, ne cherchant pas à comprendre les raisons qui mettent les africains en conflits ethniques, oubliant ainsi que l'Europe jusqu'à la fin de la deuxième

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Lederc, Jacques (2005): Les langues nigéro-congolaises. URL: <a href="http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/famnigero-congolaise.htm">http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/famnigero-congolaise.htm</a> (29.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Ifa est un système de divination pratiqué par les Yoruba, le mot désigne aussi le personnage personnifiant la sagesse dans ce système de croyances.

Ifa (Version du 06.01.2012). In: Wikipédia. URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Ifa (29.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>Perez, David (2012): « Relations avec l'Égypte » Weblog posté le 2012. URL: <a href="http://www.ifalaye.com/mi-blog/149-relations-avec-legypte">http://www.ifalaye.com/mi-blog/149-relations-avec-legypte</a> (28.04.12).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Mann, Kenny (1996): African Kingdoms of the past. Oyo, Benin, Ashanti. The Guinea Coast. Parsippany, New Jersey: Dillon Press.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Schweizer Fernsehen: Einstein (Version du 08.03.2012): Wie Taxifahrer Alan Billis zur Momie wurde. URL: http://www.videoportal.sf.tv/video?id=74a7c629-3ae8-4922-97a7-f2381d64a9e5 (09.03.2012).

guerre mondiale, ou la France napoléonienne n'en fût pas autres, et que seul un discours rassembleur peut pâlier aux problèmes de différences ethniques et culturelles! Cet auteur, apparemment pourvu de bon sens, se prétendant être connaisseur de l'Afrique pour avoir enseigné dix ans au Rwanda, dans son développement cynique et avide de tout sens cartésien écrit:

Dans mon livre Afrique, l'histoire à l'endroit, je montre qu'aucune invention n'est sortie de l'Afrique noire, qu'elle fût toujours un continent récepteur et non concepteur. Tous les scientifiques le savent. La prudence professionnelle leur interdit cependant de l'écrire tant est forte l'influence du tiers-mondisme. Ce faisant, ils abandonnent le terrain aux sorciers de l'histoire, aux griots, aux manipulateurs, aux désinformateurs.<sup>30</sup> (Lugan 1991, p. 250)

Seulement l'auteur ne se pose-t-il pas la question de savoir pourquoi il existe une telle influence du tiers-mondisme, évidente, présente et réelle dans le milieu scientifique? Pourquoi ce silence des scientifiques, qui prouvent d'ailleurs leur consentiement?

En ce qui concerne la structure de l'accès à l'information et au savoir, elle était plutôt verticale dans l'Égypte ancienne. C'est ce qui d'ailleurs s'illustre par ici :

La médecine égyptienne était publique: elle s'adressait à tous (hommes, femmes, enfants, étrangers), à n'importe quel moment de la journée et n'importe où dans le pays. Ce service public était néanmoins dépendant du Temple et les médecins étaient sous son autorité. En effet, le Temple contenait ce que l'on appelle la Maison de Vie. Cette pièce, généralement une bibliothèque, était le centre de formation des médecins qui y restaient pendant environ dix ans. Durant ces nombreuses années, ils apprenaient par cœur les centaines de papyrus dans lesquels étaient écrits les différentes maladies et la façon dont elles devaient être soignées. Ils recevaient également un enseignement pratique où ils s'exerçaient sous l'observation d'un maître médecin. L'immense savoir de ces Maisons de Vie attirait les étrangers, notamment les grecs qui venaient y apprendre la médecine.<sup>31</sup>

Quant aux décisions, elles sont prises dans la cour des rois pharaoniques et sur la bienveillance des conseillers du pharaon. Ces décisions ou informations seront vehiculées jusqu'au dernier des égyptiens soit par les hyéroglyphes, soit par le canal de l'oralité.

En définitive, cette connection juste et réelle des subsahariens d'avec leurs ancêtres égyptiens devrait doper psychologiquement le moral des africains subsahariens actuels, pour ainsi provoquer chez eux le dédic afin de réprendre confiance en eux-même, et ainsi s'approprier du repère historique que sont leurs aieux égyptiens, et pour faire enfin face aux défis du XXI ème siècle comme par exemple la thématique fondamentale de notre travail qui est l'accès à l'information pour tous. Cette conquête de l'auto-identification des subsahariens est d'autant plus primordial, observant le comportement de résignation qui caractérise l'Afrique subsaharienne de nos jours.

En effet Brickman (1980, p. 7)<sup>32</sup> nous éclaircit sur l'importance que revêt la psychologie sociale d'un groupe ou d'un peuple sur le plan comportemental, c'est ainsi que l'auteur défint :

-

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Lugan, Bernard (1991): Afrique, bilan de la décolonisation. Paris: Perrin.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Aton (s.D.): Sous les rayons d'aton. La médeciene dans l'Egypte ancienne. URL: <a href="http://aton.e-monsite.com/pages/medecine-et-magie/la-medecine-dans-l-egypte-ancienne.html">http://aton.e-monsite.com/pages/medecine-et-magie/la-medecine-dans-l-egypte-ancienne.html</a> (29.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Brickman, Philip (1980): A Social Psychology of Human Concerns. In: Glimour, Robin / Duck Steve (Ed.): The Developpement of Social Psychology (p. 5-25). London: Academic Press.

Social psychology is, first of all, a vantage point on all of human behaviour. If you wish to study birth and death, war and peace, marriage and divorce, poverty and affluence, you can do it within social psychology. I do not mean that social psychology subsumes economics or anthropology or political science; I meanly mean that, from social psychology you can see into each of these other disciplines and borrow to the limits of your taste and capacity what seems relevant to the problem at hand. I do not know of any other point where the view of human sciences is as good. Social psychology is a point of confluence for human sciences – and could be such a point to a much greater extent than it is. (Brickmann 1980, p. 7)

De même Argyle, soutiendra la définition de Brickmann, en montrant de nos jours l'importance que pourrait accorder tout scientifique, en vue d'une analyse judicieuce des problèmes sociaux à la psychologie sociale. L'accès à l'information d'un peuple n'est t'îl pas avant tout un problème social ? C'est ainsi que Argyle (1980, p. 85) écrit :

Many social psychologist went into the subject because of their concern for social problems; for them no justification of applied social psychology is needed. Governments and foundations also like this kind of social psychology and offer research funds to do it, because the need to solve social pressing problems.<sup>33</sup>

A titre d'exemple concrêt pour apprécier l'effet de la psychlogie sociale qui terrasse l'Afrique; expliquant cette défaillance de l'adrénaline psychologique des subsahariens autour des tables de négociations au profit de l'Afrique, Omar Arouna, Managing Directeur auprès de Washington D.C pour les pays de l'Afrique, Caraîbe et Pacifique, et travaillant pour Good Works International, lors de son interview sur « Radio Nederland Wereldomroep", notamment à propos du lobbyisme au profit de l'Afrique, auprès de la Maison Blanche, en répondant à la question du journaliste Saizonou à la 23è minute de l'interview : « l'Afrique restera t-elle toujours demandeur ? » il répond :

Non, pas nécessairement, et c'est là que les les pays occidentaux et les americains commencent pas comprendre. L'Afrique ne sera pas éternellement un état demandeur, ça c'est dair, les matières premières, des pays comme la Chine, ou bien même les Etats Unis et l'Europe viennent de l'Afrique, donc on n'est pas vraiment des demandeurs. C'est une approche psychologique, c'est à dire quand vous vous asseyez à la table, de quelqu'un qui vous a pendant longtemps dit que c'est vous l'inférieur, donc votre attitude, c'est une attitude d'infériorité. Et c'est là, la différence quand vous avez des gens comme des lobbyistes qui comprennent la dynamique et qui s'asseyent à leurs tables et qui disent : NON Monsieur, nous ne sommes pas des demandeurs ici, c'est vous qui êtes en période inférieur, tant que vous n'aurez reconnu ça, il n'y aura pas de négociations. Et c'est seulement comme cela que vous pouvez obtenir ce qui vous reviens, en vous remettant dans une situation d'égal par rapport à celui avec qui vous discutez.<sup>34</sup> (Information verbale de Omar, Arouna, 24. Janvier 2011)

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Argyle, Michael (1980): The Development of Applied Social Psychology. In: Gilmour, Robin / Duck, Steve (Ed.): The Developpement of Social Psychology (pp. 81-106). London: Academic Press.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup>Omar, Arouna: Interview du 24. Janvier 2011. Bénin. URL:

http://www.mw.nl/afrique/radioshow/lobbying-et-développement-de-l'afrique

Dans le même registre il serait inadmissible, en l'an cinq mille (5000), en racontant aux descendants helvètes du succès de leurs aieux, notamment que la Suisse était championne en innovation en l'an  $2011^{35}$ , et affirmer que ce sont les étrangers (qui sont probablement venus en Suisse à cause de son succès et de sa noblesse, et n'ont de surcroit, à priori, rien réaliser dans leurs pays d'origine! Nous en sommes témoins aujourd'hui!) qui ont bâti le succès de la Suisse! Pourtant jusqu'à preuvre de contraire aujourd'hui, même s'il y s'avère une contribution étrangère, nous sommes d'accord que le succès Suisse est dû d'abord aux Savoir–faire des helvètes autochtones et de leurs Idéologies depuis la création de la Confédération Helvétique en 1291.

Sur ce, vu l'antériorité très ancienne de l'Égypte, et pour continuer dans la logique de la liaison des subsahariens avec l'Égypte , nous allons nous inspirer de manière brève de l'organisation socio-économique avant l'esclavage, des subsahariens notamment avec l'empire du Ghana vers le troisième siécle avant<sup>36</sup> J.C qui de surcroit a connu son essor juste après le déclin de l'Égypte ancienne après la trentième dynastie! Bien avant comment étaient organisés les subsahariens avant l'esclavage? Pour cela, nous allons nous inspirer des empires du Ghana et du Mali comme cela s'annonçait dans les précedentes lignes.

## 1.1.2 L'Afrique subsaharienne avant l'esclavage

1.1.2.1 L'Empire du Ghana (IIIè Siècle avant J.C. au XIè siècle)

Simple coincidence ou ironie de l'histoire? L'éclosion du royaume du Ghana qui deviendra plus tard un empire se situe selon la tradition orale africaine à 300 ans avant Jésus Christ, c'est à dire juste après le déclin de la trentième dynastie égyptienne qui fût prise enfin par les Romains! Une autre explication plausible qui prouve que les égyptiens d'alors ont fui l'Égypte pour fonder juste à quelques kilomètres près de l'Égypte, l'empire du Ghana. Il est à noter que l'empire du Ghana dont la capitale était Kounbi Saleh, n'était pas l'actuel Etat du Ghana où avait règné aussi le royaume Asante (voir illustration), même s'îl y a des ressemblances minières et organisationnelles notamment sur la matrilinéarité et sur la possession de l'or dans ces deux empires. Mais bien avant, comment était organisé l'empire du Ghana trois siècle avant J.C puisque c'est de cela qu'il s'agit dans ce sous chapitre?

<sup>36</sup> Selon la tradition Orale Africaine l'éclosion de l'empire du Ghana se situerait à 300 ans avant Jésus Christ, par contre des sources arabophones la datent 300 ans après Jésus Christ.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Le Temps (2011): La Suisse championne en innovation. URL: <a href="http://www.letemps.ch/Page/Uuid/84a06b46-f574-11e0-a960-37095cb8984a">http://www.letemps.ch/Page/Uuid/84a06b46-f574-11e0-a960-37095cb8984a</a> (15.04.2012).



Illustration: 4 L'empire Asante du Ghana: Kumasi

Source: http://www.easyvoyage.com/meteo/ghana/kumasi-3658

Illustration: 3 Empire du Ghana: Kombi Saleh:

Source: http://www.ask.com/wiki/Ghana Empire

Deux théories se partagent l'origine de l'empire du Ghana et la situe à plus ou moins trois siècles avant ou après J.C selon les théories. Une autre source arabe parle plûtot de la création du royaume au Vè siècle<sup>37</sup> par les Berbères venus du Sahara. Selon la tradition Orale, ce serait Dinga Cissé, venant de l'Est<sup>38</sup> vers le troisième siècle avant J.C qui serait le fondateur de l'empire. Sur le plan organisationnel, à la tête de l'empire, il y avait l'empereur ou le KAYA Magha (Maitre de l'or<sup>39</sup>). Le Kaya Magha était le maitre suprème. Sa décision prise sur consultation de ses conseillers est irrévocable. En ce qui concerne l'organisation socio-politique, économique et administrative, nous nous sommes tâchés de copier (Kaboré 2008) dont la description de l'empire du Ghana nous paraît plus breve et plus exhaustive.

Organisation socio-politique de l'empire: La société était organisée en clans. Le clan royal était celui des Tounkara qui formaient avec trois autres clans l'aristocratie: (les Souba ou Magasouba étaient les guerriers du roi, les Kagoro qui formaient une élite militaire, les Magassi étaient les cavaliers du roi qui composaient la garde royale.). Ces clans qui constituent la noblesse fournissaient au roi, les grands dignitaires et hauts fonctionnaires de sa cour. On trouvait à la cour du roi, le gouvernement et le grand conseil dont les membres se recrutaient aussi bien dans l'aristocratie locale que chez les arabes et les lettrés musulmans. A ce propos AL BAKRI rapporte « Le roi choisissait ses interprètes parmi les musulmans, de même son trésorier et la plupart de ses ministres. » On trouvait au sein de son gouvernement, les fils des rois vassaux, otages à la cour. La succession sur le trône se faisait d'oncle à neveu. AL BAKRI « Tel est leur tradition: le souverain ne peut être que le neveu du roi en ligne maternelle puisque l'on est toujours sûr d'être bien le neveu de son oncle maternel. ».

<sup>38</sup> L'Est dont il s'agit serait l'Egypte ancienne, car l'Egypte effectivement située à l'Est de l'Empire du Ghana.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Ibn Al Faqil Hamadani dans son ouvrage intitulé <u>Le Kitab al Buldan</u> écrit: « De Tarqala à la ville de Ghana il y a 3 mois de marche dans le désert. Au pays de Ghana, l'or pousse dans le sable comme des carottes. » Ibn Hawqal (X°s) dit à propos du souverain » Celui-ci est le souverain le plus fortuné qui soit sur la surface de la terre à cause de ses grandes richesses et de la provision d'or pur extrait du sol. » Al Bakri au XI°s » Ghana est la marque de leurs rois. Kaboré, P. (2008): L'empire du Ghana. URL: <a href="http://lewebpedagogique.com/patco/2008/12/27/lempire-du-ghana/">http://lewebpedagogique.com/patco/2008/12/27/lempire-du-ghana/</a> (29.04.2012).

Sur le plan politico-administratif: L'empire était subdivisé en royaumes et en provinces eux-mêmes morcelés en villages et cantons. L'autorité du roi et de son gouvernement central s'exerçait de façon directe sur le berceau originel du royaume soninké. Les princes avaient en charge la gestion des provinces tandis que les royaumes vassaux tels que Sosso, Diara et le Tékrour conservaient leur organisation initiale et se contentaient de verser un tribut annuel et d'apporter leur contribution sur le plan militaire en fournissant à l'empereur un contingent.

L'organisation économique: L'activité économique était variée. Au Sahel, on pratiquait un élevage florissant et varié de boeufs, de moutons, de chèvres, de chameaux et de chevaux. Au Nord, autour des puits et oasis, on produit des dattes. La partie Sud, plus humide était la terre des céréales: on y cultivait le mil, le sorgho, le haricot, le coton, l'igname, le henné, les légumes et la cola tiré de la zone forestière. L'artisanat occupait une place de choix: la caste des forgerons équipait l'armée, les tisserands habillaient le roi et sa suite, produisaient des bandes de cotonnade qui alimentaient le commerce. Mais le pilier de l'économie était le commerce. L'empire par sa position géographique était un carrefour important où les produits venus d'Afrique du Nord (tissus, cuivre, argent, dattes, figues et surtout les barres de sel amenés du Sahara) étaient échangés contre les marchandises des pays du Sud (plumes rares, ivoires, esclaves, gomme arabique, bétail, céréales et surtout l'or). L'empereur tirait des revenus substantiels du commerce par le biais des impôts qui pesaient sur cette activité. AL BAKRI: « Le roi prélève un denier d'or sur chaque âne qui entre chargé de sel dans son pays et 2 deniers à la sortie. Il perçoit 5 milhqâl de cuivre et 10 par charge de marchandise.<sup>40</sup>

### Le déclin de l'empire du Ghana

Les causes: En 1076, l'empire du Ghana s'écroule sous les coups de boutoir des almoravides. Mais on pense que plusieurs facteurs pourraient expliquer ce déclin. En effet l'empire était miné de l'intérieur par des conflits de succession, les vassaux supportaient de plus en plus mal la domination du Ghana: ils aspiraient à prendre leur indépendance. Les conséquences: La chute du Ghana a favorisé l'implantation de l'islam non seulement chez les berbères mais aussi chez les noirs. Les populations furent contraintes de se convertir à l'islam ou prendre le chemin de l'exil. Les animistes Sarakollés et mandé vont se replier plus au Sud, les peuls se fixèrent dans le Fouta. Les vassaux profitèrent de l'affaiblissement pour prendre retrouver leur indépendance. La région traversa dès lors une période de trouble jusqu'à l'émergence de l'empire du Mali. (Kaboré 2008)

## 1.1.2.2 L'empire du Mali

Après le déclin de l'empire du Ghana qui avait pour capital Koumbi Saleh, s'ensuit le royaume du Mali avec Soumaoro Kanté, mais que Soundjata Keita combata et annexa d'autres territoires voisines

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Kaboré, Patrice (2008): L'empire du Ghana, weblog pédagogique. URL : http://lewebpedagogique.com/patco/2008/12/27/lempire-du-ghana/ (18.04.2012)

pour fonder l'empire du Mali ou empire Mandingue. Soundjata Keita perdît la vie en 1255, mais l'empire fût tout aussi célèbre sur le plan socio-politique, administratif, économique et juridique, notamment avec la conception de la première charte des droits de l'homme au monde en 1222<sup>41</sup> selon (Cemal, 2010). Cette Charte est éditée par les elèves du lycée professionnel Jacques Brel de Lormont en France que voici:

Cette charte est l'une des premières déclaration des Droits de l'Homme, elle a une vocation universelle. La charte est citée comme référence dans certains articles juridiques actuelles et elle a même servi de modèle à nos constitutions. Elle pose en principe, le respect de la vie humaine, la liberté individuelle et la solidarité. Elle affirme l'opposition totale de la confrérie des chasseurs à l'esclavage qui était devenu courant en Afrique de l'ouest. En effet, l'abolition de l'esclavage fut une œuvre maîtresse de Soundjata Keïta. Voici un extrait qui comporte sept paroles:

- 1. Respect d'une vie: Toute vie humaine est une vie... Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre mais une vie n'est pas plus ancienne, plus respectable qu'une autre vie. De même qu'une vie ne vaut pas mieux qu'une autre vie.
- 2. **Réparation des torts**: Toute vie étant une vie, tout tort causé à une autre vie exige réparation. Par conséquent, que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause de tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable.
- 3. L'esprit de famille et l'importance de l'éducation : Que chacun veille sur son prochain, que chacun vénère ses géniteurs, que chacun éduque ses enfants, que chacun pourvoie aux besoins des membres de sa famille.
- 4. La patrie : Que chacun veille sur la terre de ses pères (...) car tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface connaîtrait le déclin et la désolation.
- 5. **Bannir la servitude et la famine**: La faim n'est pas une bonne chose, l'esclavage non plus n'est pas bonne chose. Il n'y a pire calamité que ces choses-là, dans ce bas monde. Tant que nous disposerons du carquois et de l'arc, la famine ne tuera personne dans le Manden (...), la guerre ne détruira plus jamais les villages pour y prélever des esclaves. C'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable, pour aller le vendre ; personne ne sera non plus battu au Mandé a fortiori mis à mort, parce qu'il est fils d'esclave.
- 6. **Rejet de la guerre**: L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour d'un mur à l'autre du Mandé. Les razzias sont bannies à compter de ce jour au Mandé, les tourments nés de ces horreurs disparaîtront à partir de ce jour au Mandé. Quelle épreuve que le tourment! surtout lorsque l'opprimé ne dispose d'aucun recours. L'esdave ne jouit d'aucune considération, nulle part dans le monde.
- 7. La liberté d'agir, de parler : L'homme en tant qu'individu, fait d'os et de chair, de moelle et de nerfs, de peau recouverte de poils et de cheveux, se nourrit d'aliments et de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Cemal (2010): Soundjata Keita: une vie, un destin, un empire. La charte Madingue: 1<sup>èe</sup> Dédaration des droits de Humains au monde. URL: <a href="http://equipe04.etoilesafricaines.aquitaine.fr/La-Charte-Manden.html">http://equipe04.etoilesafricaines.aquitaine.fr/La-Charte-Manden.html</a> (18.04.2012).

boissons. Mais son "âme", son esprit vit de trois choses : Voir qui il a envie de voir, Dire ce qu'il a envie de dire et faire ce qu'il a envie de faire. Si une seule de ces choses venait à manguer à l'âme humaine, elle en souffrirait et s'étiolerait sûrement. Tel est le serment du Mandingue à l'adresse des oreilles du monde tout entie. 42 (Cemal, 2010)

Après le déclin de l'empire Mandingue vers le XVè siecle, s'ensuivra celle de l'empire du Songhai vers la fin du XVè siècle, puis enfin l'empire Asante du Ghana du XVII- XXè siècle qui occupe environ 70% du ghana actuel!

## 1.2 Résumé de la première partie

En conclusion à cette première partie, comme démonstrations y sont faites de manière sommaire, que l'apport à la civilisation humaine des subsahariens à été d'un degré extraordinnaire. Ces différentes structures organisationnelles des subsahariens à travers le temps, partant de la civilisation Nubio-égyptienne à l'empire Asante du Ghana ayant pour capital Kumassi, en passant par l'empire du Ghana ayant pour capital Kombi-Saleh, a pour objectif de montrer le parcours et les différentes réalisations des subsahariens, de même et surtout pour les subsahariens d'aujourd'hui de s'autoreconnaître, de s'auto-identifier, et prendre pour sienne la part de l'histoire humaine qui est la leur d'une part, et d'autre part de doigter à travers le potentiel organisationnel, donc une certaine forme de structure informationnelle de ces peuples car si le Ghana (Kounbi Saleh) était remarquablement subdivisé en vaisseaux pour des raisons administratives, il faudrait absolument une certaine structuration et véhiculation de l'information pour que l'empereur puisse maintenir un côntrole sur son empire et ce, déjà dans la nuit des temps de l'histoire. Il est aussi question d'encourager les subsahariens, l'histoire temoignant, à se débarasser mentalement des littératures à caractères impérialistes ayant existées entre la conférence de Bruxelles<sup>43</sup> et celle de Berli<sup>44</sup> jusqu'aux Indépendances notament celles, comme celle de Gobineau (Joseph Athur Gobineau, 2012)<sup>45</sup> qui qualifiait sans vergogne, les Noirs comme un peuple sans culture et sans civilisation. Pourtant

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Cemal (2010): Soundjata Keita : une vie, un destin, un empire. La charte Madingue : 1<sup>ère</sup> Déclaration des droits de Humains au monde. URL: http://equipe04.etoilesafricaines.aquitaine.fr/La-Charte-Manden.html (18.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Conférence de Bruxelles : « Le 12 septembre 1876, au palais royal de Bruxelles, le roi Léopold II ouvre une Conférence de géographie consacrée à l'Afrique. Elle réunit une trentaine de savants de toute l'Europe. Il s'agit officiellement de relancer l'exploration du continent noir en vue d'«ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'a pas encore pénétré» et de lutter contre la traite des Noirs par les musulmans. C'est l'époque où les dirigeants européens rivalisent de vitesse pour planter leur drapeau sur les demières terres insoumises de la planète. Savès, Joseph (1876): La Conférence géographique sur l'Afrique. URL :

http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=18760912 (12.04.2012)

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Conférence de Berlin: La conférence de Berlin marqua l'organisation et la collaboration européenne pour le partage et la division de l'Afrique. Cette conférence commença le 15 novembre 1884 à Berlin et finit le 26 février 1885. À l'initiative du Portugal et organisée par Bismarck, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'empire ottoman, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède-Norvège ainsi que les États-Unis y participèrent.

La Conférence de Berlin (Version du 12.04.2012). In: Wikipédia. URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Conférence de Berlin#ate ref-0.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup>Joseph Athur Gobineau (Version du 16.04.2012) In: Wikipédia. URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph Arthur de Gobineau (25.04.2012)

l'histoire des peuples subsahariens va totalement aux antipodes de ces affirmations fantaisistes et impérialistes!

Comme on peut le constater la formation de ces différentes empires sur le continent s'est evoluée de plus en plus au sud, en fuyant d'abord les agressions Perses, Romains puis Arabes d'une part, et d'autes part la sécheresse et l'expansion du désert. Ces subsahariens, partis des Grands Lacs pour retrouver le Nil vont redescendre au fur et à mesure vers l'équateur. C'est finalement dans ces conditions que les explorateurs viendront trouver une Afrique subsaharienne qui ne s'est plus fait sienne de la technique, car la nature équatoriale et tropicale lui étant plus généreuse. Ainsi avec l'avènement de la colonisation qui a amené avec elle une autre forme d'accès au savoir et tous ses corollaires de problèmes aux subsahariens. Problèmes sur lesquels nous nous tablerons dans les toutes prochaines lignes de notre travail.

## **Deuxième Partie:** Accès à l'information au Bénin: Infrastructures et Problèmes.

# 2. Problématiques Générales de l'Accès à l'Information en Afrique subsaharienne

L'introduction de l'enseignement conventionnel en Afrique subsaharienne peut-être citée comme facteur déterminant à l'origine de la création moderne des bibliothèques et autres centres de documentation. Cependant Winston (1994)<sup>46</sup>; Beylache (2004); Aurélie (2010) font remarquer que les pays d'Afrique subsaharienne sont toujours en retard en ce qui concerne le système et les services de bibliothèques et le développement du médium « livre ». Dans le même registre, un passage dans les services de documentation et d'informations en générale, en Afrique subsaharienne, montre d'une part le manque réel d'informations des usagers, la vétusté des fonds proposés en ce qui concerne l'offre et la demande, et d'autre part une lenteur dans les services et prestations des bibliothèques. De même (Johan Lor/ Britz 2010, p. 659) distinguent en ce qui concerne l'accès au savoir notamment dans les pays subsahariens trois piliers fondamentaux qu'on qualifie par le fameux acronyme les « 3M » qui posent fondamentalement la problématique évidente de l'accès à l'information dans les pays subsahariens que les auteurs décrivent par ici :

- the last mile: the physical infrastructure;
- the last million: the politicoeconomic, legal and ethical dimension;
- the last micron: the epistemological dimension.

-

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Roberts, Winston, « L'ifla et les bibliothèques d'Afrique », *BBF*, 1994, n° 4, p. 87-93 . URL: <a href="http://bbf.enssib.fr/">http://bbf.enssib.fr/</a> (Consulté le 17 avril 2012).

The 'last mile' is the term used by the telecommunications industry to describe the final leg of delivery of ICT services to a subscriber, and it is seen as the most challenging aspect of setting up a communication network. The first and most obvious obstacle to A2K is physical access. In the analogue world this relates to the availability of physical books, journals and other information carriers. In the digital world it refers to the availability of these materials in digital form on the computer screen of the user, which implies an IT infrastructure, of which the internet and broadband connectivity are key features, to link the user's computer to the server on which the desired content resides. This infrastructure is not universally available. Much has been written about the 'digital divide', the gap between those who are linked to this infrastructure and those who are not. Access to the internet is unevenly distributed between rich and poor countries and also between the rich and the poor within countries and communities. It is the practice at this point of the discourse to cite statistics showing that Africa, and in particular sub-Saharan Africa, lags far behind other regions of the world in internet access. International sources, such as the International Telecommunication Union's ICT Development Index and the Nokia Siemens Networks' Connectivity scorecard, show that, indeed, Africa still has far to got.

Le second M: « the last Million » se défint par les facteurs ethics, légaux et socio-économiques. C'est ainsi qu'ils expliquent qu'il ne suffit pas d'avoir l'accès physique aux sources d'informations pour parler de l'accès à l'information:

"Having a good connection to the internet does not guarantee that users can access the desired reports, journal articles, and so on which may be impeded by economic, geographic, political and legal factors" (Johan Lor/ Britz, 2010 p. 659)

Le troisième M, « the last micron » soutient la dimension épistémologique de l'accès aux savoir, c'est à dire la faculté de pouvoir comprendre l'information avant de l'assimiler en connaissance. Ainsi ils distinguent l'accès aux infrastructures de l'information et l'accès à l'information que permet ces infrastructures, mais ces infrastructures ne sauraient en aucun cas, se substituer à l'appropriation de la connaissance elle même. Ce qui d'ailleurs est en fait, un long processus d'apprentissage et une disposition à apprendre de la part des humains. C'est ainsi qu'ils dament:

The 'last micron' – a micron is one millionth of a metre or 1000 nanometres – is used here to refer to the synapses, the tiny gaps (actually much smaller than a micron) across which electrochemical signals move between brain cells (neurons) to form and keep alive human knowledge. In this paper the synapses symbolize the construction of knowledge in the brain. This gap is much smaller than the last mile, but may be more difficult to cross. Let us imagine that worldwide there is widespread access to the internet, the access to knowledge activists have marched around the WIPO headquarters in Geneva seven times, blowing their rams' horns, and WIPO has caved in, just as the ancient city of Jericho in the Old Testament

 $<sup>^{47}</sup>$  Johan Lor, Peter/ Britz Johannes (2010) : To access is not to Know. A critical reflection on A2K and the rôle of libraries with spécial reference to sub-Saharan Africa. In: Journal of Information Science (published 7 September 2010). URL: http://jis.sagepub.com/content/36/5/655.full.pdf+html (20.04.2012).

narrative nearly 3000 years ago. What will be different? The affordability of certain forms of information will be greatly improved. The cost of accessing scholarly journals and educational texts, and so on will come tumbling down. Will the lives of individuals and the livelihood of communities be improved? Not automatically. (Johan Lor/ Britz, 2010, p. 661)

Il faut toutefois souligner que cette troisième dimension de l'accès à la connaisance selon (Johan Lor/ Britz, 2010, p. 659) est discutable. Certes, l'accès à la connaissance est un processus mais les infrastructures d'accès sont autant impérieuses. Il faudrait fondamentalement définir dans quels climats socio-politiques, culturels et économiques ces infrastructures seront implantées et prédefinir les paradigmes sociaux des localités concernées. De même on ne s'aurait s'attendre de suite à un changement radical dans la quotidienneté des humains desdites localités, mais à longs termes, il est évident que l'appropriation de ces nouvelles technologies changera beaucoup de choses. Sinon, qui pouvait s'imaginer qu'il y a seulement vingt ans avec le (WWW), qu'internet de nos jours pourrait changer les rapports socio-économiques et culturels ? Peut-être des hommes de vision, à la taille de Tim Berners-Lee et de Bill Gates!

Dans la suite de ce travail, il sera question de trouver les voies et moyens pour solutionner « the last mile » et « the last million » tout en proposant des méthodes et modèles en vue de développer la faculté d'apprendre qu'est « the last micron » au Bénin et en Afrique en général, priorisant ainsi un public cible que sont les analphabètes. Mais bien avant, qu'est ce que l'Afrique subsaharienne et dans quels contextes politico-économiques fonctionnent les centres d'informations ?

**Description**: Formée de 48 pays l'Afrique subsaharienne (Illustration: 5) est ce bloc de l'Afrique, située en dessous du Sahara, subdivisée en quatre sous-régions à savoir: l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et l'Afrique Australe. Elle compte plus de 829 millions d'âmes au début du XXIè siècle. Après avoir connue plus de trois siècles de traites négrières (1441-1848), et plus d'un demi-siècle de colonisation par les puissances européennes (1880-1960), l'Afrique subsaharienne reste l'une des parties les plus vulnérables économiquement, et parlant aussi de la condition humaine dans le monde. En ce qui concerne les problèmes d'accès à l'information, il sera distingué l'information documentaire, celle administrative et médiatique. Mais la question de l'accès à l'information administrative et médiatique sera exposée dans le sous chapitre (2.2).

**Contexte actuel**: La population subsaharienne est majoritairement jeune et ont ainsi des bésoins spécifiques vis à vis des connaissances universelles, mais n'ont pas toujours accès à la culture, pour des raisons d'ordre financiers, géographiques et structurelles. L'Afrique subsaharienne est aussi caractérisée par un fort taux d'analphabétisme des jeunes et des femmes. Ce taux continental est de 67,2% en 2010 selon le site de la World Banque. De même l'avènement des villes, engendré par le commerce aux alentours des zones aéro-portières creuse davantage le fossé d'accès à l'information entre les villes et les villages! Quant à l'accès à l'information documentaire, la place et la

21

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> World Bank (2010): Afrique. Données et statistiques. URL: <a href="http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,menuPK:594551~p">http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,menuPK:594551~p</a> <a href="mageright-age-page-488775">age-PK:146732~piPK:146813~theSitePK:488775,00.html</a> (18.04.2012).

culture du livre dans n'est pas encrée dans les moeurs africaines. La recherche du pain journalier, de la part des populations est plus pressante! Le livre entant que support de l'information n'a pas autant de succès chez les populations subsahariennes comme la radio ou la télévision.

**Politique et Situation du Livre**: La politique du livre est presque absente dans les pays subsahariens. C'est ainsi que s'interroge Belayche (2004)

Y a-t-il une (des) politique(s) du livre, du développement de la lecture dans ces pays africains? Globalement, les articles, avec l'exemple de nombre de pays, répondent: non. Même quand il y a un petit affichage, la réalité est tout autre : taxes dissuasives, impossibilité d'avoir des budgets de fonctionnement (en dehors des émoluments du personnel, qui se retrouve certes payé, mais à ne rien faire de cohérent ou d'efficace)

Il existe ça et là des prix littéraires et des salons du livres sur le continent, mais la plupart des écrivains africains sont édités en Europe ou aux Etats-Unis! Toutefois, selon Aurélie (2010), le malien Moussa Konaté avec sa maison d'édition le "Figuier" constitue une exeption! Au niveau politique, dans les pays subsahariens, le conseil national des bibliothèques qui a pour fonction d'établir, de mettre en place, de gérer et d'entretenir les bibliothèques n'est pas partout une évidence. Un élément pourtant vital pour le développement et le soutien de la culture du livre!

Des exceptions sont à noter, comme le rapporte Aurélie (2010) « des pays comme la Sierra Leone en 1959, le Tanganyika actuel Tanzanie en 1963, le Kenya en 1965 possédait un conseil National des bibliothèques »<sup>49</sup>.

Pour mieux s'apercevoir du marasme documentaire en Afrique, Belayche, (2004) décrit aux moyens des chiffres interpellants, la situation générale du livre en Afrique, c'est ainsi qu'elle écrit :

Quelques chiffres peuvent nous donner une idée du problème: 90% des livres vendus en Afrique francophone sont importés (France et Canada majoritairement). On recense 50 éditeurs professionnels (adhérents à Afrilivres) dans 14 pays: la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les plus riches en ce domaine. Les titres disponibles, édités en Afrique, étaient, fin 2003, au nombre de 1167. Les professionnels du livre sont très peu nombreux et peu professionalisés : environ 75 librairies, auxquelles il faut ajouter les « librairies au poteau », comme on dit au Cameroun, livres étalés par terre sur les marchés, évidemment non dénombrables, mais non négligeables en termes de circulation des documents. Ces librairies sont majoritairement installées dans les capitales et grandes villes et se consacrent au scolaire pour la très forte majorité de leurs ventes. La rédactrice dénombre 635 bibliothèques et centres de documentation (il faudrait en avoir une définition plus précise) où seraient employées quelque mille personnes, bénévoles et salariés. <sup>50</sup>

http://vnweb.hwwilsonweb.com/hww/jumpstart.jhtml?recid=0bc05f7a67b1790e0be7bedb8393c2e2a3d19ad61a7d81070a5741797e2f51fe6ad73ff8616015bc&fmt=H (13.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Aurélie, L.P. (2010): Les Bibliothèques en Afriques subsaharienne. URL: <a href="http://littexpress.over-blog.net/article-les-bibliotheques-en-afrique-subsaharienne-45276377.html">http://littexpress.over-blog.net/article-les-bibliotheques-en-afrique-subsaharienne-45276377.html</a> (13.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Belayche, Claudine (2004): Ou va le livre en Afrique?. În: Bulletin des Bibliotheques de France v. 49 no. 6 (2004) p. 141-2. URL:

Dans la même optique, considérant le contexte socio-économique des subsahariens, la cherété des livres ainsi édités à l'etranger, et l'application des taxes douanières demesurée sur le papier demeurent une froide réalité. A quelques exceptions près, la typologie des librairies ressemble beaucoup plus à des étalages de livres, qu'a un véritable centre de vente de culture vivante!

Formation en science de l'information: Il existe des écoles et universités qui transmettent leurs savoirs au professionnels des bibliothèques d'Afrique subsaharienne. C'est l'exemple de L' EBAD Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes au Sénégal. De même la fondation Rockfeller soutenaient l'Ecole de Bibliothécaire à Kampalla. Par ailleurs il existe aussi, au Bénin, l'ENA (l'Ecole Nationale d'administration) qui offre une formation dans les domaines de Sciences et Techniques de l'Information et de la Documentation.

**Recherche scientifique**: La recherche scientifique est caractérisée par l'incoordination généralisée de l'information des recherches entre différents domaines de la science sur tout le continent. Cette situation est dûe au fait que les unités de recherches sont très disperséés en Afrique subaharienne, et manque ainsi de systèmes de bases de données communes relatant les recherches préexistantes! A l'échelle continentale le manque parfois de centres de recherches scientifiques dans diverses disciplines, capable de gérer, de guider les résultats des différentes autres branches des sciences comme l'Antropologie, l'Égyptologie, la Psychologie et l'Ethnologie africaine.

Au vu de tous ces problèmes au niveau continental décripté, quels sont alors les problèmes d'accès à l'information spéficique au Bénin? Mais qu'il nous soit permis de manière brève d'apporter des éclaircissements quant à l'évaluation des sources utilisées.

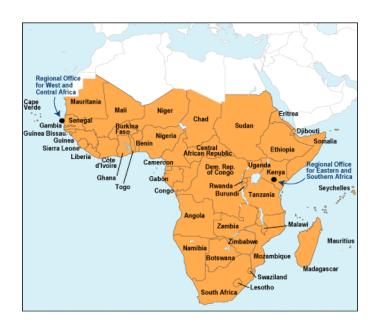


Illustration 5: L'Afrique subsaharienne en couleur orange :

Source: Les archives du CRDI (2008): Projet en Afrique Sbsaharienne. URL: <a href="http://web.idrc.ca/fr/ev-83025-201-1-">http://web.idrc.ca/fr/ev-83025-201-1-</a>
<a href="DO TOPIC.html">DO TOPIC.html</a> (14.04.2012).

## 2.1 État des lieux de la Littérature sur la thématique

Toute personne projetant d'écrire un travail sur l'accès à l'information en Afrique subsaharienne en particulier au Bénin, se trouvera confrontée à un manque accru de littératures sous formes de livres sur la thématique. En s'inspirant des rapports d'Organismes Internationnaux, des statistiques mondiales, des mémoires d'étudiants qui ont frôlé aussi de manière générale le sujet mais ne présentent pas d'ailleurs des informations spécifiques et ciblés à notre thématique quand on sait que, l'objectif de celle-ci, est de trouver les voies et moyens pour faire accéder le capital humain de 67,4% au Bénin que représentent les analphabètes, à l'information pratique, constructive et productive des valeurs de richesse.

On trouve notamment des récits de voyage en Afrique subsaharienne, des sources sur l'aide humanitaire etc., ces différents documents n'ont pas prouvé leur pertinence quant au travail qui nous concerne. Par contre dans les rapports de l'Unesco sur l'Éducation, le sujet de l'analphabétisme est largement traité de manière générale sur l'Afrique subsaharienne, avec ça et là toutefois des indices sur le Bénin. Donc la mise au point de la littérature par rapport à ce travail, est en fait une récolte d'informations dans diverses sources dans lesquelles la pertinence des informations est crédible. Il s'agirait des banques de données comme JSTOR, LISTA, et LISA, et Project Muse, mais aussi des informations tirées des sources reputées crédibles sur internet. Toutefois, quelques œuvres d'auteurs ont influencé les différentes parties de ce travail notamment :

Bonjawo, Jacques (2011): Révolution numérique dans les pays en développement. L'exemple Africain. Paris: Dunod. ISBN 978-2-10-055385-3 (175 p.)

Résumé: Bonjawo d'une manière incroyable, au moyens de ses expériences professionnelles, démontre comment on pourrait utiliser les TIC pour sortir l'Afrique de l'ornière. Cette œuvre nous a fondamentalement inspiré dans notre démarche. Ce que nous apportons par rapport à l'œuvre de Bonjawo, est que nous avons cherché d'abord une auto-identification subsaharienne, donc un répère et aussi, nous avons concipé un modèle schématique qui pourrait donner des résultats concrêts en prenant l'exemple sur le Bénin, et qu'on pourrait appliquer à l'échelle du continent.

Diop, Cheikh Anta (1954, 1979, 1999). Nations Nègres et Culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. ISBN 2-7087-0688-8. 4 éd. Editions Présence Africaine, 1954, 1979, 1999. 564 p.

Résumé: Diop démontre l'Afrocentrisme de la civilisation de l'Égypte ancienne en montrant l'origine nubienne de cette civilisation, s'inspirant des ressemblances, sur beaucoup de plans entre l'Afrique subsaharienne et l'Égypte ancienne. Nous avons utilisé cette vérité historique pour provoquer le déclic psychologique chez les subsahariens actuels afin de pouvoir relever les défis du XXIè siècle.

Gilbet Coutaz, Gaby Knoch-Mund, Peter Toebak (Hg.éd. 2010): Informationswissenschaft. Theorie, Methode und Praxis/ Sciences de l'Information: théorie, méthode et pratique. Travaux du/ Arbeiten aus dem Master of Advanced Studies in Archival and Information Science, 2006-2008. Baden. Hier+jetzt Verlag für Kultur und Geschichte. ISBN 978-3 03919-142-0 (264 p.)

• **Résumé :** Ce livre propose des travaux d'étudiants en science de l'information de l'Unversité de Berne et a été notre compagnon de travail, en dehors des cours de classe obtenus en science de l'information.

Kenneth Kaoma Mwenda & Gerry Nkombo Muuka (2009): The Challenge of Change in Africa's Higher Education in the 21st Century. Amherst, New York, Cambria Press. ISBN 978-1-60497-610-6 (324 p.)

Résumé: Ces deux auteurs ont démontre la nécéssité de changement et par quels subterfuges pour pouvoir faire face au nouveaux défis des systèmes éducatifs universitaires africains. Ils prônent les voies et moyens pour que l'Afrique puisse: « Think out of the box » pour reprendre le thème en vogue dans le livre. Les différents articles de ce livre nous ont aussi inspiré dans la mise au point de notre travail.

Lugan, Bernard (1991). Afrique, bilan de la décolonisation. Paris. Perrin. ISBN:2.262.00893-0 (304p.)

Résumé: L'auteur montre que l'aide au développement en Afrique n'a pas de sens, dans un context socio-économique africain émaillé par des conflits intertribaux; et que la colonisation n'a apporté aucune souffrance pour l'Afrique. Nous nous sommes servi de lui pour montrer qu'il y a des gens comme lui qui pensent et voyent autrement les problèmes d'émergences en Afrique.

Mann, Kenny. (1996). African Kingdoms of the past. Oyo, Benin, Ashanti. The Guinea Coast. Dillon Press. Parsippany, New Jersey. ISBN 0-887518-657-2 (105 p.)

Résumé: L'auteur montre, la célébrité des royaumes africains du passé dans le golfe de Guinée, en rapportant l'histoire par rapport à la connection de ces royaumes à l'Égypte ancienne. Nous nous sommes inspiré de cette œuvre pour montrer le potentiel organisationnel de ces anciens royaumes pour prouver la structure ancienne informationnelle de ces anciens royaumes sur le continent.

Nous ne saurons ici faire l'anthologie de toutes les littératures utilisées sans remplir beaucoup de pages. Mais la bibliographie donne une idée beaucoup plus exhaustive des sources crédibles utilisées.

## 2.2 La Question de l'accès à l'information spécifique au Bénin 2.2.1 Qu'est ce que l'information ?

Selon Wkipédia, « L'information est un concept ayant plusieurs sens. Il est étroitement lié aux notions de contrainte, communication, contrôle, donnée, formulaire, instruction, connaissance, signification, perception et réprésentation. L'information désigne à la fois le message à communiquer et les symboles utilisés pour l'écrire; elle utilise un code de signes porteurs de sens tels qu'un alphabet de lettre, une base de chiffres des idéogrammes ou pictogrammes. Au sens étymologique, l'information est ce qui donne une forme à l'esprit. Elle vient du verbe Latin "informare" qui signifie "donner forme à" ou "se former une idée de". Hors contexte, elle représente le véhicule des données

comme dans la theorie de l'information et, hors support, elle représente un facteur d'organisation.<sup>51</sup> (Information, 2012).

Dans le même registre dans son cours "Theorie der Informationswissenschaft", Holländer (2010 p. 2-3) définissait: « les sciences de l'information comme se reposant sur trois piliers fondamentaux à savoir: les bases de données, l'information, et la connaissance. Les bases de données étant une structure logiquement ordornée des différents élements les composant. Elles peuvent être soit des signes physiques ou des signes lisibles informatiquement. Ainsi pour qu'elles soient interpretables, il faut absolument des règles de syntax.<sup>52</sup>»

Cette définition sera soutenue par Borko comme le rapporte Deschamps (2005) dans " pourquoi une revue Suisse des sciences de l'information" par ici: « Information science is that discipline that investigates the properties and behavior of information, the forces that govern the flow and use of information, and the technique, both manual and mechanical, of processing information for optimal storage, retrieval and dissemination» (Borko, 1968 : 3 In. Deschamp, 2005).

Deschamps (2005) continue pointant la complexité d'une définition unanime au niveau des sciences de l'information écrit dans le même article:

La science de l'information est un champ de pratique professionnelle et de recherche scientifique traitant du problème de la communication des enregistrements du savoir parmi les humains, dans le contexte du besoin social, organisationnel et individuel pour l'usage de l'information. Les débats sur la définition « propre » de la science de l'information peuvent paraître stériles. La science de l'information, comme science, et comme savoir théorique professionnel, étant finalement définie par les problèmes qu'elle soulève et les méthodes utilisées pour les résoudre. La science de l'information est un objet qui intéresse nombre d'auteurs, elle est l'objet de rencontres scientifiques et pourtant elle ne semble pas rassembler la communauté scientifique dans un même consensus mais se maintient dans une nébuleuse aux contours encore flous. Il est un consensus sur lequel la communauté des chercheurs s'entend, c'est la classification dans la catégorie sciences humaines et sociales. Le caractère de science sociale avait déjà été avancé par Cossette à propos de la bibliothéconomie, mais en la désignant comme une science sociale dont l'objet est plus restreint que les autres sciences sociales et limitée à un milieu particulier, la bibliothèque. Elle présente un aspect particulier avec un aspect pratique plus développé, elle est à la fois science et art. 53 (Deschamps, 2005)

Sur ces multiples définitions qui conçoivent les sciences de l'information notamment aussi comme des sciences sociales, par conséquent doivent être régies par des normes sociales, donc des lois, quelles sont alors les fondements juridiques au Bénin quant aux sciences de l'information et surtout à l'accès à l'information aux populations?

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Information (Version 03. Avril 2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Information">http://fr.wikipedia.org/wiki/Information</a> (20.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> L'original de cette définition est en allemand. La définition proposée n'est qu'un essai de Traduction en Français, de celle de M. Holländer.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Deschamps, J. (2005): Pourquoi une revue suisse de science de l'information? In: Ressi, no.1, janvier 2005, ISSN 1661-1802. URL: <a href="http://campus.hesge.ch/ressi/Numero\_1\_janvier2005/articles/HTML/RESSI\_001\_JD\_Pourquoi.html">http://campus.hesge.ch/ressi/Numero\_1\_janvier2005/articles/HTML/RESSI\_001\_JD\_Pourquoi.html</a> (13.04.2012).

## 2.2.2 Dispositions Juridiques en matière de la documentation au Bénin

La République du Bénin est un des rares pays d'Afrique à enclancher le processus démocratique depuis 1990 suite à la Conference des forces vives de la Nation. Cette conférence à permis l'adoption d'une nouvelle constitution le 11 Décembre 1990. Cette constitution dans sa version relecturée, en son préambule exprime l'attachement du peuple béninois aux:

principes de la démocratie et des Droits de l'homme tels définis par la Charte des Nations Unies de 1945 et la déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948, à la charte africaine des Droits de l'homme et des Peuples adoptée en 1981 par l'Organisation de l'Unité Africaine, ratifiée par le Bénin le 20 janvier 1986 et dont les dispositions font partie intégrante de la Constitution et du Droit béninois et ont une valeur supérieur à la loi interne <sup>54</sup>.

Cette loi interne est constituéé par divers textes législatifs et réglementaires couvrant les principaux aspects de l'activité humaine. Dans le cadre de notre travail, il sera question des lois et textes internes en rapport avec la documention et de l'accès à l'information et à l'éducation en général. Au Bénin l'instance en charge de l'information documentaire, de la culture, du fonctionnement des centres de documentation est le ministère de la culture. Ainsi dans la constitution du 11 Décembre, en son « Titre II » référant aux droits et devoirs de la personne humaine se trouve dans la disposition de l'article 8:

la personne humaine est sacrée et inviolable. L'état à l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Il lui garantit un plein épanouissement. A ce effet, il assure à ses citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi. » De même, les dispositions de l'article 10 confirme que «Toute personne a droit à la culture. L'Etat a le devoir de sauvegarder et de promovoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que spirituelles, ainsi que les traditions culturelles.

Dans la même optique, la prise de la loi No 91-006 le 25 Février 1991<sup>55</sup>, par le gouvernement, portant Charte Culturelle en République du Bénin consacre en son deuxième chapitre l'article 15

L'Etat béninois favorise la création et le développement harmonieux des bibliothèques et des centres de lecture publique sur toute l'étendue du territoire national et leur assure les conditions matérielle nécessaires à la diffusion de l'information littéraire, scientifique et technique, à la promotion du livre et de la lecture et à la conservation du patrimoine éditorial national et étranger

et l'article 16 de cette même charte renchérit, « L'État béninois s'engage à faciliter au centre des archives nationales, par toutes les dispositions légales, l'accomplissement de sa mission, notamment la création et l'organisation de depôt d'archives dans toutes les administrations et la collecte des archives publiques et privées des organes de presse. »

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Haut Conseil de la République (1990): Constitution de la République du Bénin. URL: http://www.bj.refer.org/benin\_ct/cop/assemble/constitution/constitution.html (13.04.2012).

<sup>55</sup> Le Haut Conseil de la République. (1991). LOI N° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en république du Bénin. In: Journal officiel de la République du Bénin, n°7 du 1er avril 1991. URL: http://www.artsinafrica.com/uploads/2011/08/Benin - Charte culturelle.pdf (13.04.2012).

De la même manière beaucoup d'autres décrets et ordonnances pris par le gouvernement régissent le fonctionnement du système documentaire éducatif en général. A cela s'ajoutent les règlements interieurs de ces centres et bibliothèques. Les exemples les plus probants sont ceux de la bibliothèque et des Archives Nationales. Toutes ces différentes lois montrent qu'il existe bel et bien en République du Bénin des mesures juridiques en matière de la documentation et de l'accès à l'information en générale. Pourquoi alors note-t-on ces dysfonctionnements que montrent la communauté internationale quand à la documentation au Bénin? A travers un rapprochement de ces centres, notamment la Bibliothèque, les Archives Nationales et les centres culturels un diagnostic sera posé.

## 2.2.3 Le paysage informationnel au Bénin

Pour plus d'une population de (9.598.787) habitants en (2012) et d'une superficie de 112.620 km2, le Bénin dispose pour son paysage informationnel: bibliothèques et centres de documentation, des chaînes de télévisions et de radios, la presse écrite, et les nouvelles technologies de l'information notamment l'internet et la téléphonie mobile qui sont pour la plupart concentrés dans les villes! Il faut noter aussi le canal de la propagation dynamique de l'information de bouches à oreilles, de manière informelle notamment par les conducteurs de taxi motos!

2.2.3.1 Quelques Fondations et autres centres de documentation au Bénin Parfois très peu connu des gouvernants quelques fondations et associations privées sont l'œuvre des personnes privées mais surtout des Organisations Non Gourvenementales.

**La Fondation Zinsou à Cotonou :** Créée en 2005 la Fondation Zinsou s'engage auprès des écoles, des enseignants et de leurs élèves. Ce travail coopératif entre enseignants et la fondation se résulte par une participation fructueuse des élèves car 70% des visiteurs du centre sont des élèves. Sur le don d'une humble donatrice, la fondation detient un bibliobus pour promouvoir la culture et des animations autour du livre. Après plus de six ans d'existence, la fondation Zinsou détient des records insolents que pourraient envier d'autres bibliothèques de la place en matière d'activités et de visiteurs quant à la promotion du livre et de la culture. Ainsi sur le portail web de l'association, on peut lire: « En ce qui concerne la bibliobus " Jusqu'en juin 2010, 68 écoles partenaires, 13 695 enfants transportés, 2032 Km parcourus, 1414,42 L de gasoil utilisés ». De même, la fondation illustre en ces termes le bilan de son sixième anniversaire, en octobre 2011 qu'elle résume en 10 points:

« 6 ans d'existence- 19 expositions fixes et 13 expositions itinérantes dans le sud du Bénin-4. 000 000 visiteurs-12 livres d'art publiés- Gratuité permanente de toutes les expositions et activités- 80 écoles en partenariat- 500 000 livres d'exposition offerts aux visiteurs de moins de 18 ans- 400 professeurs formés aux expositions d'art par notre directrice pédagogique-120 emplois créés équivalent plein temps 2 Mini Bibliothèques<sup>56</sup>» (Fondation Zinsou, 2011)

56

 $<sup>^{56}</sup>$  Fondation Zinsou (2012): Fondation Zinsou, weblog, accessed URL:  $\underline{\text{http://www.fondationzinsou.org/FondationZinsou/FZPresentation.html}} \ (18.\ 04.2012).$ 

La bibliothèque Okouabo: Née d'une amitié et d'une compassion entre personnes privées, la bibliothèque a pu ouvert ses portes en 1997 à Parakou au Nord du Bénin. L'objectif de cette association est la promotion et le développement social culturel et économique au Bénin. Depuis lors près de 2300 écoliers et èlèves ont pu avoir à leur proximité un centre de documentation. L'iniative mérite d'être mentionnée. Toutefois il faut noter parfois, dans beaucoup de cas le non suivi de ces projets privés de mise en place des bibliothèques en Afrique. Pour plus d'informations, prière de consulter le portail électronique du centre de documentation "Okouabo": http://okouabo.free.fr/menu/biblio.html

**Présentation de "Action Bibliothèque:** Née d'un partenariat entre la Circonscription Urbaine de Parakou et la ville d'Orléans, "Action Bibliothèque" a mis en place un centre qui s'occupe des 13500 elèves et écoliers au Nord du Bénin dans la région Parakoise. Action bibliothèque s'ocupe aussi de l'insertion des jeunes filles dans la vie active. Pour plus d'informations, prière de consulter le portail électronique du centre de documentation:

http://opsfrancebenin.canalblog.com/archives/action bibliotheques /index.html

**Réseau béninois de lecture publique:** en dehors des Bibliothèques et Archives Nationales; les Centres Culturels que nous allons présentés plus bas qui font partie d'ailleurs aussi du paysage informationnel en matière de documentation au Bénin, force est de citer aussi quelques autres Associations et Fondations qui s'adonnent aussi au metier de l'approvisionement en information documentaire au Bénin. Selon (Zogo, 2003)

Le réseau « lecture publique » est composé du sous réseaux gérés par l'Etat, les associations, les confessions religieuses et les missions diplomatiques accréditées au Bénin, auxquelles s'ajoutent les expériences de bibliothèques mobiles. Ces différents sous-réseaux sont: le réseau institutionnel et le réseau associatif.

Le sous réseau institutionnel: Par cette appellation, on désigne les bibliothèques et centres de lecture sous tutelle de l'État béninois et gérés par le Ministère en charge de la culture. Ils sont au nombre de trente deux (32) répartis sur toute l'étendue du territoire national, et comprennent : Les bibliothèques départementales (BD) et les centres de lecture publique (CLP). Ces structures sont sous tutelle directe de la Direction de la Bibliothèque Nationale et sont créées en 1975 pour servir de relais dans la politique de promotion du livre et de la lecture au Bénin.

Le sous réseau associatif: Les « partenaires non institutionnels ou Bibliothèques Associées » est un vocable utilisé pour désigner les points de lecture ne relevant pas du Ministère de la Culture et de la Communication. Ils sont de plusieurs ordres et d'origines aussi diverses que variées : autres administrations (police nationale, marine militaire, forces

armées nationales...). Ce sous-réseau est composé d'une soixantaine de bibliothèques appuyées par l'Etat à travers l'appui de la coopération française.

La lecture Publique: La biblio-brousse du CLP Djougou: Le CLP de Djougou, en partenariat avec la ville d'Evreux en France a mis en fonction une bibliobus en vue de desservir les villages environnant ne possédant pas de centres de documentation. La biblio-pirogue et la biblio-moto des associations «Aurore» et de l'ONG CADRE: L'association Aurore est composée de jeunes du village lacustre de Sô-Ava en appui par une ONG française, ces jeunes aux moyens d'une pirogue motorisée distribuent des livres aux populations lacustre. La bibliomoto a été mise sur pied par l'ONG CADRE, (Cercle d'Action pour une Décentralisation Réussie). La bibliomoto permet de promouvoir le livre et la lecture dans quelques quartiers de cette commune grâce à des motos. Il faut noter au niveau de ces différentes associations, une forte coopération bénino-française que la Bibliothèque Nationale du Bénin coordonne.57 (Zogo, 2003)

2.2.3.2 Quelques bibliothèques et autres centres de documentation au Bénin 2.2.3.2.1 La Bibliothèque Nationale du Bénin (La BNB)

**Création**: La Bibliothèque Nationale du Bénin est une institution d'Etat créée en 1975 par le decret No 75.-308 et l'ordonnance No 75-79 du 28 Novembre 1975.

**Missions et Infrastructures** : Comme toute structure etatique, la Bibliothèque Nationale a des Missions qui lui sont assignées, fort des moyens mis à sa disposition. Les principales Missions de la BNB sont:

- La collecte, la conservation et la diffusion de toute la production éditoriale nationale sous toutes ses formes par le biais de la loi du dépôt légal, et par acquisition sur fonds propres de la BN, par don et legs. La publication régulière de la Bibliographie du Bénin, un périodique qui diffuse la production éditoriale publiée par les Béninois vivant sur le territoire national ou à l'étranger.
- Le contrôle bibliographique par le biais du centre national ISBN et ISSN, et la promotion du livre et de la lecture publique par l'intermédiaire des structures décentralisées que sont les Bibliothèques Départementales et les Centres de Lecture Publique.

**La Collection**: Principalement un héritage de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire est composé de : plus d'un millier d'ouvrages traitant de l'Afrique et du Dahomey de la période coloniale, sont le fond de base de la BN. Le fonds documentaire: (7.000) ouvrages dont plus de cinq mille (5.000) traitant de l'Afrique et du Dahomey de la période coloniale. Le fonds local béninois est composé de toute la bibliographie du Bénin des années précedentes à savoir le fonds de la section lecture publique.

**Section des Prêts**: plus de 2.500 documents, Section salle de recherche et d'informations: plus de 1.500 documents, Section enfantine: environ 1.000 livres. (5.000) thèses et mémoires soutenus au

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Zogo, Francis (2003): Colloque international sur les bibliothèques nationales en Afriques subsaharienne au XXIè siède.

Bénin et à l'etranger, quelques timbres et cartes postales sur le Bénin, (700) cassettes et CD audio de la musique béninoise. Estampes, cartes et plans.

**Contrôle bibliographique**: la création du centre national ISBN-ISSN en l'an 2000 a permis de mieux contrôler la production nationale. A ce jour, une centaine de numéro ISSN, de même des dizaines de blocs d'ISBN ont été attribués aux auteurs sur demande. La production littéraire au Bénin n'est pas assez importante pour permettre la publication régulière et à périodicité connue de la Bibliographie nationale.

Les infrastructures mis à la disposition de la BNB, les locaux de la BNB ont été construits en 1985 sur un domaine de deux hectares à Ouando (banlieue de Porto-novo) sur un budget national pour un montant de d'environ huit cent millions (800.000.000)<sup>58</sup> de franc CFA soit environ 2.000.000 de francs Suisse. Ils sont composés de trois grands blocs distincts. Le premier est destiné à l'administration et aux activités techniques, le deuxième, au public et le troisième à la conservation des documents et à leur restauration. La DBN emploie quinze (15) agents permanents de l'Etat (Zogo, 2009)<sup>59</sup>. A cet effectif s'ajoute un nombre important de contractuels à la BN mais aussi dans les structures décentralisées que sont les Bibliothèques Départementales BD. Ce qui fait tourné l'effectif total autour de cinquante (50).

Accès à la Bibliothèque Nationale: La Bibliothèque Nationale est accessible à tous les citoyens et étrangers sans distinction aucune comme le prévoit la constitution béninoise. Pour bénéficier des prêts à domicile, il faut se présenter avec une modique somme de 200 cfa plus d'une carte d'identité scolaire pour les écoliers. Une somme de 1000 Fcfa en plus de la carte d'identité Nationale ou la carte Universitaire pour les étudiants. Une somme de 1500 Fcfa en plus de la carte d'identité Nationale pour les personnes adultes<sup>60</sup>. Le service des Prêts est doté d'un règlement interieur; et est destiné à assurer le prêt à domicile aux usagers de la BN.

Malgré toutes ces initiatives de la BNB, ce serait vraiment osé de vouloir la comparer avec une Bibliothèque Nationale Européenne. La Bibliothèque Nationale Suisse à Berne compte à elle seule près de 5.000.000 de publications suisses pour près de 117 ans d'existence<sup>61</sup>. Mais à quoi serviraient toutes ces missions et infrastructures de la BN si elle ne joue pas le rôle social qui est de promouvoir l'accès à la culture et à la documentation à tous, à elle attribué? Ainsi une comparaison du nombre d'inscits par rapport à la population Porto-Novienne dans le graphique suivant montre néanmoins que le nombre d'inscrits (en rouge) par rapport à la population de Porto novo (en bleue) d'une part, et un rapport au nombre d'inscrits par rapport à la population Porto-Novienne lettrée (en vert-rouge) d'autre part, montre que beaucoup d'efforts restent à fournir dans le sens de la documentation au Bénin. Toutefois la population alphabète en langues locales n'est comptée dans ce rapport.

-

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Zogo, Francis (2003): Colloque international sur les bibliothèques nationales en Afriques subsaharienne au XXIè siède.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Zogo, Francis (2009): Mail du 08.10.2010 à propos du thème Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Bénin.

<sup>60</sup> Zogo, Francis (2010): Mail du 08.10.2010 à propos du thème Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Bénin.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Büttikoffer, Ruth (2010): Die Schweizerische Nationale Bibliothek. CAS ID, HSLU 2010.



Illustration 6: Diagramme comparant le nombre d'inscrits à la BN par rapport à la population de Porto Novo.

### 2.2.3.2.2 Les Archives Nationales du Bénin

Les Archives sont l'ensemble des documents, quels qu'en soient la nature, la date, la forme et le support matériel, élaborés ou reçus par une personne physique ou morale de droit public, dans le cadre de son activité. Ces documents sont organisés et conservés à des fins scientifiques, administratives et culturelles. Elles sont la mémoire des peuples et un outil de gouvernement en ce sens qu'elles représentent le support privilégié de la continuité des activités au niveau des services publics, privés centraux ou locaux. Elles renferment en outre les décisions, les études réalisées, les projets exécutés, les échecs, les succès etc., fixant ainsi les relations qui doivent exister entre l'état et les administrés. Eut égard de cette importance des archives, le gouvernement béninois à accorder ces dernières années une importance majeure aux archives nationales.

Missions et attributions des archives nationales: Créé en 1914, le service des Archives du Dahomey (actuel Bénin) a été érigé en direction par le Décret N° 76-172 du 15 juillet 1976. Les archives nationales ont pour missions de collecter, conserver et communiquer l'ensemble des documents qui procèdent de l'activité de l'état, des collectivités locales, des entreprises et établissements publics et semi-publics. Contrôler la gestion des archives publiques détenues par les institutions de l'etat, les ministères, les entreprises et établissements publics et semi-publics, les collectivités locales et les organismes privés chargés de la gestion d'un secteur public. Mettre à la disposition des utilisateurs les archives publiques dans les délais de communication. Œuvrer à la sauvegarde des archives privées.

Modalité de consultation: L'accès aux documents est libre pour tous les citoyens sans aucune distinction sur présentation d'une pièce d'identité. Les étrangers peuvent aussi accéder aux documents, si le séjour du chercheur étranger s'inscrit dans le cadre des accords signés entre l'Université Nationale du Bénin et l'Université du pays dont le chercheur est originaire. L'usager est tenu de remplir une fiche de demande de communication au bureau d'accueil du service de communication, journaux et extraits. Il y indique son identité et la cote du ou des articles demandés. Il est aussi soumis aux prescriptions en vigueur de la salle de recherche. Avant d'avoir accès aux documents il doit se débarrasser au service d'accueil de sac, sacoches et valises, portes de

documents, etc. Il ne peut s'installer dans la salle de recherche qu'avec le matériel autorisé pour prendre des notes : feuilles blanches, cahiers, crayons et stylo. La consultation des documents s'effectue sur place. Les prêts à domicile sont proscrits. Il ne peut être communiqué plus d'un article à la fois pour éviter les mélanges et les déclassements. L'ordre des pièces d'un dossier doit être scrupuleusement respecté pour qu'elles puissent servir au chercheur suivant. Pour toutes difficultés rencontrées, le chercheur doit s'adresser au personnel du service communication qui ne doit pourtant pas se substituer au chercheur dans le cadre de ses recherches. Le document d'archives, unique et fragile est irremplaçable. La sauvegarde des documents, loin d'être la seule affaire du personnel des Archives Nationales, doit être d'abord assuré par les chercheurs eux-mêmes, dans l'intérêt de tous et surtout des générations futures. Les mesures ci-après doivent êtres respectées. Les documents doivent être traités avec le plus grand soin. Les registres, les journaux, etc sont consultés bien à plat sur les tables. Il est interdit de s'appuyer sur un document ou sur un livre, ou prendre des notes dessus. On ne pose pas des volumes ouverts l'un sur l'autre. Il est rigoureusement interdit d'extraire des pièces des dossiers ou de soustraire des pages des journaux ou des ouvrages. Tout aliment, tout produit liquide ou solide est formellement interdit dans la salle de recherche. On ne suit pas une ligne d'écritures avec la pointe d'un stylo, utiliser de préférence un crayon à papier. Le crayon ne doit non plus servir à écrire, ni souligner dans les documents. Il est absolument interdit de fumer. Tous agissements préjudiciables aux documents d'archives seront punis par la loi (Art. 47 du décret nº90-384 du 04 Décembre 1990 portant attributions, fonctionnement des archives nationales.)

**Délai de communication des données d'archives** (Protection des données) : Les articles 25 & 26 du décret relatif aux archives ont défini les délais de communication des documents qui sont:

- 30 ans pour les archives publiques en général;
- 100 ans à compter de la date de naissance de l'individu pour les dossiers comportant des renseignements à caractère médical;
- 90 ans à compter de la date de naissance pour les dossiers de personnel;
- 100 ans pour les minutes notariales, les registres d'enregistrement ou d'état-civil,
- 60 ans à compter de la dôture pour les dossiers d'instruction judiciaire;
- 60 ans pour les documents statistiques contenant des renseignements individuels;
- 50 ans à compter de la date de l'acte pour les documents militaires ou diplomatiques ou tous documents mettant en cause la sûreté de l'Etat.

Toutefois, le Directeur des Archives Nationales peut interdire la communication aux particuliers de tout document, quelle qu'en soit la date, lorsque cette communication pourrait entraver le bon fonctionnement de l'administration ou porter atteinte à la bonne conservation des documents. Pourtant la constitution clame haut et fort l'accès de tout individu à la documentation sans distinction et restriction aucune. La problématique qui se pose à ce niveau est dûe parfois à l'ignorance des usagers des lois de protections des données d'archives et ils réclament seulement leurs légitimes droits à la documentation promus par les instances internationales et la constitution. Les recherches les plus récurrentes en matière de données d'archives sont souvent à caractère privé et personnel, portant notamment sur des documents d'archives relatifs aux ventes de parcelles, aux décisions de justice, aux documents administratifs, à divers litiges en général, ou de la réconstitution de l'arbre

généalogique d'un fils d'esdave revenu à ses sources pour rechercher sa famille d'origine. Pour le fils revenu, l'accès aux données d'archives est possible car ses recherches porteront sur des données d'archives vieilles de plus de cent ans. Par contre les chercheurs privés réclament des documents de plus en plus récents qui sont toujours sous protection de la loi. A ce niveau, seuls la loi et le sens de discernement de l'archiviste doivent l'emporter sur la demande pressante des usagers.

**Activités de la l'Archive Nationale**: selon le rapport d'activités des archives nationales présenté par l'ancienne directrice des archives nationale Madame Paraiso Elise, il convient pour présenter l'AN de la situer en deux périodes à savoir : avant, et après l'année 1990.

Situation des Archives Nationales avant 1990 : Les d'archives se composent de plusieurs éléments à savoir : le fonds Historique, le fonds d'archives imprimés, le fonds de l'iconographie, le fonds d'archives sonores et le centre de documentation et la bibliothèque. Le fonds historique est l'un des principaux fonds de l'Afrique Occidentale Française (1848-1958) et est estimé a 800 mètres linéaires. De par sa richesse et la qualité des documents, les archives coloniales sont inscrites au registre « Mémoire du Monde » de l'UNESCO. Elles jouissent d'une fréquentation internationale en matière de recherches scientifiques et techniques, et occupent la 3è place dans la sous région en dehors des fonds de Dakar et de Bamako.<sup>62</sup>

Situation après 1990 : Avec la prise du décret 90-384 du 4 Décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales, il y avait eu une restructuration des Archives Nationales mettant ainsi les archives nationales sous tutelle de la présidence de la République. Les archives étant un organe de coordination des activités des ministères, et aussi vues l'importance et la valeur des documents qu'elle abrite, la présidence est le seul organe indiqué pour parrainer l'archive nationale. Il fallait la mettre sous la présidence de la République car le rôle de la présidence est aussi comme l'archive nationale d'assurer la coordination entre les institutions. Cette nouvelle appartenance des archives lui à conférer une attention particulière quand à son bon fonctionnement de la part du gouvernement. En ce qui concerne les activités du service des Archives, elles se réduisent, faute de personnelles au service des « versements, dépouillements et tri », un des services vital de toute archive. Ce qui a notamment permis de classer les archives béninoises en différentes Séries (E, N, K, H, G, Q, 1F) qui traitent : E: des affaires Politiques - ; N: Affaires militaires - ; K: Travaux publiques - ; H: Santé et assistance - ; G: enseignement, Sciences et Art - ; Q: Affaires Économiques - ; 1F: Police

### 2.2.3.2.3 La Bibliothèque Universitaire de l'Université d'Abomey-Calavi UAC

En ce qui concerne l'historique de la Bibliothèque Universitaire UAC, les prestations de services ainsi que l'Organisation et Fonctionnement. Ces informations peuvent se retrouver dans le bulletin d'Information UAC sous: <a href="http://www.uac.bj/index.php?id=127">http://www.uac.bj/index.php?id=127</a>. (Bulletin d'Information de l'UAC, 2012)<sup>63</sup>

<sup>63</sup> Université d'Abomey Calavi (2012): Bulletin d'information de l'UAC (N°001 Mars 2012). URL: <a href="http://www.uac.bi/index.php?id=127">http://www.uac.bi/index.php?id=127</a> (14.04.2012).

34

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Paraiso, Elise (2004): Rapport d'Activités des Archives Nationales du Bénin. URL: <a href="http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?artide48&var\_recherche=paraiso%20elise">http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?artide48&var\_recherche=paraiso%20elise</a> (15.04.2012).

Fonds et offre de services: La BU offre des services variés aux étudiants et aux enseignants, en appui à leurs activités de formation, d'enseignement et de recherche. Elle compte environ 50 000 ouvrages et 320 titres de périodiques dont 120 courants. Les services de la BU sont destinés aux enseignants et aux étudiants de tous les établissements de l'Université Nationale du Bénin. Les personnes n'entrant pas dans ces catégories peuvent être admises par le Directeur. La salle de lecture des étudiants est située au rez-de-chaussée. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 22 heures sans interruption et le samedi de 8 heures à 13 heures. La carte d'étudiant est exigée à l'entrée. La salle de lecture des étudiants comporte 200 places assises. Les ouvrages sont en libre accès. La salle de lecture des professeurs est située à l'étage et est accessible aux enseignants et aux étudiants en année de recherche. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures. Elle comporte de nombreux ouvrages de référence, des thèses, et des périodiques disponibles à la bibliothèque. Les professeurs ont également accès à la salle de lecture des étudiants. La salle d'actualité quant à elle est située au rez-de-chaussée. Elle est accessible à tous les usagers de l'université, y compris au personnel administratif, technique et de soutien. Elle offre des titres variés de journaux et de magazines nationaux et internationaux. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures. Le prêt des ouvrages pour l'utilisation à domicile se fait aux heures d'ouverture de la salle de lecture des étudiants. En ce qui concerne les prèts des livres, les retards sont sanctionnés par une amende, mais peuvent entraîner le retrait de l'autorisation d'emprunt. La bibliothèque de l'université offre aussi un service de prêt inter-bibliothèque, relié à toutes les bibliothèques du monde entier. Le catalogue est tenu à la disposition des usagers fichier-titres, fichiermatières ainsi qu'un fichier des thèses et mémoires. La BU offre un service payant de photocopie, ouvert à tous. Ce serait hors de question de vouloir comparer la BUC à la bibliothèque publique cantonale de Bâle qui détient près de 4.000.000 de livres et Périodique, près de 60.000 livres très anciens dans le département des manuscrits. Par contre une comparaison sous regionale pourrait être plus édifiante. La BU abrite en son premier étage le campus numérique Francophone de l'Université.

**Le campus numérique Francophone**: l'Agence Universitaire de La Francophonie a installé près de la BU un Campus Numérique dont les principaux objectifs sont: Offrir une plate-forme moderne d'ingénierie pédagogique :

- favoriser l'accès à la recherche d'information ainsi qu'aux banques de données francophones et tenir à disposition des documents primaires.
- permettre la communication électronique de l'information scientifique et technique à travers le Réseau Francophone d'information qui est la partie Francophone de l'inforoute. Le site du campus numérique francophone à Cotonou est : (<u>www.bj.refer.org</u>).

### 2.2.3.2.4 Compte Rendu du voyage au Bénin- Réalisation de Vidéo

**Situation de départ :** En commençant les cours de la formation continue du MAS IS Chur le 18 Octobre 2010, nous ne saurrions prétendre ce qui nous attendrait à la fin de notre formation, encore faut il réussir les examens des différents certificats composant le programme du Master en Science

de l'Information en Études Avancées qu'offre la Haute École de Coire. Avec l'obtention du premier Certificat " CAS IS Grundlagen der Informationsarbeit", une prise de conscience soudaine de l'importance que revêt "l'information" dans toute sa dynamique nous a été revelé. N'oubliant pas nos origines africaines, et ayant pris conscience de ce que pourrait être le développement de l'Afrique dans une dynamique de l'information, nous nous sommes alors promis, qu'au cas oú, nous reussirons tous les examens, nous allons contribuer au développement de l'Afrique dans ce sens! C'est ainsi que nous avions pensé à la réalisation d'un enrégistrement vidéo des principaux centres de documentation et bibliothèques à Cotonou et à Porto-Novo pour un départ, en vue d'une analyse minutieuse de cette information visuelle avec d'autres personnes du domaine des sciences de l'information et réfléchir ainsi sur ce qu'on pourrait améliorer dans le circuit informationnel au Bénin. Très tôt cette réalisation à pris les allures d'un mini-Projet.

Au niveau des dates, l'inter Semestre entre le Certificat de "Management" et le Certificat "Information Topics" était la seule période adéquate où nous pouvions nous rendre au Bénin pour réaliser le mini-Projet d'enrégistrement visuel des centres de documentation, tout en espérant réussir les examens finaux d'une part, et d'autre part dans le souhait que notre travail de fin de formation puisse porter sur la question de l'information au Bénin. De même cette période coïncidait avec les congés d'Ascension, et ainsi nous ne saurions manqué beaucoup de cours du troisième certificat "Information Topics" tant précieux pour la suite de notre formation. Ainsi du Lundi 30 Mai 2011 au Lundi 13 Juin 2011, nous nous étions rendu au Bénin.

Context: Partant du fait que le programme d'étude se tient en Suisse, et que le corps professoral qui noterait notre travail est en Suisse, nous avions jugé important de réaliser un enrégistrement vidéo qui pourrait témoigner visuellement de l'état des bibliothèques et autres centres de documentation au Bénin au cas où notre travail pratique de fin de formation porterait sur un sujet qui a attrait à " l'information au Bénin". Fortuitement cette anticipation a porté son fruit puisque nous avons obtenu heureusement à la fin de notre formation, un thème qui portait aussi sur le sujet. La seconde motivation est aussi, pour des raisons d'archives, de pouvoir réaliser une vidéo qui puisse regrouper à une période donnée de l'histoire tous les principaux centres de documentation à Portonovo et à Cotonou pour un futur lointain. A ce jour aucune réalisation de ce genre n'existe encore, c'est donc une prémière en ce qui concerne la documentation au Bénin. La troisième motivation est de pouvoir récolter les avis des hommes du métier de la documentation par rapport aux problèmes de l'accès à l'information au Bénin.

**Mandat et objectifs :** Notre mandat personnel que nous nous sommes fixés a consité en 3 objectifs genéraux, divisés en objectifs spécifiques presque identiques.

- Réalisation d'un enrégistrement vidéo des fonds et traitement des livres à la Bibliothèque Nationale du Bénin à Porto-Novo
- Consultation des fonds proposés
- Systèmes de fonctionnement de la BN, l'acquisition des documents, le catalogage, et le fonctionnement du service des prèts de la BN
- Interview du directeur de la BN

- Réalisation d'un enrégistrement vidéo des Archives Nationale du Bénin à Porto-Novo
- Interview du directeur des Archives Nationale
- Conditions, techniques d'archivages et systèmes de saisie des données d'archives aux Archives Nationales
- Règlements interieurs et lois sur les Archives au Bénin
  - Réalisation de Vidéo des bibliothèques des centres culturels chinois, Américains et l'Institut français d'Afrique du Bénin (Ex Centre Culturel Français)
- Interviews

**Méthodologie**: Avant de partir de la Suisse le 30 Mai 2011, nous avions contacté par mail le 09. Mai 2011<sup>64</sup> le directeur de la Bibliothèque Nationale pour lui faire part de notre projet. Ce courriel est resté malheureusement sans réponse. Quant aux Archives Nationales, leur site internet (www.an.bj) ne fonctionnait pas. Nous nous sommes alors dit que sur place au Bénin, nous pourrions nous rendre directement dans les différentes institutions et ainsi exposer notre projet dans l'espoir de convaincre nos les responsables en charge de ces institutions! Pour ce, et pour ne pas se faire surprendre pas des imprévus et des contre temps, nous avions alors conçu un programme rigoureux d'exécution du mini-projet que voici:

**Tableau 1:** Programme au Bénin en vue de l'enregistrement d'une vidéo des centres de documentation à Cotonou et à Porto-Novo.

Dates	Réalisations et objectifs à atteindre
Lundi 30.05.2011	Arrivée à Cotonou à 20 heures ( heure locale)
Mardi 31.05. 2011	Visite à la Bibliothèque Nationale ( Prise de Rendez-vous
	avec le directeur)- Visite des Archives Nationales. Prise de
	Rendez-vous
Mercredi 1.06.2011	Rencontre avec le chef du Studio plein Ciel-Vivancial
	Production, Mr Carmagnolle Vivance (Le Cameraman)
Jeudi 2.06.2011	Visite des Centres Culturels Chinois et Américains et de
	l'institut Français du Bénin- Prise de Rendez-vous
Vendredi 03.06.11	Enrégistrement Vidéo des fonds la BN et de l'AN. Interviews
Lundi 06.06.11	Enrégistrement Vidéo des Centres Culturels Américains,
	Chinois et de l'Institut Français du Bénin. Interviews
Mardi 07. 06.11	Récapitulation. Saisi des données informatives.
Mercredi 08.06.11	Rendez-vous au Studio en vu Retrait des CD de projection
	Vidéo.
Jeudi 09.06.11 au Vendredi 10.06.11	Période prévue pour toutes formes de contre temps!
Lundi 13.06. 2011	Retour en Suisse

Mais la conception de ce calendrier ne sera qu'une illusion car la réalisation sur le terrain revèle d'autres réalités.

<sup>64</sup> Bamigbokpa, Akim (2010): Mail du 09. Mai 2011 sur le thème visite à la bibliothèque Nationale du Bénin.

### Réalisation proprement dite de la Vidéo.

**Problèmes**: Après plusieurs rendez-vous et de vains efforts en vue de rencontrer les directeurs des Bibliothèques et Archives Nationales, et ce malgré l'exigence d'une demande écrite soutenue par une lettre de recommandation, de la part de notre école de formation, que le professeur M. Naegeli Urs nous enverrait de toute promptitude par courriel, nous n'aurions pas pu réaliser le projet au niveau de ces deux institutions nationales!

**Les Raisons**: L'agenda, nous supposons du directeur de la Bibliothèque Nationale ne nous avait pas permis de nous rencontrer pendant cette période. Pourtant, nous avions remis notre demande à la directrice adjointe de la Bibliothèque Nationale qui nous avait fait savoir, que seul le directeur pouvait donner son aval en ce qui concerne notre projet.

De même au niveau des Archives Nationales, nous n'aurions pas pû rencontrer aussi le directeur, nous ne savons pour quelles raisons. Mais une employée des Archives Nationales, nous avait alors fait savoir que le directeur n'accepterait pas notre projet de toutes les manières pour des raisons de protections des données d'archives! De la même manière, au centre culturel Américain, il est formellement interdit de rentrer dans l'enceinte du centre avec toutes formes d'appareils électroniques (cameras, portables, appareils photos et autres) pour éviter des attentats! Ce sont sont les nouvelles mésures du CCA depuis les attentats du 11 Septembre 2001. Ainsi donc au Centre culturel Américain, le projet est voué là aussi à l'échec.

Succès: Notre demande de réalisation de projection vidéo et ce, malgré notre savoir-faire béninois sera seulement accepté dans deux institutions pendant cette courte période sus-mentionnée, notamment à l'institut français et au Centre Culturel Chinois du Bénin. Il faut noter ici la présence de mon père à nos côtés (un homme âgé) qui a donné plus de crédibilité au projet. De même il faut reconnaitre le soutien du bibliothécaire en charge du centre de documentation chinois, M. Julius Tohitoho, qui s'est personnellement investi pour convaincre les autorités chinoises du centre, ce qui ne devrait pas être facile, quand on sait que les chinois sont réticents en ce qui concerne les reportages vidéos. En somme nous avions donc interviewés les bibliothécaires en charge du CCC, et celui de l'institut français d'Afrique. Ce demier, il faut l'avouer aussi, n'a pas caché sa réticence à la camera le jour de notre rendez-vous. Ce qui à fait que nous devrions présenter nous-même personnellement l'Institut. C'est seulement avec M. Tohitoho Julius du centre culturel chinois, que nous avons pû faire un reportage et un interviews de qualité. (voir CD joint au travail qui décrit mieux les centres culturels qu'un long discours). Il est à noter que le financement de ce mini-projet est fait uniquement sur nos fonds propres.

### 2.2.3.3 L'information administrative au Bénin

Il ne sera fait ici aucune différence entre l'information administrative et documents administratifs. Selon la loi française du 17 Juillet 1978 qui définissait l'information administrative comme le cite Sonon (2004) comme : «tous dossiers, rapports, études, comptes rendus, procès-verbaux,

statistiques, directives, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles comportant une interprétation du droit positif et les avis, précisions et décisions émanant des administrations...»<sup>65</sup>. Ces documents peuvent se présenter sous la forme de support écrit, sonore, vidéo ou informatique et émanent des archives, ou sont détenus par les services administratifs publics. Les services administratifs publics dont il s'agit sont : les institutions de la République, les ministères et leurs directions techniques, les établissements et entreprises publiques, les archives nationales. Ainsi pour des questions d'interêts publics, de transparence, le citoyen a le droit d'accéder à l'information administrative, l'intéret public étant selon Derieux (1994) de:

concevoir l'information comme un instrument de contrôle et de participation des citoyens à la vie publique, constitutifs et caractéristiques d'un régime démocratique. L'intérêt public, c'est l'expression du pluralisme des idées et des cultures, dans le respect de la diversité des opinions et des croyances. L'intérêt public, c'est l'accès à la connaissance et l'aide à la réflexion et à la compréhension (...) L'intérêt public, en droit de la communication, c'est la reconnaissance du droit du public à l'information <sup>66</sup> (Derieux 1994, "In" Sonon, 2004)

Ainsi donc, pour des questions d'intérets publique, de la bonne marche de la démocratie et du maintien de la loyalité et de la transparence entre le rapport gouvernants/gouverné le citoyen doit pouvoir accéder à l'information administrative!

Dans ces conditions précitées d'analphabétisme et du manque d'orientations de la majorité des citoyens béninois, seuls les journalistes et certains citoyens lettrés peuvent theoriquement accéder aux documents administratifs et mettre ainsi au clair le reste des citoyens dans les langues locales respectives du pays! Mais l'accès à ces informations administratives au Bénin, déjà protégé par des règles de la déontologie administrative, reste entouré de pratiques souvent peu catholiques des agents de l'administration. (Voir le sous-chapitre 2.2).

### 2.2.3.4 Les Masses Médias au Bénin

En 2004, on décompte avec Sonon (2004) « Le Bénin dispose à ce jour de vingt-cinq (25) quotidiens, une quarantaine de radios privées commerciale et non commerciales et trois (3) télévisions privées. Ces médias fonctionnent dans un environnement concurrentiel et déontologique réglementé par l'Etat». En 2011, le Bénin compte quatre (4) chaines de télévisons (ORTB, LC2, Golf TV et Canal plus) dont les trois demières sont privées et se livrent une concurrence achamée pour gagner le marché des publicités. Selon l'article de Groga-Bada (2012) une cinquième chaine est en gestation<sup>67</sup>, un Lifting de L'ORTB et devrait voir le jour début 2012! Le Bénin compte aujourd'hui plus d'une quarantaine de radios communautaires pour pâlier aux problèmes de divergences lingustiques

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Sonon, S. (2004): Liberté de presse et accès aux informations administratives en République du Benin. URL: <a href="http://www.memoireonline.com/02/08/913/liberte-de-presse-acces-informations-administratives-benin.html">http://www.memoireonline.com/02/08/913/liberte-de-presse-acces-informations-administratives-benin.html</a> (14.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Derieux, Émmanuel: « l'intérêt public en droit français de la communication » in: Derieux, Emmanuel / Trudel, Pierre: L'intérêt public, principe du droit de la communication francais et Québécois : actes du colloque franco-quebécois 19, 20 et 21 septembre 1994 ; Paris : Victoires Editions, 1996 ; p.7.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Groga-Bada (2012): Benin- Média. Chaines privées recherchent financements. URL: http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2659p125-126.xml0/medias-concurrence-publicite-annonceursbenin-medias-chaines-privées-recherchent-financements.html (15.04.2012).

mais aussi, la démonopolisation des ondes intervenue en Août 1997 reste le fer de lance de la multiplication des radios locales, sources d'informations principales des populations rurales! Il est à noter que la plupart de ces chaînes sont sur satéllites et peuvent être écoutées de par le monde.

# 2.2.3.5 L'internet et autres sources numériques au Bénin

L'avènement de l'internet au Bénin, relativement récent, est intervenu avec le Sixième Sommet de la Francophonie qui s'est deroulé à Cotonou en Décembre 1995. En effet il fallait couvrir les activités du Sommet, ainsi le Bénin s'était doté d'une passerelle d'accès à l'internet de 64 kbps qui avait été géré par l'OPT (Office des Poste et Télécommunications). Le transport des données était réalisé par encapsulage du réseau X25 et du internet protocol (IP). Ainsi la culture de l'informatique a pris tout timidement son essor vers la fin de l'année 1995 mais reste très faible comparé à d'autres pays de la sous région. L'enseignement de l'Informatique commença aussi avec l'Institut Nationale d'Économie, mais bien avant au debut des années 90, le Bénin proposait des formations en Brevet de Techniciens Supérieur. En général, l'informatique était perçue comme un outil bureautique. L'ordinateur n'est pas encore totalement perçu comme un outil capable de gérer les informations au quotidien! Et les nouvelles technologies de l'information, ne sont pas encore perçues par la majeur partie de la population comme un gage d'échappatoire à la pauvrété. En ce qui conceme les infrastructures de l'internet et des sources numériques, il urge de s'attarder sur l'article de Amessinou (2007), « Etat des lieux des TIC au Bénin» paru sur le site de l'AEDEV (Association pour le eDéveloppement): http://www.aedev.org/spip.php?article1480

De nos jours, selon le rapport du site de *"internetworldstatistic*", seulement 3%<sup>68</sup> de la population béninoise utilisent l'internet. Quant à l'utilisation des réseaux sociaux comme facebook, le Bénin occupe la 133è place dans le monde. C'est ainsi que le site du Socialbakers (2011) rapporte

Our social networking statistics show that Facebook penetration in Benin is 1.50% compared to the country's population and 67.86% in relation to number of Internet users. The total number of FB users in Benin is reaching 135720 and grew by more than 5500 in the last 6 months. Comparing these nearest countries by penetration of Facebook users shows that Benin has 0.14% higher FB penetration than Papua New Guinea and 0.07% lower FB penetration than Bangladesh.<sup>69</sup> (Socialbakers 2011)

On peut alors affirmer sans crainte de se tromper que l'usage de l'internet, des sources digitales, de la téléphonie mobile au Bénin est en progression, et leur impact sur l'économie béninoise n'est plus à demontrer. C'est ce que confirme d'ailleurs l'article de Andalao (2012) suite à la coupure pendant trois jours du Bénin de la toile mondiale causée par la section d'un cable sous marin à fibres optiques.

72 heures durant, les cybercafés et l'administration béninoise ont été coupés du reste du monde. Une situation due au dysfonctionnement dans la fourniture en internet. Une

<sup>68</sup> Internetworld statistics (2011): Africa. URL: <a href="http://www.internetworldstats.com/africa.htm#b">http://www.internetworldstats.com/africa.htm#b</a> (20.04.2012).

<sup>69</sup> Socialbakers (2011): Bénin Facebook Statistics. URL: http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/benin 19.04.2012.

descente dans quelques cybercafés de Cotonou a permis de se rendre compte des dégâts occasionnés par la rupture de la connexion au réseau internet<sup>70</sup>

Ainsi donc, en dépit des problèmes techniques qui peuvent épagner le Bénin d'accéder à l'internet quelles sont les pratiques humaines et culturelles qui empêchent la population d'accéder à l'information? Pour ce, il sera distingué dans les lignes suivantes des pratiques au niveau de l'administration ainsi bien qu'au niveau de la documentation.

# 2.3 Pratiques et problèmes liés à l'accès à l'information au Bénin

### 2.3.1 Au niveau de l'administration

Malgré l'existence d'un projet de loi au Bénin sur l'accès aux documents administratifs, des pratiques de la part de certains fonctionnaires béninois en ce qui concerne l'accès aux documents administratifs sont de plusieurs ordres:

Le secret professionnel et l'obligation de discrétion administrative: Certains fonctionnaires notamment des archives administratives, se cachent derrière la loi de protection des données d'archives pour contrecarrer tout accès aux documents archivistiques. Le journaliste ou le citoyen se trouve ainsi bloqué dans ses recherches! Aussi ces fonctionnaires sont protégés par l'article 378 du code pénal béninois qui soumet le fonctionnaire béninois à un absolut secret professionnel. Au problème d'ordre du secret professionnel s'ajoutent, généralement l'analphabétisme ou le manque d'information du citoyen concernant leurs droit et devoir. Les journalistes qui sont sensés informer le pleuple, exercent parfois leur métier dans une précarité absolue. De même des pressions d'ordre socio-économiques, politique et culturelle, notamment des ménaces d'envoûtements en cas de litiges, obligent parfois les investigateurs à abandonner leurs quêtes de vérités que sont les sources administratives.

En définitive, il est à noter que le problème d'accès à l'information administrative est général pour presques les mêmes raisons en Afrique subsaharienne! C'est ainsi que des colloques sont tenus, au Burkina Faso<sup>71</sup> du 27 au 28 Septembre 2007, au Senégal<sup>72</sup> le 16 Decembre 2009, sur le même thème en vue d'une amélioration problable de la situation. Ces deux colloques sous-régionaux se rejoignent sur la nécéssité de lois (qui ne sont pas muettes) qui autorisent les citoyens et les journalistes à pourvoir accéder librement aux documents administratifs! De même le gouvernement béninois envisage le projet "eBénin" ou les documents administratifs faciles d'accès seront listés et mis en ligne.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Adanlao, Serge (2012): Trois jours de rupture en fourniture internet. Le calvaire des internautes sur fond de récriminations. Article du Journal béninois le Matinal. URL: <a href="http://www.quotidienlematinal.info/?Trois-jours-de-rupture-en">http://www.quotidienlematinal.info/?Trois-jours-de-rupture-en</a> (15.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Média, Burkina Faso (2008): Mémorandum pour l'accès aux sources d'information, weblog, accessed. URL: <a href="http://www.sitesmedia.org/article-burkina.php3?id-article=730">http://www.sitesmedia.org/article-burkina.php3?id-article=730</a> (Octobre 2008).

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Institut Panos Afique de l'Ouest (2009), weblog, accessed. URL: <a href="http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?artide15404&lang=fr">http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?artide15404&lang=fr</a> (17.12.2009).

### 2.3.2 Au niveau de la documentation

Il sera distingué au niveau de la documentation deux formes de pratiques. Les problèmes en rapport avec la documentation au niveau de la Bibliothèque et Archives Nationales, ainsi qu'au niveau de la Bibliothèque Universitaire seront présentés plus bas.

Les pratiques favorables à la documentation: Elles sont favorables à la documentation et entrent

### 2.3.2.1 Pratiques

dans le cadre des activités des centres de documentation, elles sont caractérisées par une prise de conscience réelle des bibliothécaires de la nécessité d'informer le peuple. Ceci se traduit par des programmes de lecture publique en partenariat avec des missions internationales Unesco, l'AIF, la BIEF et diverses autres Coopérations bénino-française. L'obligation parfois de comptes rendus vis à vis du gouvernement. L'adhésion des centres de documentation (l'exemple des Archives et de la Bibliothèque Nationales), aux organismes internationaux font qu'ils améliorent leurs prestations. Les pratiques qui font obstacles à l'accès à la documentation : Elles sont caractéristiques en général des maux qui gangrènent l'administration publique béninoise. Elles se manifestent par un manque de motivation et d'enthousiasme de la part des documentalistes. Une incompétence de certains agents documentalistes qui se traduit par le manque d'emploi général dans le pays. Ainsi un expert en économie peut par manque d'emploi dans son domaine devenir documentaliste. De même l'amabiblité des documentalistes à leur poste de travail serait souhaité. Parfois une ignorance des législations en vigueur, en matière documentation de la part de certains documentalistes est à noter, et cela pourrait mettre en péril l'intérêt des usagers en recherche d'informations. Dans la même optique l'observation révèle parfois, un manque de conscience professionnelle qui se traduit par la négligence du travail, l'absentéisme et le retard. Ces situations sont d'une telle ampleur qu'elles se rencontrent dans les centres de documentation et aussi dans les services publics en général. Elles sont reconnues par tous les usagers et même par les documentalistes et bibliotécaires quand ils sont questionnés. Leur mauvaise volonté au travail se manifeste par le peu d'attention qu'ils font aux usagers, de leurs doléances et souhaits, de l'évolution du travail en général. Les conséquences de ces attitudes se ressentent sur la recherche scientifique, et l'accès à l'information documentaire de manière rapide. Un autre aspect des manifestations, et le plus déshonorant d'ailleurs, c'est la recrudescence de la délinquance administrative avec les pratiques de corruption pour avoir accès de manière rapide à l'infomation documentaire, de concussion, de trafic d'influences, d'abus de pouvoir, les pratiques peu orthodoxes qui amènent certains documentalistes à rançonner et à contraindre les usagers à se soumettre de gré ou de force à ces agissements qui violent les principes de la morale. En ajoutant à ce décor déjà accablant, la mentalité selon laquelle la fonction publique est une source de richesse, et aussi cette manière de penser de la part de certains documentalistes qui croient que plus on souffre pour accéder à un document, mieux on en apprécie la valeur. Ce qui expliquent leurs comportements incongrus face aux usagers des centres de

documentation. Au nombre de tous ces pratiques déjà assez répugnantes pour accéder sans contraintes à l'information s'additionnent encore quelques problèmes.

### 2.3.2.2 Problèmes

Au niveau de la Bibliothèque Nationale: La situation géographique de la BN qui est construite à Ouando<sup>73</sup> dans une banlieue de Porto-Novo fait d'abord qu'elle n'est pas encore connue par beaucoup de personnes dans la population. Le site actuel de la BN (www.bnb.bj) n'est plus fonctionnel. Le taux élevé de la population béninoise d'analphabétisme en langue officielle le français, langue dans laquelle la majorité des livres dans les rayons est écrite. Le manque de documentation en langue locale, la production de la Bibliographique nationale n'est pas assez importante; ce qui entraine une irrégularité de son édition. Une absence accrue de la part du gouvernement, d'une politique formellement définie et appliquée en matière de la documentation et dans les bibliothèques. La couverture inégale, voire inexistante dans certaines localités, sur le territoire national, des bibliothèques, ou de centres de lecture publique et de documentation. Le manque de recrutement de la part du gouvernement de personnel (qualifié et non qualifié), l'absence d'infrastructures appropriées; une absence d'initiatives de la part des responsables qui ne disposent pas de moyens propres, de même qu'une insuffisance des moyens financiers mis à disposition de la BNB par l'etat sont à noter.

**Au niveau de Bibliothèque Universitaire**: La construction d'une Bibliothèque Universitaire digne du nom car celle actuelle ne dispose que de 200 places assises pour un effectifs d'étudiants de plus de 50.000. Il faudrait :

- Actualiser les périodiques afin de favoriser l'émergence de la recherche scientifique.
- Ouverture de la Bibliothèque même au public non universitaire.
- L'insuffisance des ressources, infrastructurelles, financières et informationnelles.
- Difficultés d'accès à la documentation scientifique internationale.
- Deception des chercheurs et scientifiques désireux de faire le point bibliographique sur un sujet précis car manque et inadéquation de la littérature souhaitée dans la Bibliothèque Universitaire.
- Obligation pour les chercheurs d'actualiser leur fichier documentaire, aux coût exorbitants et dissuasifs d'acquisition en Europe et en Amérique.
- Blocage presque totale de la recherche scientifique et ainsi de la parution des résultats de recherches pour problèmes de documentation.

**Au niveau de l'Archive Nationale**: Avec la coopération Bénino-française, un bâtiment provisoire a été construit pour sauver les archives de leurs situations désastreuses avant 1990. Le gouvernement a mis les moyens pour la construction définitive du nouveau siège dans des conditions hygrométriques de tempérarature et de securité.

-

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Une localité à Porto-Novo, Bénin.

Toutefois quelques problèmes d'ordre techniques subsistent toujours quant au bon fonctionnement et à l'accès aux archives nationales :

- ➤ Effective mise en application du décret 90-384 du 4 Décembre 1990, portant organisation des archives nationales. Ainsi on pourrait engager plus de personnel afin de faire fonctionner tous les services de l'archive nationale.
- Actualisation du courriel électronique des archives nationales. Manque parfois de cartons d'archives.
- Problèmes récurrents de la sauvegarde à longs termes des différentes sortes d'archives, auxquelles s'ajoutent chaque année une masse de production de documents administratifs.
- Nécéssité de formation continue des archivistes en matière de protection des données d'archives. Et la nécéssité de débureaucratiser l'accès aux archives Nationales.

# 2.4 Résumé de la seconde partie

Au vu de tout ce qui précède, la question de l'accès à la documentation et à l'information en général au Bénin sont, d'ordre financiers, infrastructurels, organisationels, comportemental, logistiques, socio-économiques et politiques. Ces problèmes sont toujours malheureusement réels et actuels.

Recontre avec M. Guy Thomas: En quête d'un "Outsider View" sur la question de l'accès à l'information en général en Afrique subsaharienne, nous avions eu la chance de rencontrer et d'interviewer M. Guy Thomas le 09.01.2012 dans les locaux de la "Mission Bâloise 21" grâce à une collègue Alice Spinnler qui a rendu cette rencontre possible. Guy Thomas est l'actuel directeur du centre des Archives et de la Bibliothèque de la "Mission Bâloise 21". De part son engagement pour l'Afrique, en ce qui concerne l'accès à l'information, à la documentation et à l'éducation, Guy Thomas a enseigné des années durant à l'Université de Boa au Caméroun et entretient des rapports étroits sous forme de projets avec bon nombre de pays subsahariens, notamment le Caméroun et le Ghana. Guy Thomas était absolument la personne qu'il fallait rencontrer dans le cadre de notre travail, pour récolter son point de vue et profiter de son expérience.

Son avis par rapport à notre thématique a été dair. Selon lui, il faudrait de prime abord, une réforme sociale qui commence par une auto-identification des subsahariens, et une sensibilisation quant à l'importance que revêt la connaissance sur papier. Car s'il est dair que la connaissance, c'est du pouvoir, pour s'acquérir une auto-indepandence, il faudrait donc s'enquérir de ce pouvoir qu'est la connaissance. Non seleument il s'interrogera sur le but réel de l'accès à la connaissance en Afrique subsaharienne quand on tient compte du context socio-économique et politique du continent (les quelques diplômés sont au chômage), en ces termes: Quel est le but et le sens de l'amélioration de l'accès à l'information en Afrique subsaharienne? Est-ce que le fait d'accéder à l'information guarantit un travail, quand on sait que 80 - 90% des étudiants qui sortent des universités se disent sans perspectives? Selon Guy Thomas l'Afrique subsaharienne doit réévaluer l'éducation, les recherches scientifiques et ainsi donner une chance aux jeunes de s'offrir un emploi et si possible une formation continue. Il posera aussi la question bibliothéconomique des bibliothèques subsahariennes

notamment les questions de l'offre et de la demande, ainsi que la reconnaissance et l'appropriation des valeurs intrinsèques d'un document. Les subsahariens doivent non seulement relever le défi de l'auto-identification par exemple par des questions comme " Qui suis-je? D'oú est-ce que je viens? Et oú est-ce que je m'en vais? Mais aussi les subsahariens doivent s'offrir la compétence de la recherche critique. De même une nécéssité de collaboration en réseaux entre différentes entités de la recherche scientifique sur terre subsaharienne s'impose. De même Guy Thomas, abordera la question de la recherche, de la valorisation et du développement du potentiel individuel et personnel en tant que capital en ces temes: Il y a t'il un potentiel de développement personnel et collectif sur terre subsaharienne? Comment développer ces potentiels pour des objectiifs cibles? En ce qui concerne les infrastructures, il urge selon lui, en mettant en place des infrastructures, de les faire dans un contexte de globalisation, c'est à dire en construisant ces infrastructures, qu'on soit conscient que le monde entier les observe, et qu'un minimum de normes soit prises en compte. Guy Thomas soutiendra, pensant aux moteurs de véhiculation de la culture et de la connaissance que sont les livres, qu'il faudrait une réafricanisation de la société subsaharienne oú la valeur de la pensée collective retrouveront leur place, et oú la connaissance en tant que pouvoir triomphera. Selon lui le côté bibliothéconomique de l'information et de la culture doivent pouvoir être rendu visible aux populations, autrement dit: un processus public dans lequel on pourrait transformer, informer et convertir: "Papier- culture" = "Argent-liquide". Guy Thomas abordera même la question dans un sens philosophique, et dira: Puisque l'argent n'est qu'un moyen éphémère qui permet d'assouvir ou d'acquérir un bésoin, la valeur de la culture par contre est éternelle et pour des générations futures, d'oú la nécéssité d'un travail de sensibilisation melangée au dynamisme de l'émotion, des populations à proteger les supports d'archives et du papier en tant que vecteurs et transporteurs de la culture.

Guy Thomas condura par l'exposition de son projet actuel au Ghana, la mise au point d'une banque de données commune de photos rares sur l'Afrique par la technique numérique OCR (Optical Character Recognition) où les partenaires depuis l'Afrique peuvent directement accéder à l'information visuelle par les TIC.

Au parfum des différentes questions soulevées par Guy Tomas et les problèmes posés par l'accès à l'information au Bénin, Il urge de proposer des approches de solutions et alternatives afin de contourner un temps soit peu ces problèmes. Ces solutions qui relèveraient de l'application des TIC dans les domaines d'accès à l'information, sont peu coûteuses aussi bien qu'en infrastructures logistiques, que financières. Mais elle nécéssite, avant tout, une volonté politique locale et mondiale! Mais avant la proposition des solutions, quelle est la performance des bibliothèques au Bénin? A travers une enquête ménées auprès des usagers, cette performance sera de manière pratique élucidée.

# **Troisième Partie:** TIC Appliquées à l'Économie: fer de lance de l'économie béninoise?

# 3. Conception de méthodes et de stratégies en vue d'améliorer l'accès à l'information aux populations

### 3.1 Méthodes

# 3.1.1 Questionnaire et résumé des résultats de l'enquête

L'enquête portait sur la performance des bibliothèques en Afrique, en particulier au Bénin et sur l'évaluation d'idées en vue de faire accéder la population analphabète en langues étrangères à l'information pratique en générale. Nous avons voulu évaluer:

- La performance des bibliothèques (la coopération entre les bibliothèques publiques écoles et collèges publiques et privées) et la politique des gouvernements face aux bibliothèques publiques.
- L'efficacité et l'efficience des bibliothèques à travers l'offre et la demande et l'amélioration des qualités de services des bibliothèques.
- L'évaluation de quelques observations quant aux manques d'accès à l'information et aussi l'évaluation de quelques idées en vue de faire accéder la population analphabète à l'information documentaire, médiatique et pratique en langues locales.

Le questionnaire de l'enquête avait été énvoyé à 41 personnes dont 21 personnes ont répondu effectivement aux questionnaires soit un pourcentage de 51, 21%. Parmi les répondants, 17 personnes sont originaire et vivent au Bénin soit 80,95% des participants, tandis que les quatres autres personnes sont des étudiants vivant à Bâle et orginaire du Cameroun, du Nigéria, du Congo et de la Sierra Leone. Nous aurions souhaité récolter plus d'avis d'étudiants vivant en Europe mais malheureusement, la plus part de ces étudiants n'ont pas eu le temps de consacrer dix minutes aux questionnaires jusqu'à la date dôture du 1er Mars 2012! Ainsi l'avis des résultats de ce questionnaire proviennent uniquement des réponses de ces 21 personnes. De manière pratique, nous allons généraliser les résultats de ce questionnaire sur le Bénin, car la situation de l'accès à l'information semble être pareille dans les pays subsahariens.

**Profil des participants :** De façon générale, les participants sont des gens de plus de 18 ans et ont tous un niveau Baccalauréat, donc tous à 100% ont été à l'école. 19 des participants sont des hommes et 2 des femmes.

**Tableau: 2.** La performance des bibliothèques (la coopération entre les bibliothèques publiques écoles et collèges publiques et privées)

Je suis	Je suis	Je ne me suis	Mon école	Mon école ou	Mon école ou
inscrit(e) dans	inscrit(e) dans	jamais	organisait des	collège n'avait	collège
une	une	inscrit(e) dans	excursions	jamais	possédait une
bibliothèque	bibliothèque	une	dans des	organisé	bibliothèque.
depuis mon	depuis mon	bibliothèque.	bibliothèques.	d'excursions	
école primaire.	école			dans une	
	secondaire.			bibliothèque.	
4/21	10/21	10/21	9/21	17/21	12/21

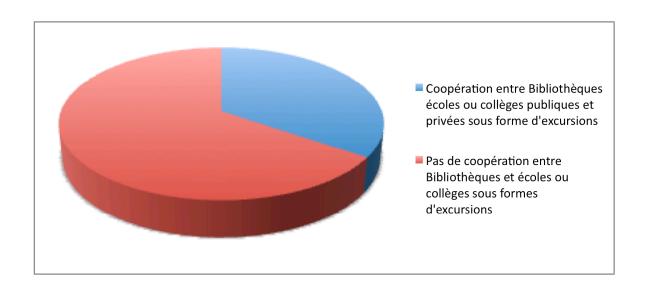


Illustration 7: Diagramme mésurant la coopération entre Bibliothèques et écoles publiques.

**Interpretation**: Les bibliothèques semblent être assez méconnues des participants depuis leur école primaire. Cela peut s'expliquer par le fait que, les bibliothèques béninoises ne travaillent pas réciproquement, en coopération avec les écoles publiques et privées. Ainsi 17 participants sur 21, soit un taux de 80,95% affirment ne jamais aller en excursion dans une bibliothèque avec leurs écoles ou collèges. Seulement 4 enfants sur 21 sont inscrits dans une bibliothèque depuis leur école primaire soit un taux de 19,04%. Ainsi donc plus de 80% des enfants au Bénin n'auront pas connu de bibliothèques depuis leurs primaires. Le taux d'inscription s'améliore et atteint 47,61% dès que les enfants atteignent le secondaire. Vu le fort taux d'ininscription à 80,95% dans les bibliothèques depuis le primaire, il urge de solidifier la coopération des écoles et des bibliothèques publiques même sous forme de lois!

Tableau 3. La politique des gouvernements face aux bibliothèques publiques

Politique du gouvernement 3	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
face aux bibliothèques			
publiques			
Toutes les bibliothèques	16	3	2
publiques ont un statut			
juridique.			
L'état met des moyens	1	19	1
financiers suffisants à leurs			
dispositions.			
L'état met à la disposition	2	19	0
des bibliothèques des			
infrastructures adéquates.			
Le gouvernement se base	3	17	1
des statistiques sociales			
pour définir les budgets de			
bibliothèques.			
L'état contrôle la (	0	21	0
performance des			
bibliothèques par rapport			
aux objectifs qu'elles se sont			
fixées et par rapport aux			
besoins d'informations des			
populations.			
Le gouvernement national (	0	21	0
ou local identifie le besoin en			
information documentaire			
des populations suite à une			
étude préalable d'experts.			
Le gouvernement 3	3	17	1
encourage les populations à			
s'inscrire dans les			
bibliothèques.			
Ma ville ou mon village	18	3	0
possède des bibliothèques.			

**Interpretation**: Tous les participants confirment presque à 100% que l'État béninois fait montre d'une ingérance totale des bibliothèques publiques, l'État ne s'implique pas quant à la suivie, l'évaluation, la fourniture d'infrastructures adéquates à quelques exceptions près, ainsi que l'évaluation des fonds proposés suite à une étude préalable d'experts, par rapport aux bésoins des populations. Par contre, ils cochent à 76,19% que les bibliothèques possèdent un statut juridique.

**Tableau 4**. Efficacité et efficience des bibliothèques (offre et demande)

Efficacité et efficience des	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
bibliothèques.			
15) Le nombre d'inscrits	0	20	1
dans les bibliothèques est			
en adéquation par rapport			
au nombre d'habitants des			
villes ou campagnes.			
16) La jeunesse (étudiants	15	4	2
et élèves) est fortement			
représentée dans les			
bibliothèques.			
17) Les bibliothèques	12	9	0
organisent des animations			
médiatisées connues des			
populations.			

Offre et demande	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
18) Les fonds ou	7	14	0
documents proposés par les			
bibliothèques sont en			
adéquation par rapport aux			
besoins d'informations des			
usagers.			
19) Les usagers sont	6	15	0
satisfaits de leurs			
prestations.			
20) Les bibliothèques sont	6	14	1
équipées des nouvelles			
technologies de			
l'information.			

**Interpratation**: Ce qu'il y a d'intéressant est de remaquer que 71,42% des répondants confirment une présence de la jeunesse dans les bibliothèques publiques, et 57,14% des participants disent que les bibliothèques font des animations médiatisées. Par contre ils affirment presque tous que le nombre d'inscrits n'est pas en adéquation avec la population. Ce qui confirme d'ailleurs la situation d'illétrisme et le manque de d'interaction entre bibliothèques et écoles publiques! Seulement 28,57% des répondants sont satisfaits des prestations de services des bibliothèques. De même 28,57% des participants croient que les bibliothèques sont équipées des nouvelles technologies de l'information. En résumé, il faut noter les efforts markétistes des bibliothécaires béninois qui font parvenir les jeunes aux bibliothèques à travers des animations, mais les services proposés ne sont pas toujours en adéquation aux bésoins des populations car tous les répondants reconnaissent que les taux d'inscriptions ne sont pas en adéquation par rapport aux populations. De même, il est à remarquer

que cette partie du questionnaire n'implique pas personnellement les participants eux même, sinon cela résulte de leurs observations actuelles.

**Tableau 5** Amélioration de la qualité de services

Amélioration des qualités de	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
service.			
Les bibliothèques proposent	3	18	0
aux usagers de leur donner			
des Feedback.			
Les bibliothèques font des	3	18	0
enquêtes quand à la			
satisfaction des usagers.			
On remarque une	9	12	0
motivation des			
bibliothécaires à mieux faire			
leur travail.			
Le personnel des	14	5	2
bibliothèques est qualifié.			
Les bibliothèques doivent	18	0	3
changer de techniques			
managériales.			

**Interpretation**: 85,71% des participants pensent que les bibliothèques doivent changer de techniques managériales et opter ainsi pour plus de dynamisme dans les bibliothèques! Une enquête sur la satisfaction des usagers n'est souvent pas ménée en vue d'obtenir le Feedback des usagers! Mais ici, il faut remarquer que le rapport clients/ prestations de services, n'est pas encore ancré au niveau des bibliothèques au Bénin.

**Tableau 6** Evaluation de quelques observations sur le manque d'accès à l'information.

Manque d'accès à	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
l'information.			
Les populations qui ne	21	0	0
savent ni lire, ni écrire en			
langues étrangères			
manquent souvent			
d'informations vitales et			
pratiques (par ex. savoir où			
voter, prix des produits à			
vendre, Météo)			
Tous les foyers ne	21	0	0
possèdent pas de poste			
radios ou télévisions pour			
avoir les nouvelles locales et			
internationales.			
La couverture d'onde	3	17	1
médiatique n'est pas encore			
totale dans mon pays.			
II n'y a pas de structures	21	0	0
pour leur fournir			
l'information dont elles ont			
besoin pour leurs activités			
respectives.			
L'accès à l'information par	17	4	0
cette couche de populations			
est rendu difficile suite aux			
pratiques répugnantes des			
agents informateurs.			
Les personnes qui ne savent	21	0	0
ni lire et écrire pensent que			
les bibliothèques ne sont			
pas faites pour elles.			

**Interpretation :** Les participants confirment à l'unanimité des observations à plus de 85% quant aux manques d'accès à l'information des populations locales analphabètes.

**Tableau : 7** Évaluation d'idées en vue de faire accéder la population analphabète à l'information documentaire, médiatique et pratique en langues locales.

Stratégies	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
Les bibliothèques doivent	21	0	0
agir et aller vers les			
populations en organisant			
des journées portes			
ouvertes sur des			
thématiques précises.			
Organisation de campagne	21	0	0
de démystification des			
bibliothèques à travers les			
médias comme seuls lieux			
pour lettrés.			
Invitation des personnalités	21	0	0
bien « écoutées » des radios			
locales dans les			
bibliothèques.			
Faire asseoir dans les	21	0	0
bibliothèques l'arbre à			
palabre africain autour des			
thématiques précises en			
langues locales.			
Possibilité de vulgarisation	21	0	0
de l'information par la			
messagerie GSM et			
l'utilisation gratuite de la			
fonction boite vocale en y			
laissant des informations en			
langues locales.			
S'assurer que la majeure	18	0	3
partie de la population			
possède un téléphone			
portable.			
Enregistrer les thèmes	21	0	0
scientifiques ou littéraires			
sous formes de Podcast <sup>74</sup>			
en langues locales.			
Possibilité d'excitation de la	5	15	1
population inscrite dans les			
bibliothèques par une			
rémunération sociale en vue			
de compenser les besoins			
financiers des populations.			

\_

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Le Podcasting est un moyen de diffusion de fichiers (audio, vidéo ou autres) sur internet

Production de livres en	21	0	0
langues locales, et faire			
diffuser en langues locales			
ces livres, sous forme			
d'émission radiophonique.			
Mise en place d'une	21	0	0
Médiathèque scientifique en			
langues locales dans les			
bibliothèques.			
Utilisation de l'énergie solaire	21	0	0
dans les villages dépourvus			
d'électriaité pour mettre en			
place les Cyber-centres.			

**Interpretation :** De même les idées émises pour faire accéder la population analphabète à l'information documentaire, médiatique et pratique en langues locales sont partagées à plus de 95% seulement le seul point de discorde réside au point de la rémunération sociale contre inscription dans une bibliothèque, en ce qui concerne les analphabètes. Ainsi 71,42% des participants n'approuvent pas cette idée pensant que les gens s'inscriront en masse seulement pour l'argent, vu le contexte socio-économique du Bénin, mais non pas pour l'information fournie par les bibliothèques, ainsi donc les budgets alloués au projet seront vite épuisés!

### En résumé à ce questionnaire, les points evalués a savoir :

La performance des bibliothèques ( la coopération entre les bibliothèques publiques écoles et collèges publiques et privées). <u>Réponse:</u> Pas de coopération sous forme de consensus!

La politique des gouvernements face aux bibliothèques publiques. <u>Réponse:</u> Aucune politique orientée du gouvernement béninois face aux bibliothèques publiques.

L'efficacité et l'efficience des bibliothèques à travers l'offre et la demande. <u>Réponse</u>: l'offre n'est pas en adéquation par rapport à la demande! Mais des efforts markétistes des bibliothécaires béninois sont à noter.

L'amélioration des qualités de services des bibliothèques. <u>Réponse</u>: Pas d'enquête quant à la satisfaction des usagers! Un bésoin accrû de changer des techniques managériales! L'évaluation de quelques oberservations quant aux manques d'accès à l'information. <u>Réponse</u>: Ces observations sont aussi partagées par les participants!

Et l'évaluation de quelques idées en vue de faire accéder la population analphabète à l'information documentaire, médiatique et pratique en langues locales. <u>Réponse</u>: Les propositions d'idées sont aussi acceptées par les participants! Le seul point de discorde réside, au point de rémunération sociale des analphabètes contre inscription dans une bibliothèque.

Pour mieux apprécier la situation au Bénin il urge de présenter l'avis d'un participant, M. Koutchika Zanmènou Donatien (2012) qui résume totalement la situation des bibliothèques au Bénin que voici :

Ici au Bénin, en dehors de la bibliothèque nationale située à Porto-Novo, l'Etat central se préoccupe peu de la création de bibliothèques. Ce sont surtout des organisations non gouvernementales (ONG) comme la fondation ZINSOU par exemple qui le font. Il existe de bibliothèque scolaire dans certains collèges (publics ou privés). En dehors de ces catégories, nous avons les bibliothèques des centres culturels américains, chinois, français qui répondent aux normes. La bibliothèque municipale de Cotonou par exemple est pratiquement non fonctionnelle. Aujourd'hui au Bénin, les élèves et les étudiants s'intéressent très peu aux livres, à la lecture. Ils préfèrent les films que très peu de bibliothèques proposent. Comme tu l'imagines, dans ces conditions la population analphabète est de facto exclue des quelques rares bibliothèques qui existent. Mais dans des secteurs d'activités (comme dans l'agriculture) il existe des centres de documentations. En matière d'équipements en nouvelles technologies de l'information seuls les centres culturels et la fondation Zinsou peuvent se tarquer de disposer d'équipements un peu adéquats. Les bibliothèques n'organisent pas des animations médiatisées connues des populations analphabètes alors qu'elles constituent près de 90% de nos populations. Le mal est encore plus profond dans les zones rurales où la bibliothèque publique est inexistante. Au Bénin, l'école nationale d'administration et de magistrature (enam) de l'université d'Abomey Calavi forme des techniciens en gestion de bibliothèque mais l'Etat met très peu (ou pas du tout) de moyen financier dans l'installation et l'animation efficiente des bibliothèques. Les projets d'installations de bibliothèques restent très souvent des éléphants blancs du fait de la corruption généralisée qui a gangrène notre administration.

Comme tu le constates, la satisfaction des usagers est très limitée. Possibilité d'excitation de la population inscrite dans les bibliothèques par une rémunération sociale en vue de compenser les besoins financiers des populations : cette possibilité est utopique à l'étape de notre contexte socio-économique caractérisé par un taux très élevé de chômage et de pauvreté car toute la population va alors se ruer vers les bibliothèques à la recherche de cette manne financière : les bibliothèques seront évidemment débordées et les budget alloué à cette activé sera vite obéré . Le Bénin avait tenté l'expérience des centres multimédias communautaires avec la mise en place de l'énergie solaire et l'électrification rurale. Mais la mauvaise gestion et la corruption les ont fait disparaître. Et le fait s'aggrave avec l'impunité. Il faut donc en amont, s'assurer de l'effectivité d'une volonté politique réelle de développement harmonieux de toutes les zones du territoire béninois et engager une lutte non factice contre la corruption et l'impunité. Voilà sur le vif, mes quelques petites remarques que je voudrais te faire avec l'espoir de t'apporter un peu d'éclairage sur le gigantesque travail que tu fais. Et tu sais que c'est avec plaisir qu'à ta demande, je donnerai, le cas échéant, encore plus d'informations sur le sujet. (Koutchika 2012, Information extraite des résultats de l'engête. Voir annexe)

# 3.1.2 Subdivision en trois publics cibles de la population par rapport aux besoins d'accès à l'information

3.1.2.1 Qui sont les analphabètes béninois et quels sont leurs bésoins en information ?

Selon l'Unesco (Anaphabétisme, 2012) « une personne est analphabète si elle ne peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne». L'analphabétisme dont il s'agit ici est celle en langues étrangères car au Bénin il faut aussi distinguer une forme d'analphabétisme en langues locales. Ce que le gouvernement béninois essaye de contrecarer au moyens des programmes d'alphabétisation en langues locales depuis l'independance du pays le 1er Août 1960.

Selon le rapport du Ministère de l'Aphabétisation et de la promotion des langues Nationales du Bénin dans le cadre de la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes en 2009 au Brésil (CONFINTEA VI) qui cite (INSAE 2002) " le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 15 ans et plus, reste encore élevé avec de fortes disparités entre les départements et les sexes ; il est de 67,4% sur le plan national dont 78,1% pour les femmes. <sup>176</sup> L'anaphabétisme en langues étrangères au Bénin, pour la majorité en zones rurales concerne les femmes, beaucoup plus vulnérables, qui exercent des activités diverses. Elles sont commerçantes, vendeuses, revendeuses, femmes au foyers ou sans emploi.

Quand aux hommes ils sont: des agriculteurs, des pêcheurs, des artisants, des chasseurs, des conducteurs de taxi en général ou parfois des sans emploi. Les paysans producteurs de coton et d'ananas font partie de cette couche. La production du coton et l'agriculture en général est un des secteurs les plus sensible de l'économie béninoise, car 38,2 % du Produit Intérieur Brut provient de ce secteur! Enfin les enfants qui soit par manque de moyens de leurs parents ou soit par manque d'une organisation gouvernementale structurelle en ce sens, n'ont pas pu être envoyé à l'école. Toutes ces couches de la population active ont besoins d'informations nécessaires et impérieuses quand à l'amélioration de leurs conditions de vie et aussi pour un meilleur rendement de leur activités lucratives, et de leurs productions agricoles notamment:

- Les paysans et agriculteurs ont besoins des informations en temps réels tant sur l'achats des intrants agricoles, du prix par kilos de vente de leurs récoltes et des moyens de conservation de celles ci, de la météo et des bonnes pratiques agricoles (l'utilisation des insecticides et engrais chimiques) pour un meilleur rendement de leurs activités, que sur la mécanisation de leur secteurs de travail.
- Les femmes commenrçantes et revendeuses doivent avoir des informations holistiques sur les prix des produits à vendre, les coûts des dévises et des marchés internationaux vu la régionalisation du commerce au Bénin.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Analphabétisme (Version du 09.04.12). In: Wikipédia. URL: <u>http://fr.wikipedia.org/wiki/Analphabétisme</u> (20.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Ministère de l'Aphabétisation et de la promotion des langues Nationales du Bénin, Avril 2008, http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIL/confintea/pdf/National Reports/Africa/Africa/Benin.pdf

Les enfants non scolarisées doivent être tenus conscients de l'importance que revêt l'éducation pour leur avenir et le gouvernement béninois est conscient de ce fait.

Vu la thématique de notre travail qui se porte non seulement sur l'information aux analphabètes, mais aussi l'information pour tous, il apparait impérieux de classer la population béninoise en trois publics cibles selon le besoin d'accès à l'information pour mieux appréhender le sujet.

**La couche cible A :** a plus de 67,4% de la population, ce sont des hommes, des femmes et des enfants qui ne savent ni lire, ni écrire dans aucune langue!

**La couche cible B**: entre 3 à 7 % ce sont des hommes et des femmes qui au moyens des programmes d'alphabétisation andragogiques en langues locales mis en oeuvre par le gouvernement qui a pris conscience très tôt des dangers de l'analphabétisme et de ses repercussions négatives sur le processus de développement économique, social et humain savent lire et écrire dans leurs langues locales respectives.

**La couche cible C**: entre 20 à 26% ce sont les personnes qui savent lire et écrire en langues étrangères mais sont parfois analphabètes en langues locales.

Ainisi donc quelles stratégies et méthodes concrètes d'accès à l'information pourrait-on appliquer pour soulager ces différentes couches de populations? Une question primordiale à laquelle nous apporterons des solutions au moyen de l'exemple indien d'application des nouvelles technologies de l'information dans différents domaines d'activités. Mais avant tout que possède le Bénin à l'heure actuelle comme infrastructures d'accès à l'information?

# 3.2 Strategies

# 3.2.1 Analyses d'infrastructures actuelles dans les villes et villages

La couche cible A: En ce qui concerne les infrastructures mis au point en vue des programmes d'alphabétisation et de post Alphabétisation dans les villes et villages, il urge de souligner les efforts du gouvernement béninois ayant béneficié dans le cadre de l'allègement de dettes des pays pauvres très endettés (PPTE) de plus de 1 Million de Dollars US. Le Bénin a ainsi voulu dans une gestion transparente investir cette somme dans la globalisation du programme stratégique de l'Etat en matière d'alphabétisation. Ainsi selon le document du Ministère de l'Aphabétisation et de la promotion des langues Nationales du Bénin dans le cadre de la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes en 2009 au Brésil (CONFINTEA VI, p. 10-11), qui souligne que le Bénin aurait investi de 1997-2007, 3 063 096 000 de Franc CFA dans le programme d'alphabétisation andragogique! Mais ce même document quant aux infrastructures, reconnait par ici leurs précarités à la page 15 :

Les centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation sont les infrastructures d'accueil des apprenants. Leur nature varie d'un milieu à l'autre. Ce sont dans la plupart des cas des infrastructures légères sommairement aménagées (sous l'arbre du village ou sous un hangar érigé en matériaux précaires par la communauté, etc.). Parfois, les domiciles privés et les salles de classe sont mis à contribution. Par contre dans certaines localités productrices de

coton par exemple, une partie des ristournes mobilisées par les associations de producteurs de coton a servi à construire des centres d'alphabétisation en matériaux définitifs avec des bureaux pour les responsables communaux d'alphabétisation. Il en est de même pour certains comités de gestion de crédits agricoles et certaines ONG. Depuis 2006 l'Etat béninois, avec l'appui de certaines institutions financières internationales telles que la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Projet Education III et IV, s'investit de plus en plus dans l'érection d'infrastructures en matériaux définitifs au profit des populations avec une discrimination positive en faveur des zones à fort taux d'analphabétisme. Des efforts supplémentaires seront faits avec la construction et l'équipement de quarante cinq (45) centres d'alphabétisation sur les ressources du fonds catalytique Fast-Track. Au total, des efforts considérables restent à fournir en matière de construction et d'équipement d'infrastructures d'accueil pour la formation des adultes en raison du caractère sommaire des centres d'alphabétisation et de leur nombre largement en deçà du minimum requis pour l'atteinte des objectifs de l'Education pour Tous et de ceux du Millénaire pour le Développement.<sup>77</sup> (CONFINTEA VI, p. 15)

Ainsi donc, l'insuffisance et la précarité des infrastructures mis en oeuvre dans ces programmes d'alphabétisation en langues nationales ne sont plus à démontrer! S'il urge d'alphabétiser la couche analphabète il reste impérieux d'orienter ces programmes d'alphabétisation dans des secteurs de production de richesses notamment dans les activités journalières de cette couche de la population, pouvant ainsi rehausser l'économie du pays. Car comme on peut le constater en lisant l'extrait, que les paysans producteurs de coton ont pû financer au moyens de leurs ristournes, des salles de cours et infrastructures plus ou moins adéquats!

De même, d'une part si l'engagement du gouvernement béninois reste évident, une gestion transparente et nécéssaire de la part des responsables en charge de ces projets est souhaitable, et d'autre part une coordination des différents projets d'alphabétisation serait de mise, en vue d'éviter la redondance et ainsi des dépenses initules!

La couche cible B: Elle est resultante de la couche A, encore baptisée néo alphabétisée, ce sont des hommes et de femmes qui ont été formé et savent donc lire et écrire dans leurs langues maternelles! S'îl faut encourager les populations aux programmes d'alphabétisation il urge de mettre en place des moyens et infrastructures de prises en charge en vue de leur suivi, et de la création d'emploi, oubien au sein des associations ou communautés producteurs de tel ou tel produit. Ainsi le reste de la population peut être convaincu du sérieux de ces formations!

La couche cible C est celle des écoliers, élèves, universitaires, travailleurs de sociétes publiques, privées et chercheurs. Le directeur de la bibliothèque Nationale du Bénin (Zogo, 2003), décrivait le paysage de la documentation au Bénin, ainsi que le sous réseau institutionnel par ici

Par cette appellation, on désigne les bibliothèques et centres de lecture sous tutelle de l'Etat béninois et gérés par le Ministère en charge de la culture. Ils sont au nombre de trente deux

http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIL/confintea/pdf/National\_Reports/Africa/Africa/Benin.pdf (19.04.2012).

57

 $<sup>^{77}</sup>$  Ministère de l'Aphabétisation et de la promotion des langues Nationales du Bénin (Avril 2008). CONFINTEA VI Brésil 2009 I IRI  $^{\circ}$ 

(32) répartis sur toute l'étendue du territoire national, et comprennent : Les bibliothèques départementales (BD) et les centres de lecture publique (CLP). (Zogo, 2003)

Ainsi donc au Bénin pour une population de 9.598.787 et pour une superficie de 112.620 km2, en dehors des Archives et Bibliothèques Nationales, les centres culturels, quelques fondations dispersées ça et là, la bibliothèque du Campus Universitaire, il n'y plus d'autres structures adéquates pouvant satisfaire les lettrés dans leurs recherches d'informations documentaires. Qui plus est, tous ces centres ne répondent pas tous aux normes technologiques de l'accès à l'information! Cette précarité sonne l'alarme d'urgence si on sait que seule la valorisation de l'éducation et de la recherche scientifique constituent le génie et le socle de l'essor des pays techniquement avancés!

Vu l'etat actuel des infrastructures au Bénin, quelles solutions pourrait on envisager à courts et à longs termes en vue d'un accès productif à l'information? Pour ce, nous allons nous inspirer comme cela s'annonçait du modèle indien!

# 3.2.2 Solutions problables à courts termes (immédiat)

## 3.2.2.1 Pourquoi le modèle indien?

Selon (Bonjawo, 2011) dans son livre « *Révolution numérique dans les pays en voie de développement : l'exemple africain »,* l'Inde pourrait servir d'exemple pour le Bénin et l'Afrique en général en ce sens que l'Inde et l'Afrique partagent des handicaps communs en matière de marasme économique avec l'Afrique, pourtant l'Inde s'en sort mieux figurant aujourd'hui au niveau des pays émergents de la planète. Ce qu'il expose de la page 38-39 par ici :

Le sous continent indien partage un certain nombre de caratérisques avec l'afrique. En premier lieu, parce que l'Inde, malgré ses réussites éclatantes dans certain domaine (nous y reviendrons) demeure un pays pauvre. Son produit interieur brut (PIB) par habitant la classe au 162è rang mondial<sup>78</sup> et on estime gu'un indien sur trois vit en dessous du seuil de pauvrété. Si l'on retient maintenant l'indice de développement humain, l'Inde y occupe une bien modeste 134è place, juste avant le Congo mais après le Maroc par exemple. On peut donc affirmer qu'à certains égards l'Inde est même plus pauvre que nombre de pays africains. Pour autant et compte tenu de son immense population ( plus d'un milliard d'habitants<sup>79</sup>) , l'Inde figure aujourd'hui au onzième ou au douzième rang mondial en matière de (PIB) total et occupe même la quatrième place en parité de pouvoir d'achat<sup>80</sup> après les Etats-Unis, la Chine et le Japon<sup>81</sup>. Mais après tout, l'Afrique ne vient-elle pas de depasser a son tour le milliard d'individus ? Tout comme l'Afrique, l'Inde connaît d'ailleurs une croissance démographique forte même si celle-ci est à prèsent un maîtrisée. La population indienne s'accroît ainsi d'environ dix-neuf millions d'individus chaque année et la moitié des indiens ont moins de vingt-cinq ans, ce qui en fait le pays le plus jeune du monde. Une caractéristique majeure de la société indienme est son fort taux d'illettrisme qui s'établit

<sup>79</sup> Source: « Rapport mondial sur le développement humain » 2009

58

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Source: CIA World Factbook 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> La PPA permet de mesurer combien une devise permet d'acquérir de bien et de services dans chacune de zones que l'on compare et prend donc en compte le coût de la vie dans led pays comparés.

<sup>81</sup> Source: Banque mondiale (2008)

autour de 40%, c'est à dire au-dessus de celui de nombreux pays africains. Un autre point commun entre l'Inde et l'Afrique réside dans la multi confessionnalité. Hindous, musulmans, bouddhistes, sikhs, chrètiens en Inde, musulmans, chrétiens et animistes en Afrique. République fédérale, l'Inde compte vingt-huit états, six territoires plus celui de la capitale New Delhi, répresentant des cultures et des langues différentes ( vingt trois langues officielles y sont reconnues, même si la langue nationale est l'hindi). L'Afrique quant à elle est une constellation d'ethnies, de tribus et de langues différentes se repartissant à travers cinquante trois Etats. Comme l'Afrique egalement, et comme bon nombre de pays en développement, l'Inde connaît des problèmes liés au manque d'infrastructures ou leur vetusté. C'est par ailleurs un pays encore fortement agricole, 60 à 65 % des Indiens travaillant dans le secteur de l'agriculture<sup>82</sup>, et constitué pour l'essentiel de petites exploitations peu mécanisées et donc peu productives. A la lecture de cette liste non exhaustive de handicaps partagés par les Indiens et les Africains, le lecteur est en droit de se demander ce qui fait que l'inde s'ensort sensiblement mieux que l'Afrique, au point de figurer aujourd'hui parmi les bons élèves des pays dits émergents. » (Bonjawo, 2011 p. 38-39)

A la lecture de cette comparaison de l'Inde à l'Afrique, qu'il nous soit permis de dresser un tableau comparatif des indicateurs socio-économiques en 2012 entre l'Inde et le Bénin selon le sites des statistiques mondiales, car chaque pays subsahariens aspirant à un essor peut s'identifier à travers l'Inde.

Tabeau 8 : Tableau comparé des indicateurs socio-économique entre l'Inde et le Bénin

Indicateurs économiques et sociaux	Inde	Bénin
Population (2012)	1.205.073.612	9. 598.787
superficie	3.287.590 km2	112.620 km2
PIB/ PPA (2009) <sup>83</sup>	125è Rang	151è Rang
Pourcentage de personnes sous alimentées (2004)	20%	12%
Indice de democratie	7,28 %	6,17 %
Indice du développement Humain	0,547	0,427
Taux d'alphabétisation des 15 et plus	59,5 % (2003)	53,1 % (2007)
Indice de corruption (2011)	3,0 %	3,1 %
Pourcentage de femmes au parlement	10,7 %	10,8 %

**Tableau 9** : Tableau comparé de l'agriculture : Inde - Bénin

Inde Bénin

Population active agricole	51,76 % (2004)	50,06 % (2004)
Part du PIB agricole dans le PIB total	19,3 %	38,2 %
Nombre de tracteurs pour 1000	15,7 ‰	0,1 ‰
hectares cultivés (2003)		

<sup>82</sup> Source: FAO

Selon la liste de Banque Mondiale : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste des pays par PIB (PPA) par habitant,

<sup>83</sup> PIB: Produit Intérieur Brut—PPA: Parité de Pouvoir d'Achat

**Tableau 10** : Infrastructures de l'Information et de la communication : Inde Bénin

Inde Bénin

Nombre de ligne de téléphones fixes	32	18
pour 1000 habitants		
Nombre de ligne de téléphones	257 (2007)	
mobiles pour 1000 habitants		
Utilisateurs d'internet pour 1000	69	18
habitants		
Nombre de postes de télévisions pour	82	11
1000 habitants (2001)		

### Analyse des données socio-économiques de l'Inde et du Bénin

A la lecture de ces différents indicateurs, il est évident qu'on ne saurait comparer l'Inde au Bénin en matière de populations et de superficies, ainsi aussi en matière de pouvoir d'achat global! Par contre une comparaison de pays à pays permet de reconnaître :

**Démocratie**: Le Bénin (6,17 %) apparaît être un très bon élève de l'Inde (7,28 %) en matière de démocratie. L'Inde qui à pourtant, il faut le souligner, une des démocraties les plus séculaires du monde. La démocratie étant la condition sine qua non, pour encourager les investisseurs étrangers à délocaliser leurs entreprises et à investir au Bénin.

**Sous-alimentation**: Le Bénin (12 %) porte un indice largement en dessous de l'inde (20 %) en matière de personnes sous alimentées. Ce qui d'ailleurs témoigne les efforts du gouvernement béninois en matière de nutrition à l'égard des populations.

**En ce qui concerne la corruption**, le poucentage de femmes (voir tableau 8) au parlement, le Bénin et l'Inde partagent équitablement ces handicaps sociaux.

Mais comment expliquer le fait que l'Inde soit classé aujourd'hui parmi les pays émergents malgrés quelques handicaps économiques communs ? Pour répondre a cette interrogation, il urge de s'attarder sur le PIB (Produit Interieur Brût) , l'IDH (Indice de Développement Humain), et les infrastructures de l'information et de la communication indien!

En effet comme on peut le lire au niveau du tableau 8, en matière de PIB, Produit Interieur Brût, l'Inde (125è) déclasse le Bénin (151è), de 26 rang devant en 2012, de même en matière d'Indice de Développement Humain, l'Inde devance largement le Bénin. Ce qui veut dire qu'en matière de valeur de production de richesses, ainsi que du développement humain, l'Inde a trouvé la formule magique pour tenter d'échapper à la pauvrété et ainsi fournir du confort à son peuple! Ainsi donc cette formule magique se retrouverait d'une part dans la construction et la mise au point des autoroutes de la communication et de l'information, et d'autre part dans la mécanisation de l'agriculture. D'ailleurs à titre d'exemple l'Inde totalise 69 ‰ en matière d'utilisateurs internet contre seulement 18‰ pour le Bénin. De même dans le domaine de l'agriculture, pour 15,7‰ de tracteurs utilsés en Inde, le Bénin fait montre d'un taux ridicule de 0,1‰. Après avoir ainsi identifié le secret de réussite indien qui sont la mécanisation de l'agriculture ainsi que l'application pour des fins

économiques des nouvelles technologies de l'Information, mais aussi il existe un troisième point : la formation dans le système indien (nous y reviendrons plus bas), ce que le site des statistiques mondiales ne quantifie pas, mais il serait souhaitable que le point « Formation » soit aussi quantifiée dans les pays du monde. Ainsi donc quelles solutions à courts termes pourrait appliquer le Bénin pour vite faire face à la pauvrété qui perdure? Pour ce, nous allons nous réferer aux différentes couches A, B et C précitées, tout en proposant des solutions adaptées, à coûts modiques, généralisables sur cinq ans au Bénin.

# 3.2.2.2 Quelques propositions de solutions à courts termes

# La Couche cible A et B : La cyberagriculture et la cyberélevage

Comme cela se soulignait plus haut, le Bénin a des problèmes d'infrastructures didactiques, logistiques et le manque accru d'enseignants en matière d'alphabétisation en langues locales. Il nous paraît plus productif, c'est à dire que le gouvernement investisse dans les programmes d'alphabétisation orientés vers des secteurs de productions et d'exportations.

Vu les mésures de libéralisation de l'économie mise en œuvre depuis les années 1991-1992 par l'état, il est évident que l'état ne peut ainsi plus s'impliquer directement dans la gestion des productions des filières agricoles. L'état a donc transferé les compétences de la gestion de cette filière à 38,2% du PIB national aux réseaux comme par exemple la FUPRO<sup>84</sup> (Fédération des Unions des producteurs du Bénin) qui est l'instance faîtière des différentes associations de producteurs agricoles en général. Dans la hiérachie verticale la FUPRO a, à sa tête la PNOPPA qui est la Plattforme Nationale des Organisations paysannes et de Producteurs Agricoles. Néanmoins, il faut noter selon la version provisoire du document du Ministère des affaires étrangères co-produit par (Barthomé/Pesch, 2003) que: « Analyse et capitalisation des démarches d'appui aux Organisations de Producteurs (OP) de la Coopération Française (MAE et AFD)», que certaines organisations paysannes accusent la FUPRO de représenter uniquement les paysans producteurs de la filière du coton. Le souhait serait qu'aujourd'hui en 2012, que la FUPRO ait réglée ce different avec ces organisations rebelles!

Il serait alors toutefois pragmatique vu les objectifs et Missions<sup>85</sup> de la FUPRO que la compétence en matière d'alphabétisation en langues locales des paysans producteurs lui soit transferée puisqu'elle est l'instance qui regroupe toutes ces organisations<sup>86</sup> de paysans qui sont à majorité analphabètes! Ainsi donc, la FUPRO pourrait au moyens des structures et infrastructures existantes (salles de réunion et de rencontres des paysans qui sont déjà regroupés en associations) organiser des

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Fédérations des Uninons des producteurs du Bénin (2011): A la Une. Loi d'orientation agricole LOA. URL: <a href="http://fuprobenin.com/accueil.html">http://fuprobenin.com/accueil.html</a> (19.04.2012).

<sup>85</sup> http://fupro-benin.com/presentation\_objectif.html

<sup>86</sup> http://fupro-benin.com/presentation structuration.html

formations à distance en langues locales appliquées à l'Agriculture, soit depuis sa base à Bohicon<sup>87</sup> ou de n'importe quel endroit du territoire béninois. Comment pourrait fonctionner le principe? L'objectif ici est de pâlier aux problèmes d'infrastructures logistiques et au manque d'enseignants dans ce domaine, au moyen des nouvelles technologies de l'Information et surtout par l'application de la télé-éducation par le webcast. Ainsi un seul enseignant compétent pourrait sur rendez-vous réguliers préétablis avec les paysans, soit aux moyens de la téléphonie mobile, ou soit par prise de contact avec les associations locales des paysans, depuis n'importe quel point au Bénin, les alphabétiser en langues locales. Pour les moyens technologiques, il faudrait l'accès à l'internet que Bénin-Telecom au moyen du satellite VSAT pourrait fournir, et des ordinateurs à écrans géants répartis dans des salles de rencontres transformées en salles de classes pour l'occasion. Il faudrait bien sûr la présence sur les lieux des cours d'un responsable de classe parmi les paysans ou quelqu'un qui pourrait coordonner les rendez-vous. Les paysans ainsi auront l'accès à l'aphabétisation dans leurs localités respectives, et ce à moindre coûts et sans veritables tracasseries logistiques! De la même manière si cette application technologique est installée, les experts en agriculture pourront intervenir soit directement en langues locales soit au moyens des traducteurs pour enseigner par ce même canal les bonnes pratiques en matières d'agriculture, (la fertilisation des sols, l'usage des engrais, les méthodes d'irrigation, les informations concernant les coûts actuels des intrants agricoles etc.) en vue d'aider les paysans analphabètes à augmenter leur productivité et ainsi l'économie du pays. De même des séquences vidéos enseignant les bonnes pratiques agricoles, pourraient être projectées pour s'adjoindre à l'information auditive en vue d'accroître l'efficacité de l'information. Dans le même registre, on pourrait s'inspirer du Burkina Faso qui est, il faut le rappeler premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest<sup>88</sup>. Ainsi donc au Burkina, l'UNPCB, (l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina) a transformé la téléphonie mobile en veritable canal de transmission de l'information au sein des paysans producteurs du coton. Comment? L'UNPCB, a signé un contrat préférentiel à un prix tout a fait accessible avec l'opérateur Zain. Ainsi, comme le rapporte Bonjawo (2011, p. 101)

Cet ensemble communautaire téléphonique a été baptisé La Flotte. Les règles de fonctionnement sont fort simples : l'UNPCB paie chaque mois à Zain une somme correspondant à un certain nombre d'abonnements, et les utilisateurs ont droit à une communication illimitée entre les lignes de l'ensemble communautaire qui en compte plus de 250. La fluidité de la circulation de l'information sur les marchés et les prix a ainsi été accrue de manière spectaculaire. L'experience de la Flotte remporte un vif succès parcequ'elle répond à un réel bésoin exprimé par les agriculteurs – ici des producteurs de coton – et qu'elle est particulièrement adapté au context du monde rural burkinabè ( mais

-

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Une des Villes du Bénin.

<sup>88</sup> Valérie Hauchart (2007): Le Burkina Faso. Un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud. In: Cybergeo: European Journal of Geography. Débats, Mondialisation et pays du sud, mis en ligne le 18 janvier 2007, consulté le 01 avril 2012. URL: http://cybergeo.revues.org/2665; DOI: 10.4000/cybergeo.2665 <a href="http://cybergeo.revues.org/2665">http://cybergeo.revues.org/2665</a>.

aussi africain dans son ensemble) oû le taux d'analphabétisme est très élévé et la culture basée sur l'oralité (Bonjawo 2011, p.101)

La FUPRO au Bénin pourrait reproduire la même expérience en passant un contrat communautaire identique à l'expérience burkinabè soit avec l'opérateur MTN, Areeba ou Glo, en vue de répondre aux bésoins de communication et informationnels des producteurs béninois, quant à l'amélioration des performances agricoles, dans la lutte contre les ravageurs nuisibles aux cultures, aussi bien que dans la maitrise des prévisions météorologiques.

Dans les villages éloignés oû l'electricité n'est pas encore une réalité, le recours à l'énergie solaire aux moyens des panneaux électriques en vue de faire asseoir, des « Rural Internet kiosks » proposés par la société de technologie « Intersat Africa » comme c'est le cas déjà dans bon nombre de pays africains notamment au Kenya, au Nigeria au Rwanda et en Zambie. Les deux reportages suivant, réalisés en anglais au Kenya, valent mieux qu'un long discours : (The internet Rural Kiosks, Intersat Africa & Voice of Africa. part 182, 2009)<sup>89</sup>

De la même manière, des éleveurs pasteurs analphabètes peuvent être informés à travers ce même canal d'information au moyens d'un GPS connectés au satelllites VSAT pour mieux les orienter sur les routes et voies à prendre pour trouver de la bonne paturage pour leurs troupeaux, sans piller les cultures et sémences des paysans agriculteurs, évitant ainsi des conflits entre paysans éleveurs et paysans agriculteurs. En somme l'application des nouvelles technologies de l'information dans les activités agricoles présente des avantages économiques énormes. Il faut toutefois noter qu'au Bénin la mise au point de cette technologie est déjà une realité, notamment dans la culture de l'ananas. En effet avec l'appui du Centre du Commerce International en collaboration avec certains experts en (TIC) béninois et étrangers, notamment Amessinou (2012)<sup>90</sup> qui après des études de faisabilité du projet de l'application des TIC à l'ananas, de la culture à la vente, à dignostiquer la nécéssité de mettre au point : « un outil d'information web; une solution d'achat et de vente de produits par l'audiotel<sup>91</sup>»

Ainsi, des sites d'achats et de vente de l'ananas béninois (<u>www.ananas.bj</u>) sont mis au point. De la même manière, un site du commerce électronique de plusieurs produits agricoles béninois a vu le jour : <u>www.am.bj</u>. Toutefois, il faut remarquer l'aspect toujours local de ces offres! Il n'est pas encore detaillé sur le site comment un client de l'etranger pourrait acquérir un produit de son choix. Pour cela il faudrait un système postal et de bancarisation efficace.

http://www.youtube.com/watch?v=CRBeNKCRH0E,

http://www.youtube.com/watch?v=bqkGNDxy5eU&feature=relmfu

<sup>89</sup> The internet Rural Kiosks, Intersat Africa & Voice of Africa. part 1&2, (2009)

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Amessinou (2011): «TIC et ananas au Bénin », Weblog posté le 27.12.2011. URL: <a href="http://www.e-agriculture.org/fr/blog/tic-et-ananas-au-bénin">http://www.e-agriculture.org/fr/blog/tic-et-ananas-au-bénin</a> (20.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> La solution audiotelle consiste à la mise en service un serveur vocal interactif qui nourrit en information le site web www.am.bj . Cette solution est encore en cours de finalisation. Mais avant, il a été mis en place un opérateur téléphonique que les populations rurales qui ne parlent que la langue locale "fon" ou le "français "et ceux qui n'ont pas accès à l'internet, peuvent appeler pour faire publier leurs offres sur le site web <a href="http://m.am.bj">www.am.bj</a> . Par le biais du mobile, les mêmes opérations sont disponible sur le lien <a href="http://m.am.bj">http://m.am.bj</a> . Il y a aussi une cartographie libre de mise en lumière des offres de ventes des acteurs qui est disponible <a href="http://m.am.bj">www.am.bj</a>/map .

Quant au reste des analphabètes, comme le Bénin administrativement fonctionne sur la décentralisation, on pourraient charger les mairies béninoises qui pourraient aussi s'inspirer des technologies existantes, les masses médias et surtout la téléphonie mobile pour récenser ces personnes concernées et les regrouper par professions, dans les quartiers respectifs en vue de les alphabétiser!

### La couche cible C

Elle est celle des écoliers, élèves, Universitaires, travailleurs de sociétes publiques et privées et chercheurs. Comment pourrait faire t-on accéder la population de cette couche à l'information dans ce context de manque accru d'infrastructures? La réponse se trouve ici aussi dans l'application des TIC dans n'importe quel domaine du savoir! En ce qui concerne les écoliers, il est évident que l'enseignement de l'informatique à partir de l'école primaire devienne aujourd'hui plus que jamais impérieux, sinon au retard économique du Bénin, viendra s'ajouter le retard technique et numérique!

De même le gouvernement béninois pourrait passer une commande d'ordinateurs portatifs soit avec l'inde ou soit avec la chine à l'intention de tous les écoliers béninois de manière à faire la politique "one computer per child" ou si ce projet s'avelérait très cher mettre en place des mediathèques dans chaque école, ou à défaut dans chaque quartier, ainsi les enfants depuis leurs bas âges pourraient apprendre à se familliariser avec l'outil informatique.

En ce qui concerne les Universitaires, pour avoir personnellement connu le campus Universitaire d'Abomey Calavi de 1999 à 2002, voyant les conditions catastrophiques et désastreuses dans lesquelles les collègues de la prémière année en sciences économiques recevaient les cours, il urge en effet de proposer des solutions avec les TIC vu que les solutions en matières d'infrastructures (constructions d'amphithéâtres supplémentaires, manque de professeurs...) restent très coûteuses et pas immédiates! Comment?

En effet la Faculté des sciences économiques avait un amphithéâtre prévu pour recevoir 700 à 800 étudiants, mais vu que l'Université UAC était dans le temps central, tous les bacheliers béninois étaient obligés de s'inscrire sur l'unique Campus! Ce fait donc, témoigne des effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres. La Faculté des sciences économiques pouvaient enrégistrer, en première année, au moins 2000 étudiants et ce, par année, pour 800 places dans l'Unique amphi-théâtre. Les étudiants recevaient les cours à même le sol, à la fénêtre de l'amphi qui est ainsi bourré d'étudiants aspirant à la connaissance! Cette situation selon mes informations est restée inchangée en 2012 même s'îl y a quelques améliorations! Aujourd'hui avec les TIC, notamment la téléeducation par le webcast, les étudiants et professeurs peuvent se soulager. Comment?

Chaque étudiant a bésoin d'un ordinateur portatif, avec un « Browser » et un « Flash Plugin » ; une connection à internet; en plus un site web d'interaction conçu avec le programme webcast que les étudiants peuvent directement composer sur leurs portatifs soit de chez eux, ou de n'importe quel endroit au Bénin! Ainsi sur rendez vous, le professeur diffuse son cours en direct de n'importe quel endroit au Bénin! Les microphones des ordinateurs peuvent être utilisés pour poser des questions directement au professeur, mais pour éviter que plusieurs étudiants parlent à la fois, la technologie des messages instantanés est privilégiée. Le professeur voit les questions posées par les étudiants de

son poste d'oû il émet. Aussi tous les étudiants le voyent d'ailleurs, mais lui ne les voit pas. Il rassemble ainsi les questions et répond une àprès l'autre soit de manière vocale, soit aussi par messages instantanés dans l'espace "CHAT" offert par ce programme de webcast!

Pour avoir personellement expérimenté la télééducation par le Webcast au cours de notre formation continue, le professeur Bruno Wenk avait envoyé un lien électronique<sup>92</sup>, aux étudiants (MAS IS/Chur 2010-2012) dans lequel on définissait l'importance des web meetings à travers SWITCHpoint qui est le logiciel qui permet, dans le cas des Universités Suisses ce genre de rencontre virtuelle:

Precisely in the university environment, web meetings with SWITCHpoint constitute a cost and time-saving solution. Simply put the computer and webcam in position, log in, put the headphones on, and send all the participants the direct link to the meeting. Alongside "Desktop Sharing", SWITCHpoint offers a big selection of collaboration tools to supplement this, licence-free with Adobe Connect. 93 (Switch, 2012)

Le webcast à l'advantage d'être peu coûteux, flexible, et adapté aux problèmes d'effectif pléthorique du campus UAC. Le seul bémol des webcast comme aussi d'ailleurs toutes les communications internet (Skype et autres), c'est qu'il y a un petit déphasage de son, au niveau de la communication. Mais le webcast assume et on se comprend parfaitement.

### 3.3 Formations

# 3.3.1 Formations et rôle des bibliothécaires dans les nouveaux schémas de l'accès à l'information des populations

Dans les pays technologiquement avancés, l'offre des bibliothèques tient compte du niveau de vie social de leurs peuples. Ainsi en Suisse 99% des populations sont alphabétiquement lettrés et 997‰ en 2007<sup>94</sup> sont lettrés informatiquement et ont un ordinateur personnel, par conséquent l'offre d'accès à l'information variée, proposé par les bibliothèques suisses se basent sur leur niveau de vie sociale. Quant aux bibliothèques africaines qui sont toujours encore des copies, ou sont toujours à l'image des bibliothèques laissées par les colons, qui répondaient aux temps de la colonisation qu'à un certain bésoin d'un public cible donné, ne répondent plus aux bésoins informationnels des populations africaines d'aujourd'hui. Il va falloir que les bibliothèques africaines et dans le cas précis, béninoises, comme le résumé de notre questionnaire nous l'a confirmé, qu'elles revoient leurs copies en redéfinissant leurs missions dans l'espoir de faire accéder la majorité de la population béninoise à l'information.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Wenk, Bruno (2011): Extrait de mail envoyé aux étudiant le 17.03.2011 sur le thème Webcast. URL: https://collab.switch.ch/masis/

<sup>93</sup> SWITCH (2012): Around the world in no time with SWITCHpoint. URL: http://www.switch.ch/point/ (20.04.2012).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Suisse, Statistiques (2012): Confédéderation Suisse. URL: <a href="http://www.statistiques-mondiales.com/suisse.htm">http://www.statistiques-mondiales.com/suisse.htm</a> (20.04.2012).

Ainsi donc, pour les bibliothèques africaines de nouveaux schémas s'imposent. Il est inadmissible qu'un pays qui aspire à la prospérité laisse 67,4% de sa population analphabète sans l'accès à l'information vitale, d'abord quotidienne, scientifique et littéraire. Car l'analphabétisme dans une langue ne devrait pas être une barrière d'accès à l'information émanant de cette langue! De quels schémas s'agit il concrètement ? Il faudrait que les bibliothèques africaines proposent des offres innovatifs aux trois couches cibles A, B et C prédefini comme le rapporte ici (Mosoke, 2008) «These changes and demands, therefore, need an innovative library service focused on new initiatives, networks and collaborations. 95 » Comment ?

Les bibliothèques africaines d'aujourd'hui prennent en compte que, la couche cible C, c'est à dire les lettrés en langues étrangères qui réprésentent que 20 à 26% de la population, quoique à ce niveau aussi beaucoup reste à faire. Pour parvenir au rêve d'une société d'information, les bibliothèques africaines doivent transformer l'oralité comme la quintessence même du développement des bibliothèques subsahariennes, puisque la société africaine a fonctionné ainsi depuis la nuit des temps. Comment ? Le principe se repose sur trois piliers fondamentaux comme le rapporte ici (Greyling, 2008) « The foundation of the proposed model is a triangular approach with three cornerstones, i.e. the public library, the community and current information and communication technologies (ICT)» A travers des animations médiatisées les bibliothèques béninoises pourraient, d'abord démystifier leur institution comme seuls lieux pour lettrés, en organisant ainsi des exposés, ou des conférences autour des thématiques précises en langues locales. Par exemple si « Dah Wahoué » un animatueur de la radio Capp FM qui est très aimé et très écouté au Bénin pour son talent et son art littéraire en langue «Fon» tient une conférence sur un sujet donné à la Bibliothèque Nationale à Porto-Novo, si cette conférence est médiatisée et connue des populations, des milliers de Porto-Noviens iront assiter à cette conférence !

De même il y a au Bénin des garants de l'histoire; soit de tel ou tel tribu, des vieux sages qui portent généralement des noms de griots en Afrique subsaharienne, si ces vieux sages sont invités dans les bibliothèques, histoire d'immortaliser leurs connaissances, sous formes de l'arbre à parlabre africain, en racontant et en fournissant ainsi l'information sur le passé à la jeunesse, des milliers de jeunes analphabètes ou lettrés iront, de la même manière écouter ces «Adjrou<sup>96</sup>» ou «Aalloh<sup>97</sup>» en langues locales.

Dans le même régistre, dans le domaine de la médecine traditionnelle, quand on sait que 80 à 90% des béninois ont d'abord recours à cette médecine en cas de maladies, il importe donc de valoriser cette connaissance. Si M. Dossou Yovo Cossi Philibert, un tradi-praticien béninois est invité à la bibliothèque nationale pour tenir un exposé ou une conférence, pour parler des bienfaits de telle ou telle plante en vue de guérir telle ou telle maladie, il est évident que des milliers de sages analphabètes ou non, honnereront cette rencontre de leur pésence!

De la même manière le « Ifà » est une connaissance unique de la géomancie, aujourd'hui les voisins Nigérians et les Afro-cubanais exposent cette connaissance à travers le net et cela attire beaucoup

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Mosoke, M. (2008): Strategies for addressing the university library users. Changing needs and practices in Sub-Saharan Africa. In: J Acad Libr 34 no6 N 2008.

<sup>96</sup> Petites histoires anecdotiques pleines d'éducation pour la jeunesse en langues fon, goun ou Wémè

<sup>97</sup> Petites histoires anecdotiques pleines d'éducation pour la jeunesse en langues Yoruba

d'attention de part le monde. Mais quand on sait qu'au Bénin, il y a des milliers d'adeptes du « Ifà » qui meurrent avec cette connaissance, on n'a de quoi s'en vouloir à notre système d'accès à la connaissance! Ces messieurs peuvent naturellement à travers des conférences dans les bibliothèques immortaliser leurs connaissances qui peuvent être enregistrées sur des supports d'enrégistrements (CD et autres).

L'objectif n'est pas seulement de faire parvenir les analphabètes dans les bibliothèques, mais bien au déla, c'est une manière de sauvegarder la connaissance autochtones et de rendre ce savoir-faire de manière productive économiquement par la mise au point d'une plattforme internet d'accès mondial de la connaissance autochtone béninoise! C'est ce que rapporte d'ailleurs ici, (Greyling, 2008):

By implementing this model, communities will be able to preserve and manage their own indigenous knowledge in an economically viable and sustainable manner Global; exposure of local communities will attract international economic, scientific and cultural interest with potential growth in industries such as tourism, agriculture and the like.<sup>98</sup>

De même, tout un chacun de nous sommes analphabètes dans une langue donnée, mais l'analphabétisme ne doit plus être perçu comme l'incapacité de comprendre, mieux, un obstacle d'accès à l'information dans une autre langue, c'est pourquoi une médiathèque scientifique et littéraire en langues nationales qui propose des livres audio en langues locales, même diffusables sur les radios locales serait souhaitable en vue de vulgariser la connaissance, telle est d'ailleurs le pillier du rêve de la société d'information. Cette dernière proposition complète et soustend d'ailleurs l'idée des programmes d'alphabétisation, les néo alphabétisés émanant de la couche B, qui se professionnaliseront ainsi de cette mànière dans telle ou telle discipline. Ainsi, une étude préalable d'experts en linguistique, en vue de définir les langues locales les plus parlées serait de mise, pour rendre ce projet viable. Chaque béninois vivant au Sud du Bénin comprend le « Fon » qui s'apparente d'ailleurs au Goun, le Yoruba s'apparente au Nago ou au Idatcha et ainsi le tri des langues pourrait être vite fait, espérant ainsi qu'un consensus serait vite trouvé au sein de la population, parlant de cette divergence linguistique qui caractérise le Bénin! Les bibliothècaires et médiathécaires béninois doivent donc se preparer et se former, pour faire face à ce nouveau défi, qu'est l'accès des analphabètes à l'information sociale, littéraire et scientifique, mais aussi la sauvegarde et la valorisation de la connaissance autochtone au moyens des nouvelles technologies de l'information. Le bibliothécaire par définition, aux XXIè siècle n'est il pas principalement un médiateur, un transmetteur de l'information? Mais aussi le bibliothécaire doit pouvoir faire valoir la connaissance locale des autochtones au monde. Comment? Il s'agira d'une part d'enrégistrer ces conférences ou ces différentes interventions des détenteurs du savoir local, sous forme de podcast qu'on pourrait mettre en ligne d'une part, et d'autre part de créer un wiki qui à l'avantage du partage de la connaissance de manière interactive, et un site web pour rendre rentable économiquement de part le monde cette connaissance locale en publiant à la manière de « Amazon » des extraits publicitaires de ces connaissances locales, qui pourraient être achétees partout au monde. Les bibliothécaires béninois doivent ainsi apprendre à travailler et à

-

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Greyling, Betsie (2008): A Model for Community Participation in African Libraries to Preserve Indigenous Knowledge. In: Journal of Information Studies. Information Studies v. 14 no. 2 (April 2008) p. 71-8.

coopérer avec des experts en langues locales, en ce qui concerne les traductions possibles en langues locales des médiums existants, ils doivent pouvoir organiser ces rencontres avec les autochtones, réaliser et entretenir un, ou des sites web pour un tel projet afin d'attirer l'attention du « Internet Community » de part le monde. Une gestion rigoureuse de ces connaissances et dudit projet doivent être les premiers pilliers d'un tel projet, ainsi les sages qui ont laissé leurs connaissances doivent être enregistré et avoir des compensations sous formes de ristournes afin d'encourager les griots à participer au projet!

## 3.3.2 Formation des traducteurs scientifiques en langues locales

Ces différents projets précités notamment : le programme continu d'alphabétisation, l'accès à la connaissance livresque audio en langues locales; la participation, la sauvegarde, et la rentabilisation de la connaissance autochtone à travers les bibliothèques, la mise au point d'une médiathèque scientifique à travers la traduction vocale de ces livres en langues locales. Tous ces projets nécéssitent une certaine compétence de traduction, vocale et écrite en langues locales, d'où la nécéssité de former des traducteurs! Pour commencer un tel projet dans l'immédiat, on pourrait se fier à une solution alternative, c'est à dire aux lettrés béninois qui peuvent traduire et même parfois transcrire le français ou l'anglais en langues locales! Il va falloir reconnaître et professionaliser ces personnes. Ce qui d'ailleurs est aussi une manne de debouchers d'emplois pour la jeunesse! Mais bien entendu à longs termes on pourrait profiler une formation Universitaire avec un Master en traducteur, dialectologue béninois! Leur rôle sera ainsi de traduire les livres scientifiques de manière vocale et écrite de part le monde en vue de faire accéder les 67,4% des analphabètes béninois à l'information vitale!

Pour mieux apprécier la gravité du problème d'accès à l'information en langues locales, prenez par exemple le professeur Paulin Hountondji que nous citons ici sans rancœur, il a écrit beaucoup de livres dont à titre d'exemple celui de « La philosophie africaine » paru dans plusieurs langues notamment en Français et en Anglais, mais malheureusement dans aucune langue béninoise! Il est béninois mais sa connaissance de la philosophie africaine profite très peu au peuple béninois, et son livre fait pourtant aujourd'hui partie d'une des sources du savoir dans les milieux du « African Studies » dans les universités euroaméricaines. C'est à d'ailleurs cet etat de chose que s'oppose, l'écrivain Kenyan, Ngugi wa Thiongo (James Ngugi) qui a aussi publié des livres dans sa langue matemelle le «Gikuyu », mais aussi en «Swahili » par ici :

..., Ngugi announced that he would write only in Gikuyu or Swahili from this point forward. His first work in Gikuyu was published abroad as Caitaani utharaba-ini in 1980, with a translation by the author appearing three years later as Devil on the Cross. Ngugi viewed the decision to switch languages as critical to his ultimate objective as a writer—using literature to incite change. "When you use a language, you are also choosing an audience," he said in an interview with Research in African Literatures. "When I used English, I was choosing English-speaking audience.... Now I can use a story, a myth, and not always explain because I can assume that the [Gikuyu] readers are familiar with this.... I can play with word sounds and

images, I can rely more and more on songs, proverbs, riddles, anecdotes.... I maintain multiple centers, in a sense, simplify structures.<sup>99</sup>

Des initiatives du gouvernement béninois comme tout dernièrement à Comè<sup>100</sup>, selon l'article de Yaï, du journal le Matinal paru le 19 Mars 2012, concernant la célébration de la journée Internationnale de l'Aphabétisation, avec le ministre béninois de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme, Jean-Michel Abimbola, ayant pour thème «La sauvegarde et la promotion de nos langues nationales face aux enjeux du millénaire pour le développement » restent louables. Seulement, il faudrait aller au délà de ces initiatives, concrètiser et systématiser dans le système éducatif béninois l'enseignement des langues nationales, afin de former des traducteurs en langues locales dans l'objectif d'aider ces 67,4% des analphabètes béninois à accéder à la connaissance et à l'information universelle, mais aussi à être plus productif dans leurs domaines d'activités respectifs, car les pays qui ont priorisé l'accès à l'information pour leur peuple sont aujourd'hui ceux des plus émergents au monde à savoir la Malaisie et le Chilie pour ne citer que ceux-là. C'est ce que rapporte d'ailleurs (Ignatow, 2011 p. 746)

The only observerd exceptions are Malaysia and Chilie, where public libraries have been established in large numbers partly for purposes of national integration as a counter to sectarian and ethnic heterogeneity.

Toutefois, suite à la lecture de tous ces projets problables d'accès à l'information pour tous au Bénin, il est évident que toutes ces initiatives nécéssitent des infrastructures et des moyens financiers, mais avant tout une volonté politique locale et mondiale.

En ce qui concerne les solutions à courts termes, elles sont réalisables d'îci cinq années et les effets positifs pourraient être notés sur la population surtout dans le domaine de la cyberagriculture et de la téléeducation par le webcast sur le campus universitaire car, il faut seulement l'accès à l'internet, des ordinateurs, soit portatifs ou soit fixes, et des experts qui sont prêts à dispenser leurs connaissances de manière virtuelle.

# 3.4 Réflexions sur les possibilités de financement d'un tel projet3.4.1 Les gouvernements africains

Dans ce context de globalisation, les gouvernants africains prennent de plus en plus conscience de l'enjeu que représente les TIC sur la plattforme mondiale et de leurs rôles à prioriser les TIC comme veritable canal d'échappatoire au marasme technique et économique qui ronge l'Afrique. C'est ainsi comme le raporte (Bonjawo 2011, p. 22) lors du 14e sommet de l'Union Africaine tenu du 31 janvier au 2 Février 2010 à Addis Abeba en Éthiopie ayant pour thème « Les technologies de l'information et

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Ngugi wa Thiong'o. (2007): Contemporary Black Biography. Retrieved April 03, 2012 from Encydopedia.com: http://www.encydopedia.com/doc/1G2-2694600044.html.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Une ville béninoise

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Ignatow, Gabe (2011): International Sociology. What has globalisation done to developping countries' public libraries? URL: <a href="http://iss.sagepub.com/content/26/6/746">http://iss.sagepub.com/content/26/6/746</a> (3.01.2012).

de la communication en Afrique : défis et perpectives pour le développement .» L'auteur continue son analyse en écrivant :

A l'issu de ce sommet, les participants ont demandé à la commission un agenda numérique fixant les principales étapes du processus d'integration numérique et de développement sur le continent. Il s'agit là d'une première dans la mesure où aucun document de stratégies n'avait été élaboré à l'échelle africaine, bien que des stratégies TIC aient déjà été conçues et mise en œuvre par plusieurs pays et organismes d'intégration regionale. (Bonjawo 2011, p. 22)

La mise au point d'un document stratégique à l'échelle de l'Union africaine est louable. Seuleument les réalités de financement et d'accès à l'internet haut débit reste des réalités amères sur le continent. Ainsi selon le rapport (2010) de l'UIT, l'Union International des Télécommunications, comme le rapporte (Kéfi, 2011)<sup>102</sup> l'accès au TIC en Afrique a connu des progrès remarquables, mais le panier des prix reste encore très élévé par rapport aux revenu des populations. Selon le même rapport

En Afrique, le panier des prix moyens du téléphone fixe, du mobile et d'Internet représente environ 30% du revenu national brut (RNB) mensuel moyen par habitant, contre 13% à l'échelle mondiale et 1,5% seulement dans les pays développés. Pour utiliser un téléphone mobile, un Africain doit dépenser en moyenne 17,7% de son revenu mensuel brut, contre 1,1% seulement pour un Européen.<sup>103</sup>

En ce qui concerne l'accès internet à la large Bande passante, les statistiques montrent clairement l'écart numérique entre les pays technologiquement avancés et les pays subsahariens, c'est ainsi (Kéfi, 2012) continue

En moyenne, une connexion Internet à large bande fixe représente 500% du RNB<sup>104</sup> moyen par habitant en Afrique, contre 2% du RNB moyen en Europe. D'où un taux de pénétration de moins de 1% de cette technologie en Afrique, contre 23% en Europe.

Toutefois dans ces conditions d'hégémonie technique démonstrée et de gouvernance mondiale centralisée, les subsahariens ont encore devant eux du pain sur la planche, ce qui fait d'ailleurs dit au président Abdoulaye Wade, comme l'ecrit (Bonjawo 2011, p.19) que « le fossé numérique risque d'isoler certains peuples, ceux d'Afrique en particulier. Parodoxe et ironie, que le continent qui a inventé l'écriture soit ... exclu du savoir unversel ».

Les pays africains ne baissent pourtant pas les bras, c'est œ qu'exprime d'ailleurs le président béninois Boni Yayi, en concrétisant les résolutions des assises de L'Union Africaine et sa volonté, en ce qui concerne les TIC, dans son discours sur l'etat de la Nation le 27 Décembre 2011 à Porto-Novo

En dépit de l'environnement économique national et international difficile, le gouvernement du Bénin a pu conduire au cours des années 2010 et 2011 des programmes et projets

-

Kéfi, Walid (2010): Accès au TIC, l'Afrique mieux connectée, mais... In : Les Afriques. Revue N° 196 du 05.04 11 URL: <a href="http://www.lesafriques.com/technologies/acces-aux-tic-l-afrique-mieux-connectee-mais.html?Itemid=308?articleid=23652">http://www.lesafriques.com/technologies/acces-aux-tic-l-afrique-mieux-connectee-mais.html?Itemid=308?articleid=23652</a> (19.04.2012).

<sup>103</sup> Kéfi, Walid. Accès au TIC, l'Afrique mieux connectée, mais... In: Les Afriques. Revue N° 196 du 05.04 11 http://www.lesafriques.com/technologies/acces-aux-tic-l-afrique-mieux-connectee-mais.html?Itemid=308?articleid=23652

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> revenu national brut (RNB)

d'envergure auxquels il convient d'accorder un intérêt particulier notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. A ce titre, on peut citer le programme de couverture radiophonique et télévisuelle du territoire national d'un coût global de 18 milliards de francs CFA environ. Ce programme a permis d'atteindre en 2011 un taux de couverture radiophonique et télévisuelle de 96% du territoire national. De par son impact économique, culturel et sociopolitique, la couverture radiophonique et télévisuelle constitue à n'en point douter, une réponse radicale à l'exercice du droit des populations à l'information où qu'elles se trouvent et renforce le sentiment d'appartenance à une même Nation. De même, la diffusion des programmes de la radio et de la télévision nationale par satellite et leur réception en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique permet à la diaspora béninoise résidant dans ces parties du monde de conserver et d'entretenir une relation de proximité avec leur pays d'origine. Dans le domaine des Télécommunications, des TIC et de la Poste, la mise en œuvre du projet e-Bénin, les importantes réformes en cours au niveau de l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications et la réalisation de centres multimédias communautaires constituent autant de leviers pour faire réellement du Bénin le quartier numérique de l'Afrique. Mon Gouvernement entend poursuivre la modernisation des TIC avec l'octroi de licence de troisième génération pour une meilleure couverture en télécommunications de toutes les régions de notre pays. 105 "

Le Bénin pourrait d'autre part dans un souci d'amélioration de l'accès au TIC, prendre l'exemple des îles Seychelles qui arrivent à la grande stupéfaction de tous les observateurs en première place dans l'Indice du Développement des TIC sur le continent africain, et 66è sur le plan mondial, selon le rapport établi par l'UIT en Février 2010. En effet, le président seychellois James Alix Michel place au coeur de sa politique de développement, l'innovation, une économie moderne et une société basée sur les connaissances, le tout s'appuyant sur les TIC. C'est ainsi qu'il affirme « Lorsque nous observons la place que nous occupons dans ce contexte mondialisé, il est manifeste que c'est l'innovation qui explique notre succès», a dit le Président Michel qui continue « C'est pour cette raison que j'ai créé un Conseil pour la technologie et l'innovation, pour promouvoir la créativité, la recherche et le développement. Nous préparons notre pays au monde de demain 106».

Seulement la question reste posée de savoir, pourquoi le Bénin ne pourrait il pas emboiter les pas des îles Seychelles en matière de développement économique et l'innovation productive basés sur les TIC? Il faut toutefois noter l'avantage géographique des Seychelles qui profitent ainsi de l'installation déjà existante de la fibre optique reliant l'Afrique du Sud à l'Europe passant par le long de la Côte Est de l'Afrique. Mais il reste évident que les gouvernants africains doivent continuer la lutte, en vue de réduire l'écart numérique entre les pays du Nord et du Sud. Tout en cherchant dans la mésure du possible, des solutions alternatives, comme par exemple la construction des satéllites

<sup>105</sup> Yayi, Boni: Discours intégral du Président de la république sur l'Etat de la Nation Béninoise ; Artide paru sur www.béninactu.com le 27.12.2011

http://www.beninactu.com/index.php?option=com\_content&view=article&id=1413:discours-integral-du-president-de-la-republique-sur-letat-de-la-nation&catid=36:une

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> James, M.: ITU News: Nº4 2010; Un pays en vedette: Les Seychelles en première place pour le développement des TIC en Afrique: <a href="https://itunews.itu.int/fir/93-Les-Seychelles-en-premiere-place-pour-le-developpement-des-TIC-en-Afrique.note.aspx">https://itunews.itu.int/fir/93-Les-Seychelles-en-premiere-place-pour-le-developpement-des-TIC-en-Afrique.note.aspx</a>

supplémentaires dans le cadre d'un parténariats Sud-Sud notament avec l'aide de la Chine, du Brésil, de l'Inde ou de la Corée du Sud.

Néanmoins, il reste impériale que les subsahariens utilisent productivement dans le cadre des solutions fournies plus haut la pétite manne d'accès à l'internet à leurs portées!

# 3.4.2 Les organismes internationaux

Déjà en 1995 Nelson Mandela mettait au défi de la communauté internationnale afin de d'éliminer les inégalites entre le Nord et le Sud « l'avènement d'une sociéte de l'information fondée sur la justice, la liberté et la démocratie » comme le rapporte Bonjawo (2011, p.19)

A l'heure actuelle, il est dair que le Bénin sur fonds propres émanant du budget béninois ne saurait financer seul, un projet d'une telle envergure. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de pays africain comme par exemple les Seychelles qui ont pu financer seulement à 40% le projet de raccordement du câble sous marin à la Bande optique passante de la côte Est de l'Afrique. Pour la réalisation dudit projet les Seychellois ont ainsi sollicité un soutien à part egale de la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

C'est ainsi, dans un communiqué de la Banque Européenne de développement paru le 4 Mars 2011, accordant ainsi un crédit de 8 millions d'Euro à Seychelles Cable Systems Company (SCS) pour l'installation et l'exploitation du premier câble à fibres optiques sous-marin qui reliera les Seychelles au reste du monde. Dans le même communiqué selon Plutarchos, Sakellaris, vice-président de la Banque européenne d'investissement responsable des opérations de prêt en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique:

Le câble sous-marin reliant les Seychelles et l'Afrique de l'est permettra de combler la fracture numérique et d'abaisser sensiblement le prix des communications par rapport aux liaisons satellitaires actuelles. Ce projet illustre l'engagement de la Banque européenne d'investissement à soutenir un accès à Internet vital pour les entreprises et la population locale au 21e siècle<sup>107</sup>. (Sakellaris, 2011)

A titre d'exemple, le projet que le Bénin pourrait présenter aux Organismes internationnaux, pourrait ressembler au développement de notre thématique constituants plusieurs volets :

- Amélioration de l'accès à l'Information productive pour tous (analphabètes et lettrés) par l'application des TIC à courts et à longs termes ; ayant comme volets :
- Amélioration de l'accès à Internet (connection au fibres optiques sous marin, ou augmentation de la performance du satellite VSAT)
- · Formations et Productivités.

Un projet d'une telle envergure pourrait dans un partenariat gagnant/gagnant retenir l'attention des institutions de Bretton Woods, du PNUD, de l'UNESCO, des Banques Africaines de Développement,

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Banque européenne d'investissement (2011): Seychelles. La première liaison internationale à fibres optiques, cofinancée par la Banque européenne d'investissement, va transformer les communications. URL: <a href="http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=BEI/11/25&format=HTML&aged=0&language=FR&guilanguage=fr">http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=BEI/11/25&format=HTML&aged=0&language=FR&guilanguage=fr</a> (20.04.2012).

de la CEDEAO... qui aujourd'hui ont interêt plus que jamais dans ce contexte de mondialisation, et de crise économique, à investir en Afrique qui a une population relativement jeune et en croissance. L'Afrique a encore un pouvoir d'achat non négligeable, car comme le rapporte (Bonjawo, 2011 p. 4)

J'ai consacré plus de vingt-cinq ans de mon existence à rechercher une option qui permettrait de se libérer du carcan bipolaire pour ouvrir de nouveaux espaces. Ce n'est certainement pas pour faire de la fine fine bouche, aujourd'hui que ce carcan a volé en éclats et que s'impose un nouveau modèle économique. Le multipolarisme offre à tous les acteurs un defi excitant. Les modes de fonctionnements construits sur une certaine conception de l'aide publique au développement fondée sur la charité ou, au mieux, sur une solidarité hypocrite doivent céder le pas à une coopération multipolaire bien comprise.

De même, les institutions internationales ont interêt à investir en Afrique subsaharienne qui deviendra à son tour, un bon jour, un pôle de croissance mondiale, car elle détient beaucoup de matières prémières; et dans ce contexte de globalisation et d'accès à l'internet, d'Union Africaine et de Lobbyisme africain, beaucoup de choses changent et doivent changer, c'est ainsi qu'affirme Robert B. Zoellick, président du groupe de la Banque mondiale comme l'écrit (Bonjawo, 2011 p. 5)

Prêter l'oreille aux problèmes des pays en développements n'est plus une simple question de charité ou de solidarité : il y va de notre intérêt. Ces pays sont aujourd'hui des moteurs de croissance et des importateurs de biens d'équipements et de services produits par les pays developpés.

Il ressort de toutes ces analyses que l'Afrique doit s'unir, politiquement aujourd'hui ou jamais, et parler d'une seule voix à chaque fois que cela est possible, pour se sauver definitivement de ce carcan bipolaire, et appliquer une économie totalement libre et libérale cherchant des solutions tous azimuts et adaptées à ses problèmes dans le cadre des partenariats Sud/Sud.

De même la recherche du finanancement pour un tel projet au Bénin pourrait aussi s'effectuer par des partenariats Sud/Sud comme cela s'annonçait, mais aussi par la recherche avec zèle de sponsors et partenaires économiques.

# 3.4.3 Partenariats et sponsors

Un des partenaires incontestables de l'Afrique aujourd'hui est inrrévocablement la Chine qui subit d'ailleur beaucoup de critiques. Certains vont jusqu'à parler d'une recolonisation à la chinoise! Mais la Chine ne propose t'elle pas des solutions adéquates aux problèmes africains? En prenant bien sûr en retour les richesses souterraines africaines! Les Etats Unis, s'étonnant de l'essor économique chinoise ont finalement compris qu'elle puise ses matières première de l'Afrique et détient ainsi une autre approche du partenariat à l'africaine! Est-ce bon ou mauvais? Il convient toutefois pour les africains de rester vigilant! Les autres partenaires en dehors de la Chine et de l'Inde sont le Venezuala et le Brésil. Ce demier tient des discours séduisants vis à vis de l'Afrique, notamment arguant sur le passé commun du Brésil et de l'Afrique, c'est ainisi qu'affirme le président Lula dès son discours d'investiture le 1er Janvier 2003, comme le rapporte (Bonjawo, 2011 p. 6): « Nous réaffimerons les liens profonds qui nous unissent à tout le continent africain et notre disposition à contribuer activement

pour qu'il développe son énorme potentiel.» Evoquant ainsi « l'obligation politique, morale et historique du Brésil à l'égard du continent africain ».

Il reviendra au Bénin de présenter son projet d'accès à l'information, à tous ces partenaires dans une situation de « win/win », ainsi le plus offrant pourrait gagner le contrat qui pourrait ainsi faire évoluer le Bénin sur tous les plans, aujourd'hui et dans le futur, et aussi concrétiser le rêve du gouvernement béninois qui est de faire du Bénin le quartier numérique de l'Afrique. Un autre moyen, en vue de trouver du financement pour la réalisation d'un projet pareil, est de créer peut-être une taxe de valeur ajoutée sur les publicités, les importations, ou une bonne volonté des parties politiques, à soutenir financièrement un tel projet, en vue de rassembler un montant pouvant aider dans la réalisation du projet. Mais vu que cela aurait des répercussions économiques sur le quotidien du peuple béninois, parlant de taxes, et de succroit très désavantageux en facteurs temps, il urge de prouver l'option des donateurs! En matière des donateurs, il y des Organisations Non Gouvernementales qui militent et ont pour mission l'accès à l'information pour tous, on pourrait s'imaginer un soutient de leur part. De même les Emirates Arabes Unis, les pays du Golfe en général, à charité vraissemblable, pourraient aussi soutenir un tel projet si son bien fondé leur est eventuellement prouvé.

# 3.5 Perspectives générales

"Le développement exige en priorité que le population soit éveillée, que les masses soient éclairées afin de participer à l'activité économique" Tevoèdjrè, A (2009) "Bonheur de servir" p.71

Le troisième volet qui soustend la réussite indienne se situe au niveau d'une politique generalisée de **FORMATION** dans tout l'Inde. L'Afrique en générale et le Bénin en particulier doit s'approprier de l'informatique et des nouvelles technologique de l'Information à travers la mise au point d'une politique efficace de l'enseignement des TIC.

L'Inde forme aujourd'hui, entre autres, les meilleurs informaticiens au monde.... L'inde possède l'un des plus importants systèmes d'enseignement supérieur au monde, celui-ci ayant joué un rôle prépondérant dans la construction de l'Inde moderne. » écrit (Bonjawo 2011, p. 42).

Ainsi selon le professeur S.K Jain du Indian Institue of Technology interrogé par Jacques Bonjawo sur les raisons du succès du modèle indien, ce dernier a insisté sur « l'importance des relations entre l'entreprise et les pôles technologiques crées au sein même des établissements d'enseignement comme l'IIT et sur les échanges permanents entre les deux entités, les étudiants passant naturellemant de l'une à l'autre. » (Bonjawo, 2011 : 43).

Ce modèle indien permet d'éviter le «Brain-drain» contraignant ainsi les grandes sociétés mondiales à délocaliser leurs entreprises pour la bonne, efficace, et moins chère main d'œuvre indienne! Le Bénin et les pays subsahariens en général pourraient s'inspirer de ce modèle, en priorisant d'abord la recherche scientifique et l'éducation universitaire, tout en systématisant et en créant une synergie

entre les pôles de formations universitaires et les entreprises sur place! De même, en ce qui concerne les ouvertures d'avenir, de plus en plus d'intellectuels africains théorisent que pour sortir les pays d'Afrique des problèmes du système éducatif, des problèmes d'accès à l'information vitale, des problèmes économiques et du sous développement en général, il urge de reformer les 54 pays d'Afrique en trois États Fédéraux. Dans cette vision le professeur (Tévoédjre, 2009) souligne

"...- on peut suggérer dans un premier temps la création de trois grandes Fédérations ainsi réparties: les Etats Unis d'Afrique occidentale ou du Ghana l'union des États d'Afrique centrale et orientale Fédération des États d'Afrique méridionnale."

Cette perspective se consolide avec Tall (2011) qui propose dans sa version (2011) une vision d'une Afrique soudée unie et reformée en (3) Super Fédérations d'ici 2030 à savoir: le Sahara, le Sahel et le Congo. Selon Tall (2011, p. 10), si ces Super Fédérations existent aujourd'hui, elles seront parmi les vingt plus importantes économies de la planète<sup>108</sup>. Tall (2011, p 12-13), dans sa vision convaincante soutient:

La prochaine et ultime étape de l'évolution de l'Afrique est la formation de Super Fédérations, une réunification qui permettra de faire face à toutes les situations et à agir efficacement et pour de bon dans le meilleur intérêt de cette petite planète qui est la nôtre. 109

A défaut de la concrétisation actuelle des États Fédéraux Unis d'Afrique, un géant pas, aux moyens des nouvelles technologies de l'Information existantes est mis sur pied et est déjà fonctionnelle, il s'agit de l'Université Virtuelle Africaine (UVA). Grâce au contrat de partenariat signé par Bonjawo Jacques en 2004 en sa qualité de président l'UVA entre le Centre Numérique Francophone notamment, avec le président Abdou Diouf en sa qualité de président de la francophonie d'une part, et l'Université Laval au Canada d'autre part. L'Université Virtuelle Africaine (UVA) a formé à ce jour

... plus de 50.000 personnes en informatique, langues, gestion ou journalisme, 40% d'entre elles étant des femmes, grâce notamment à la flexibilité que permet l'enseignement à distance" (Bonjawo, 2011 : 134).

# 3.6 Esquisse d'un modèle pour l'Afrique subsaharienne

Si le Dr Martin Luther King dans son discours historique commença en le 28 Août 1963 par « I have a dream » le président Obama condura le 8 Janvier 2008 par le «Yes, we can » à New Hampshire. L'Afrique doit ainsi être determinée au XXIè siècle ou jamais, de vaincre les obstacles qui se dressent devant elle en fonction de ses moyens.

A travers tout ce qui précède, se dresse ainsi un modèle réalisable selon beaucoup de théoriciens au plus tard d'îci 2030 comme suit.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Tall, Tidjani Jeff (2011): Reparer l'Afrique. URL: www.reparerlafrique.com (19.042012).

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Tall, Tidjani Jeff (2011): Reparer l'Afrique. URL: www.reparerlafrique.com (19.04.2012).

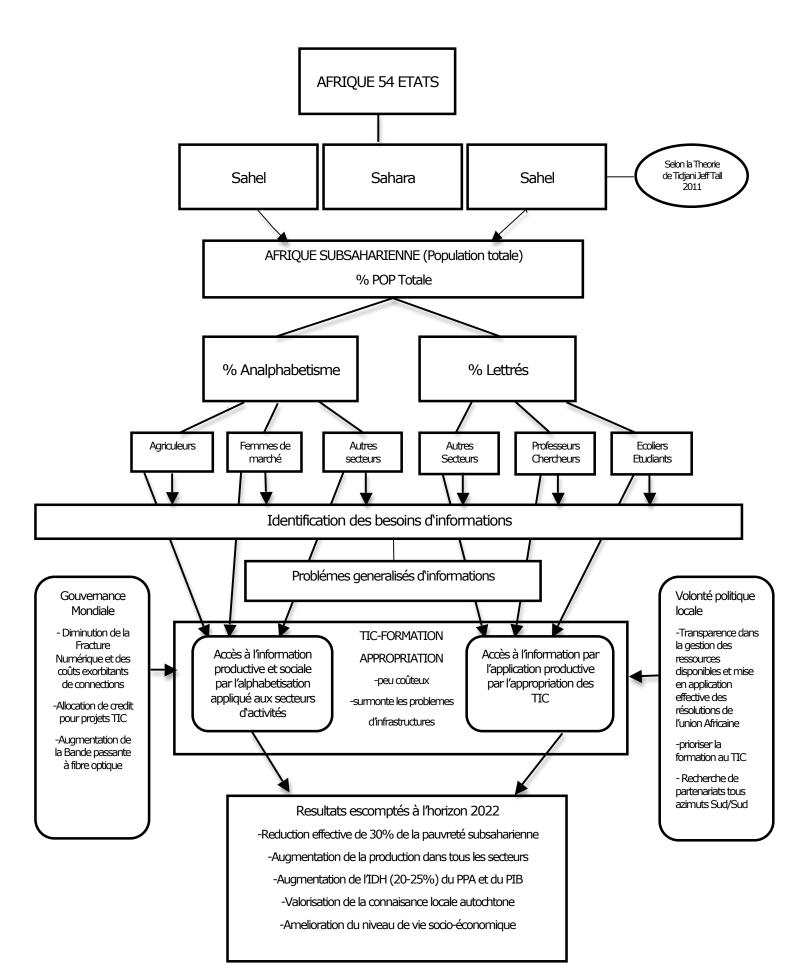


Illustration 8: Exemple de modèle d'accès à l'information productive en Afrique subsaharienne.

# 3.7 Résumé de la troisième partie

Tim Berners-Lee, en Mars 1989 au Centre de recherche nucléaire, le CERN a Génève comme nous le rapporte le professeur Wenk, B dans son cours : « Introduction au Web. 2.0 p.3 » (MAS IS/ Chur 2010-2012), en proposant un projet de développement d'un système de Management de l'information qui deviendra plus tard le « World Wide Web (www) » avait certainement une vision gigantesque du Monde! Deux décénies plus tard le web à changé de manières intrinsèques les relations humaines sur tous les plans. Les pays technologiquement avancés, qui sont à la base de cette révolution numérique, se sont appropriés de cette technologie. Les pays subsahariens trainent encore derrière quant à la maitrise et l'application des TIC dans les domaines socio-économiques et politiques, de cette nouvelle technologie qui, loin d'être un obstacle pour échapper à la pauvrété, constitue l'outil par exellence pour la vaincre. Mais aussi très vite, d'autres aspects du problème de l'accès à l'information se sont soulevés, ceux de l'hégémonie numérique des pays technologiquement avancés, mais aussi une question de stratégies politiques des subsahariens face aux TIC s'impose! Comme nous l'avons abondamment demontré, les TIC constituent pour le Bénin, un moyen pour contourner les cruciaux problèmes d'infrastructures, sans pour autant les remplacer. En prenant pour exemple l'Inde, le Bénin pourrait améliorer sa production agricole, son système de formation et de gestion à tous les niveaux, améliorant ainsi sa croissance économique, et son Indice du Développement Humain. De même, l'appropriation des TIC, comme métiers d'avenir doit s'installer au cœurs des programmes du gouvernement béninois car s'il est royal d'avoir accès à l'information, il reste majestueux de rendre productif cet accès à l'information.

Ainsi seule, l'application des TIC dans les secteurs de l'économie béninoise, du primaire au tertiaire pourrait relancer cette économie, pour le bonheur des populations!

# Conclusion générale

Dans notre introduction, nous avons posé la question de l'auto-identitification des subsahariens, nous avons alors largement démontré que les subsahariens peuvent s'approprier du repère ancestral que sont les anciens anciens égytiens souhaitant fortifier ainsi leur psychologie sociale, pour vaincre les nouveaux obstacles qui se dressent devant eux, comme par exemple l'accès à l'information pour tous en Afrique subsaharienne! Seulement cette appropriation de l'adrénaline psychologique, à elle seule ne suffit pas! Les problèmes subsahariens sont énormes et le chantier est immense. C'est d'ailleurs pourquoi chaque subsaharien analphabète ou léttré doit pouvoir faire valoir son potentiel individuel. La somme des potentiels individuels, dans une philosophie de constructivisme pourra sortir le Bénin et l'Afrique de l'ornière et la hisser sur la plattforme mondiale où elle aura aussi son mot à dire.

En ce qui concerne le Bénin, le capital humain ou les ressources humaines sont les valeurs primordiales qui soutiennent une conception d'émergence. Ainsi, on ne saurait priver 67,4 % des analphabètes béninois d'informations productives et vitales et espérer une certaine émergence. C'est pourquoi nous avons proposer des solutions en vue de contrecarrer et de transgresser les obstacles infrastructurels par l'application des TIC, dans divers secteurs d'activités en vue de soulager les populations. Ainsi la formation et l'éducation prennent ici toute leur dynamique. Le Bénin et l'Afrique subsaharienne de demain, verront leur émergence s'augmenter à condition de prioriser l'accès à l'information, l'éducation et la formation, sans pour autant négliger l'assouvissement des bésoins fondamentaux de leurs peuples.

# **Bibliographie**

## Ouvrages et documents consultés et référencés

Aballo, E. (2012): Charte pour la gouvernance du développement du Bénin. Yayi Boni y appose sa signature. URL: http://www.quotidienlematinal.info/?Charte-pour-la-gouvernance-du (09.04.2012).

Analphabétisme (Version du 09.04.2012). In: Wikipédia. URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Analphabétisme (20.04.2012).

Andalao, Serge (2012): Trois jours de rupture en fourniture internet. Le calvaire des internautes sur fond de récriminations. URL: <a href="http://www.quotidienlematinal.info/?Trois-jours-de-rupture-en">http://www.quotidienlematinal.info/?Trois-jours-de-rupture-en</a> (15.04.2012).

Argyle, Michael (1980): The Development of Applied Social Psychology. In: Gilmour, Robin / Duck, Steve (Ed.): The Developpement of Social Psychology (p. 81-106). London: Academic Press.

Aton (s. D.): Sous les rayons d'Aton. Bibliographie de Cheick Anta Diop. URL: <a href="http://aton.e-monsite.com/pages/une-civilisation-negroide/biographie-de-cheikh-anta-diop.html">http://aton.e-monsite.com/pages/une-civilisation-negroide/biographie-de-cheikh-anta-diop.html</a> (10.04.2012).

Aton (s. D.): Sous les rayons d'Aton. La médecine dans l'Egypte ancienne. URL: <a href="http://aton.e-monsite.com/pages/medecine-et-magie/la-medecine-dans-l-egypte-ancienne.html">http://aton.e-monsite.com/pages/medecine-et-magie/la-medecine-dans-l-egypte-ancienne.html</a> (10.04.2012).

Aurélie, L.P. (2010): Les Bibliothèques en Afriques subsaharienne. URL: <a href="http://littexpress.over-blog.net/artide-les-bibliotheques-en-afrique-subsaharienne-45276377.html">http://littexpress.over-blog.net/artide-les-bibliotheques-en-afrique-subsaharienne-45276377.html</a> (13.04.2012).

Bamigbokpa, Akim (2010): Mail du 09. Mai 2011 sur le thème visite à la bibliothèque Nationale du Bénin.

Banque européenne d'investissement (2011): Seychelles. La première liaison internationale à fibres optiques, cofinancée par la Banque européenne d'investissement, va transformer les communications. URL:

 $\label{lem:http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=BEI/11/25\&format=HTML\&aged=0\&language=FR\&quil.anguage=fr~(20.04.2012).$ 

Belayche, Claudine (2004): Où va le livre en Afrique? In: Bulletin des Bibliothèques de France, v. 49, no. 6, p. 141-2. URL:

http://vnweb.hwwilsonweb.com/hww/jumpstart.jhtml?recid=0bc05f7a67b1790e0be7bedb8393c2e 2a3d19ad61a7d81070a5741797e2f51fe6ad73ff8616015bc&fmt=H (13.04.2012).

Bibliographie de Cheich Anta Diop. Critique de ses œuvres (Version du 05.04. 2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh">http://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh</a> Anta Diop (10.04.2012).

Bonjawo, Jacques (2011): Révolution numérique dans les pays en développement. L'exemple Africain. Paris: Dunod.

Brickman, Philip (1980): A Social Psychology of Human Concerns. In: Gilmour, Robin/ Duck, Steve (Ed.): The Development of Social Psychology (p. 5-25). London: Academic Press.

Caillaud, Frédéric (1826): Voyage à Méroé. Tome III. In: Shenoc (2005): De la civilisation nubienne à l'Egypte. URL: http://www.shenoc.com/civilisation\_nubienne.htm (09.04.2012).

Cemal (2010): Soundjata Keita. Une vie, un destin, un empire. La charte Mandingue: 1ère Déclaration des droits de Humains au monde. URL: <a href="http://equipe04.etoilesafricaines.aquitaine.fr/La-Charte-Manden.html">http://equipe04.etoilesafricaines.aquitaine.fr/La-Charte-Manden.html</a> (18.04.2012).

Central Intelligence Agency (2011): The World Factbook. URL: <a href="https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2003rank.html">https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2003rank.html</a> (29.04.2012).

Césaire, Aimé (1955): Discours sur le Colonialisme. Editions Présence Africaine. URL: <a href="http://aaargh.codoh.info/fran/livres6/CESAIRE.pdf">http://aaargh.codoh.info/fran/livres6/CESAIRE.pdf</a> (09.04.2012).

Derieux, Emmanuel (1996): L'intérêt public en droit français de la communication. In: Derieux, Emmanuel / Trudel, Pierre: L'intérêt public, principe du droit de la communication français et Québécois. Actes du colloque franco-quebécois 19, 20 et 21 septembre 1994 (p. 7). Paris: Victoires Editions.

Descartes, René (1637): Discours de la méthode. URL: <a href="http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours methode/Discours methode.pdf">http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours methode/Discours methode.pdf</a> (16. 04.2012).

Deschamps, Jacqueline (2005): Pourquoi une revue suisse de science de l'information? In: Revue électronique suisse de science de l'information, no.1, janvier 2005, ISSN 1661-1802. URL: <a href="http://campus.hesge.ch/ressi/Numero">http://campus.hesge.ch/ressi/Numero</a> 1 janvier 2005/articles/HTML/RESSI 001 JD Pourquoi.html (13.04.2012).

Diallo, Ibrahima (2009): Accès à l'information au Sénégal. Que de textes dont l'application posent problème. In: Institut Panos Afrique de l'Ouest. URL: <a href="http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article15404&lang=fr">http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article15404&lang=fr</a> (17.12.2009).

Diop, Cheikh Anta (1954, 1979, 1999): Nations Nègres et Culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. Paris: Editions Présence Africaine.

Égypte des Pharaons (2011): Les Pyramides de Guizeh. URL: <a href="http://www.egypte-des-pharaons.123.fr/guizeh.php">http://www.egypte-des-pharaons.123.fr/guizeh.php</a> (09.04.2012).

Fall, M. (2005): Qui et où sont les analphabètes? Afrique sub-saharienne francophone. URL: <a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146000f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001460/146000f.pdf</a> (09.04.2012).

Fondation Zinsou (2012): Fondation Zinsou. URL: <a href="http://www.fondationzinsou.org/FondationZinsou/FZPresentation.html">http://www.fondationzinsou.org/FondationZinsou/FZPresentation.html</a> (18. 04.2012).

Geopedia (2010): La durée des temps géologiques. Histoire de l'homme et la durée géologique. URL: http://www.geopedia.fr/echelle-geologique.htm (09.04.2012).

Greyling, Betsie (2008): A Model for Community Participation in African Libraries to Preserve Indigenous Knowledge. In: Journal of Information Studies. Information Studies, v. 14, no. 2, p. 71-78.

Groga-Bada, Malika (2012): Benin-Média. Chaines privées recherchent financements. URL: <a href="http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2659p125-126.xml0/medias-concurrence-publicite-annonceursbenin-medias-chaines-privees-recherchent-financements.html">http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2659p125-126.xml0/medias-concurrence-publicite-annonceursbenin-medias-chaines-privees-recherchent-financements.html</a> (15.04.2012).

Hauchart, Valérie (2007): Le Burkina Faso. Un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud. In: Cybergeo. European Journal of Geography. Débats. Mondialisation et pays du sud. URL: http://cybergeo.revues.org/2665 (01.04.2012).

Haut Conseil de la République (1990): Constitution de la République du Bénin. URL: <a href="http://www.bj.refer.org/benin\_ct/cop/assemble/constitution/constitution.html">http://www.bj.refer.org/benin\_ct/cop/assemble/constitution/constitution.html</a> (13.04.2012).

Haut Conseil de la République (1991): LOI N° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin. In: Journal officiel de la République du Bénin, n°7 du 1er avril 1991. URL: <a href="http://www.artsinafrica.com/uploads/2011/08/Benin">http://www.artsinafrica.com/uploads/2011/08/Benin</a> - Charte culturelle.pdf (13.04.2012).

Ifa (Version du 06.01.2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Ifa">http://fr.wikipedia.org/wiki/Ifa</a> (29.04.2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Information">http://fr.wikipedia.org/wiki/Information</a> (20.04.2012).

Ignatow, Gabe (2011): International Sociology. What has globalisation done to developping countries' public libraries? URL: <a href="http://iss.sagepub.com/content/26/6/746">http://iss.sagepub.com/content/26/6/746</a> (3.01.2012).

Institut Panos Afique de l'Ouest (2009), weblog, accessed. URL: <a href="http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article15404&lang=fr">http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article15404&lang=fr</a> (17.12.2009).

Internet Rural Kiosks (2009): Intersat Africa & Voice of Africa. Part 1&2. URL: <a href="http://www.youtube.com/watch?v=CRBeNKCRH0E">http://www.youtube.com/watch?v=bqkGNDxy5eU&feature=relmfu">http://www.youtube.com/watch?v=bqkGNDxy5eU&feature=relmfu</a> (22.04.2012).

Internet World Statistics (2011): Africa. URL: <a href="http://www.internetworldstats.com/africa.htm#bj">http://www.internetworldstats.com/africa.htm#bj</a> (20.04.2012).

James, M. (2010): ITU News. N°4. Un pays en vedette. Les Seychelles en première place pour le développement des TIC en Afrique. URL: <a href="https://itunews.itu.int/fr/93-Les-Seychelles-en-premiere-place-pour-le-developpement-des-TIC-en-Afrique.note.aspx">https://itunews.itu.int/fr/93-Les-Seychelles-en-premiere-place-pour-le-developpement-des-TIC-en-Afrique.note.aspx</a> (20.04.2012).

Jean-François Champollion (Vérsion du 18.04.2012). In: Wikipédia. URL: <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-François Champollion">http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-François Champollion</a> (29.04.2012).

Johan Lor, Peter/ Britz Johannes (2010): To access is not to know. A critical reflection on A2K and the rôle of libraries with special reference to sub-Saharan Africa. In: Journal of Information Science. URL: <a href="http://jis.sagepub.com/content/36/5/655.full.pdf+html">http://jis.sagepub.com/content/36/5/655.full.pdf+html</a> (20.04.2012).

Kaboré, Patrice (2008): L'empire du Ghana. Weblog pédagogique URL: <a href="http://lewebpedagogique.com/patco/2008/12/27/lempire-du-ghana/">http://lewebpedagogique.com/patco/2008/12/27/lempire-du-ghana/</a> (18.04.2012).

Kaoma Mwenda, Kenneth / Nkombo Muuka, Gerry (2009): The Challenge of Change in Africa's Higher Education in the 21st Century. New York: Cambria Press.

Kéfi, Walid (2011): Accès au TIC: l'Afrique mieux connectée, mais... In: Les Afriques, Revue N° 196. URL: <a href="http://www.lesafriques.com/technologies/acces-aux-tic-l-afrique-mieux-connectee-mais.html?Itemid=308?articleid=23652">http://www.lesafriques.com/technologies/acces-aux-tic-l-afrique-mieux-connectee-mais.html?Itemid=308?articleid=23652</a> (05.04.2011).

Leclant, Jean-Marie (1991): Aux sources de l'égyptologie européenne. Champollion, Young, Rosellini, Lepsius. In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. 135e année, No. 4, 1991, pp. 743-762. doi : 10.3406/crai.1991.15043. URL: <a href="http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai">http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai</a> 0065-0536 1991 num 135 4 15043 (10.04.2012).

Leclerc, Jacques (2005): Les langues nigéro-congolaises. URL: <a href="http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/famnigero-congolaise.htm">http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/famnigero-congolaise.htm</a> (30.03.2012).

Le Temps (2011): La Suisse championne en innovation. URL: http://www.letemps.ch/Page/Uuid/84a06b46-f574-11e0-a960-37095cb8984a (15.04.2012).

Loprieno, Antonio (1995): Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction. Cambridge: University Press. URL: <a href="http://books.google.ca/books?id=50kIeaxGg2sC&pg=PA71&vq=#v=onepage&q&f=false">http://books.google.ca/books?id=50kIeaxGg2sC&pg=PA71&vq=#v=onepage&q&f=false</a> (10.04.2012).

Lugan, Bernard (1991): Afrique. Bilan de la décolonisation. Collection Vérités et Légendes. Paris: Perrin.

Mann, Kenny (1996): African Kingdoms of the past. Oyo, Benin, Ashanti. The Guinea Coast. Parsippany New Jersey: Dillon Press.

Média, Burkina Faso (2008): Mémorandum pour l'accès aux sources d'information. URL: http://www.sitesmedia.org/article burkina.php3?id article=730 (20.04.2012).

Ministère de l'Alphabétisation et de la promotion des langues Nationales du Bénin (2008): CONFINTEA VI Brésil 2009. URL:

http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIL/confintea/pdf/National\_Reports/Africa/Africa/Benin.pdf (19.04.2012)

Mosoke, M. (2008): Strategies for addressing the university library users. Changing needs and practices in Sub-Saharan Africa. In: J Acad Libr 34 no6 N 2008.

Ngugi wa Thiong'o. (2007): Contemporary Black Biography. 2007. In: Encyclopedia.com. URL: <a href="http://www.encyclopedia.com/doc/1G2-2694600044.html">http://www.encyclopedia.com/doc/1G2-2694600044.html</a> (Retrieved April 03, 2012).

Okouabo (2012): La Bibliothèque Okouabo. URL: <a href="http://okouabo.free.fr/menu/biblio.html">http://okouabo.free.fr/menu/biblio.html</a> (18.01.2012).

Omar, Arouna: Interview du 24.01.2011, Bénin. URL: <a href="http://www.rnw.nl/afrique/radioshow/lobbying-et-développement-de-l'afrique">http://www.rnw.nl/afrique/radioshow/lobbying-et-développement-de-l'afrique</a>

Paraiso, Elise (2004): Rapport d'Activités des Archives Nationales du Bénin. URL: <a href="http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?article48&var\_recherche=paraiso%20elise">http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?article48&var\_recherche=paraiso%20elise</a> (15.04.2012)

Perez, David (2012): « Relations avec l'Égypte » Weblog posté le 2012. URL: http://www.ifalaye.com/mi-blog/149-relations-avec-legypte (28.04.12).

RGPH3, INSAE (2002): 3è Recensement Général de la Population et des Habitations de L'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Économique. URL: <a href="http://www.insae-bj.org/2012/jupiter/metho/RGPH/RGPH3/Rapport%20g%E9n%E9ral%20RGPH3.pdf">http://www.insae-bj.org/2012/jupiter/metho/RGPH/RGPH3/Rapport%20g%E9n%E9ral%20RGPH3.pdf</a> (20.03.2012).

Roberts, Winston (1994): L'ifla et les bibliothèques d'Afrique. In: BBF, n° 4, p. 87-93. URL: http://bbf.enssib.fr/ (17.04.2012)

Savès, Joseph (1876): La Conférence géographique sur l'Afrique. URL: <a href="http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=18760912">http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=18760912</a> (12.04.2012)

Senghor, Léopold S. (1939): Ce que l'homme noir apporte. In: L'homme de couleur. (p. 295). Paris: Eds Cardinale Verdier et al.

Senghor, Léopold S. (1977): La Bibliothèque, instrument majeur du développement. URL: <a href="http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?artide80&var\_recherche=la%20biblioth%E8que%20developpement">http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?artide80&var\_recherche=la%20biblioth%E8que%20developpement</a> (18.04.2012).

Senghor, Léopold S. (1983): Préface. In: Ndaw, Alassane (1983): La pensée Africaine. Recherches sur les fondements de la pensée négro-africaine. (p.5-34). Dakar: Les Nouvelles Editions Africaines.

Schweizer Fernsehen: Einstein (Version du 08.03.2012): Wie Taxifahrer Alan Billis zur Momie wurde. URL: <a href="http://www.videoportal.sf.tv/video?id=74a7c629-3ae8-4922-97a7-f2381d64a9e5">http://www.videoportal.sf.tv/video?id=74a7c629-3ae8-4922-97a7-f2381d64a9e5</a>

(09.03.2012).

Shenoc (2005): De la Civilisation Nubienne à L'Egypte. URL: http://www.shenoc.com/civilisation nubienne.htm (9.04.2012).

Socialbakers (2011): Benin Facebook Statitstics. URL: <a href="http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/benin">http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/benin</a> (19.04.2012).

Sonon, Stéphane (2004): Liberté de presse et accès aux informations administratives en République du Benin. URL: <a href="http://www.memoireonline.com/02/08/913/liberte-de-presse-acces-informations-administratives-benin.html">http://www.memoireonline.com/02/08/913/liberte-de-presse-acces-informations-administratives-benin.html</a> (14.04.2012).

Statistiques mondiales (2012): Bénin. URL: <a href="http://www.statistiques-mondiales.com/benin.htm">http://www.statistiques-mondiales.com/benin.htm</a> (29.04.2012).

Suisse, Statistiques (2012): Confédération suisse. URL: <a href="http://www.statistiques-mondiales.com/suisse.htm">http://www.statistiques-mondiales.com/suisse.htm</a> (20.04.2012).

SWITCH (2012): Around the world in no time with SWITCHpoint. URL: <a href="http://www.switch.ch/point/">http://www.switch.ch/point/</a> (20.04.2012).

Tall, Tidjani Jeff (2011): Réparer l'Afrique. URL: www.reparerlafrique.com (28.04.2012).

Tévoédjrè, Albert (2009): Le bonheur de servir. Réflexions et repères. Paris: L'Archipel.

Thomas, Guy (2012): Interview le 09.01.2012.

Université d'Abomey Calavi (2012): Bulletin d'information de l'UAC. N°001, Mars 2012. URL: <a href="http://www.uac.bj/index.php?id=127">http://www.uac.bj/index.php?id=127</a> (14.04.2012).

UNESCO (2011): Rapport Mondial de Suivi pour l'Education Pour Tous. Aperçu régional. Afrique subsaharienne. URL: http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001913/191393f.pdf (15.04.2012).

Vincent, Catherine (2002): Origines de l'homme. Nos gênes mènent en Afrique. URL: <a href="http://terresacree.org/afrique.htm">http://terresacree.org/afrique.htm</a> (9.04.2012).

Wenk, Bruno (2011): Extrait de mail envoyé aux étudiant le 17.03.2011 sur le thème Webcast. URL: <a href="https://collab.switch.ch/masis/">https://collab.switch.ch/masis/</a> (24.04.2012).

World Bank (2010): Afrique. Données et statistiques. URL: <a href="http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0">http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0</a>, menuPK:594551~pagePK:146732~piPK:146813~theSitePK:488775,00.html (18.04.2012).

Zogo, Francis (2010): Mail du 08.10.2010 à propos du thème Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Bénin.

# Ouvrages et documents consultés mais non référencés

Africultures (2000): Pistes pour le Bénin. N°31. Paris: L'Harmattan.

Comevin, Robert (1962): Histoire de l'Afrique. Tome 1: Des Origines au XVIe siècle. Paris: Payot.

Comevin, Robert (1966): Histoire de l'Afrique. Tome 2: L'Afrique précoloniale: 1500-1900. Paris: Payot.

Cornevin, Robert (1975): Histoire de l'Afrique. Tome 3: Colonisation, décolonisation, indépendance. Paris: Payot.

Coutaz, Gilbert / Knoch-Mund, Gaby / Toebak, Peter (2010): Sciences de l'information. Théorie, méthode et pratique. Travaux du Master of Advanced Studies in Archival and Information Science 2006-2008. Baden: hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte.

Garcia, Luc (1988): Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894). Paris: Éditions Karthala.

Kesteloot, Lilyan (2004): Histoire de la Littérature Négro-Africaine. Paris: Éditions Karthala.

Lugan, Bernard (2009): Histoire de l'Afrique. Des origines à nos jours. Paris: Ellipses.

Ngubane, Jordan K. (1979): Conflict of Minds. Changing Power Dispositions in South Africa. New York: Books In Focus.

Pasquier, Karine (2008): Des bibliothèques pour le Sénégal. Mise en place et intégration de bibliothèques en Afrique de l'Ouest. Travail de Bachelor. URL: <a href="http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,9,20090119130123-NH/TDB\_HEG\_2008.pdf">http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,9,20090119130123-NH/TDB\_HEG\_2008.pdf</a> (30.04.2012).

Peipe, Sabine (2011): Crashkurs Projektmanagement. Freiburg: Haufe.

Pescheux, Gérard (2003): Le royaume asante (Ghana). Parenté, pouvoir, histoire: XVIIe - XXe siècles. Paris: Éditions Karthala.

Steiner, Andreas (1996): Afrika und wir. Über unser Eingreifen in Afrika. Bilanz nach fünfzehn Jahren als Arzt in Afrika. Giessen: Fucus-Verlag.

UNESCO (1986): Spécificité et dynamique des cultures négro-africaines. Introduction à la culture africaine 6. Paris: Imprimerie des Presses Universitaires de France, Vendôme.

UNESCO (1986): Spécificités et convergences culturelles dans l'Afrique au sud du Sahara. Introduction à la culture africaine 7. Paris: Imprimerie Floch, Mayenne.

## **Annexes**

#### Annexe 1 Description du Travail de mémoire

#### 1. Description du projet de mémoire

#### Sujet:

Accès à l'information et à la documentation pour tous: Quels modèles, concepts et stratégies pour l'Afrique subsaharienne? Cas du Bénin.

1) Brève description du Sujet

Au cours de mes recherches sur internet notamment sur "l'information en Afrique" je me suis trouvé face au thème d'un workshop tenu du 23 au 24 Juin 2008 au Goethe-Institut à Lomé au Togo, par le Professeur Mbaye Thiam, au cours d'une rencontre entre Associations de Bibliothécaires et Archivistes d'Afrique subsaharienne francophone qui a retenu toute mon attention. Le développement de ce thème est retrouvable ici (dernièrement ouvert le 22.12.11): http://www.ub.tg/atbad/

S'îl convient de louer la prouesse et l'initiative des documentalistes africains qui font des efforts inconmensurables pour faire de l'Afrique subsaharienne une société d'information à proprement parler, il me paraît néanmoins important de souligner la non prise en compte par ce séminaire de la population africaine cible, parlant de l'accès à l'information, notamment celle analphabète en langues étrangères. De plus ce thème me semble être beaucoup plus axé sur le développement des bibliothèques et des nouvelles technologies de l'information dans un context de mondialisation.

Mais les réalités africaines étant totalement autres, j'ai eu alors l'idée de reformuler le thème de ce séminaire, afin de concentrer mon travail de mémoire sur la réflexion et au développement d'un modèle africain probable, d'accès à l'information, et de définir ainsi les stratégies pour faire accéder la population africaine analphabète en langues étrangères, à l'information vitale.

Entant qu'africain, béninois, vivant au Bénin et en Suisse, ayant eu la chance de faire une formation continue dans le domaine de l'information et de la bibliothéconomie, et ayant côtoyé l'évolution du processus de l'information en Suisse, il me paraît comme presque qu'un devoir de réflechir sur un modèle et sur les stratégies conséquentes afin de faire accéder la grande masse des habitants de l'Afrique subsaharienne à l'information.

# 2. Problématiques générales sur la question de l'accès à l'information et la documentation en Afrique subsaharienne

#### - Historique

Formée de 48 pays l'Afrique subsaharienne est ce bloc de l'Afrique, située en dessous du Sahara, subdivisée en quatre sous-régions à savoir: l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et l'Afrique Australe. Elle compte plus de 829 millions d'âmes au début du XXIè siècle. Après avoir connue plus de trois siècles de traites négrières (1441-1848), et plus d'un demi-siècle de colonisation par les puissances européennes (1880-1960), l'Afrique subsaharienne reste l'une des parties les plus vulnérables économiquement, et parlant aussi de la condition humaine dans le monde.

#### - Pertinence Scientifique du Sujet dans la littérature critique et Universitaire.

Avant l'esclavage et la colonisation, l'Afrique possédait une certaine forme organisationelle de circulation de l'information. L'introduction de l'enseignement conventionnel en Afrique peut être citée comme facteur déterminant de la création des bibliothèques et autres centres de documentation, amenant ainsi une autre forme de véhiculation de l'information. Ainsi Il n'est plus aujourd'hui un secret de Polichinelle, que de voir étaler à travers les médias, les problèmes liés à l'accès à l'information et à la documentation dans les pays subsahariens. Jusqu'ici alors, beaucoup de bibliothécaires et spécialistes de l'information, africains comme européens, se sont occupés à ne évoquer que ces problèmes, souvent très peu analysés, avec des perspectives éphémères. Cependant de concrèts modèles, concepts et stratégies qui prennent en compte la typologie et habitudes informationnelles dans ces pays, et propres à l'Afrique restent encore à développer. Dans le même sens, Winston, Roberts Ifla 1994 p.87-93, fait remarquer que les pays d'Afrique

subsaharienne sont toujours en retard en ce qui concerne le système des bibliothèques. De même, un regard jeté sur le paysage informationnel de ces pays, montre un retard en ce qui concerne le système des bibliothèques, et aussi l'utilisation des nouvelles technologies de l'information qui sont relativement récentes dans le paysage informationel africain, la culture du livre n'etant pas encrée dans les moeurs.

Or au nombre des droits inalienables reconnus à la personne humaine et legitimés par les conventions internationnales figurent le droit à l'information. Dans le même registre, ces pays sont dotés de chartes et constitutions qui soutiennent le principe de l'accès à l'information pour leurs citoyens comme un droit. Pourquoi alors, malgré toutes ces dispositions prises, l'accès à l'information pour tous, dans les pays d'Afrique, reste un problème? Il y a t'il une inadaptation des méthodes appliquées jusqu'ici par rapport aux réalités africaines? Quelles infrastructures d'accès à l'information possèdent ces pays? Urge t-il de concévoir un modèle qui prenne en compte la population africaine en masse en vue d'accèder à l'information? Aussi dans un context de gouvernance mondiale, existet-il une volonté de faire de l'Afrique subsaharienne une société d'information?

L'étude de ce thème, nous permettra au moyen des connaissances bibliothéconomiques acquises au cours de notre formation continue à la Haute Ecole Spécialisée en Economie de Gestion de Coire en Suisse, et aussi à partir des exemples pratiques connus du Bénin, d'analyser dans un premier temps l'histoire, le paysage et le processus de l'information dans ces pays, et aussi mettre en exergue l'avènement de la documentation et des bibliothèques dans les sociétés africaines, sans pour autant négliger la problématique de l'accès à l'information dans ces pays. Et dans un second temps nous allons réfléchir sur les méthodes applicables, afin de combiner l'habitude informationnelle des africains aux nouvelles technologies de l'information. Autrement dit, concevoir "comment tisser l'ancienne corde africaine de l'information au nouveau trend du milieu informationnel dans le monde."

Les pays subsahariens étant pour la plupart connus pour l'analphabétisme en langues étrangères, nous essayerons de montrer que l'analphabétisme dans une langue ne devrait pas être une barrière pour l'accès à l'information vitale dans cette langue. Car, il serait un péril de confondre l'écriture à la connaissance. L'écriture permet un temps soit peu de transcrire le savoir, mais la connaissance reste humaine.

Pourquoi le manque d'accès à l'information est un problème? Et pourquoi la nécéssité d'un modèle et objectifs à atteindre, propre à l'Afrique subsaharienne en particulier au Bénin?

Au vu de tout ce qui precède, l'accès à l'information vitale présente des enjeux énormes pour le développement économique, social et culturel du Bénin et de l'Afrique en général. L'accès à l'information pour tous en Afrique ne doit plus être perçu comme un privilège pour la minorité qui en a les moyens, mais comme le socle d'enracinement de la démocratie, le seul moyens efficace d'éradiquer la pauvrété. Aussi la possession et le contrôle de l'information permettent-ils aux gouvernants africains d'opter pour des choix stratégiques sur le plattform mondial. Le manque d'information vitale nécéssaire, pour bien éclairer la population leur faisant ainsi reconnaitre leurs droits et devoirs, ne fera qu'embourbé l'Afrique dans le sous-dévelopement, la pauvrété, et les populations continueront ainsi de souffrir sur tous les plans.

Mais si l'accès à l'information s'avère être l'artère important d'échapatoire au sous-développement, il demeure triste de constater qu'aujourd'hui, que les méthodes appliquées pour faire accéder la population à l'information restent inadaptées. Raisons pour lesquelles, il urge de concevoir une approche de modèle susceptible de prendre en compte la grande masse analphabète en langues étrangères, langues dans lesquelles l'information reste vehiculée dans les pays d'Afrique subsaharienne.

#### 3. Méthodologies utilisées

#### a) Instruments

Relecture des cours des "3 CAS, Certificate of Advanced Studies Chur" afin de puiser des éléments d'inspiration utilisables en Afrique.

Sélection de littératures appropriées

Recherches à l'internet et dans les banques de données LISA, LISTA, ILISS-Afrika, afin de rechercher la littérature relative à la guestion

Conception de questionnaire

Interviews

Réalisation d'un enregistrement vidéo sur l'etat de quelques bibliothèques au Bénin et réflexions sur la question de l'accès à l'information documentaire

# b) Procedé Méthodologique

## - Méthode scientifique

Concevoir notre travail de Mémoire sous forme de Projet, et mises aux points des différents objectifs cibles, partiels et généraux par rapport aux ressources (Instruments) et aux budget temps qui nous est soumis.

Limiter le travail de Mémoire sur le Bénin.

Mise au point de l'etat actuel de l'accès aux sources digitales, et des infrastructures informationnelles au Bénin: bibliothèques et autres centres de documentation.

Soulever la question de l'accès à l'information et à la documentation spécifiquement au Bénin. Partir de l'analyse du paysage informationnnel au Bénin et exquisser un modèle d'accès à l'information pour l'Afrique subsaharienne.

#### - Démarches de recherche

Contact avec l'Association des Bibliothécaires du Bénin, afin d'obtenir leur opinion sur la question de l'accès à l'information et la documentation en Afrique.

Contact avec des experts en Suisse, dans le milieu de l'Information et de la Documentation, ayant des experiences relatives aux questions de l'information documentaire en Afrique, afin de profiter de leur experience africaine sur la question de l'accès à l'information en Afrique subsaharienne.

Compte rendu de la visite au Bénin en vue de la réalisation d'un enregistrement vidéo sur la question de l'accès à l'nformation en Afrique: Difficultés et Succès sur le terrain.

Mise au point d'un questionnaire relatif à notre thème pour étudiants africains de "Basler African Studie" et du "Tropische Institute" à Bâle.

Communiquer les différents résultats après analyses et évaluations dans notre travail de mémoire!

#### 4. Conception de stratégies pour la population de base, en vue de l'accès à l'information.

#### - A courts terme

Analyse d'infrastructures technologiques actuelles pour le départ d'un tel projet.

Au cas oû les infrastructures actuelles ne permettent pas la réalisation immédiate d'un tel projet, permettre aux bibliothèques d'aller vers la population par des journées portes ouvertes organisées dans de grandes espaces.

#### - A longs termes

Campagne de démystification des bibliothèques à travers les masses médias et autres, comme seuls lieux pour lettrés.

Invitation des griots ou des personnalités "bien écoutées" des radios locales dans les bibliothèques et ainsi faire asseoir la possibilité de l'arbre à parlabre africain dans les bibliothèques.

Possibilité de vulgarisation de l'information par la messagerie GSM.

Mise au point de l'experience d',,Internet Rural Kiosk' dans les zones reculées et dépourvues d'électricité en Afrique, par l'utilisation de l'énergie solaire afin de faire accéder les habitants en zones reculées à l'internet.

Enregister les thèmes scientifiques ou littéraires sous formes de Podcast en langues locales.

Production de livres en langues locales sous forme de "Podcast" et analyse de possibilité d'émission radiophonique des thèmes scientifiques et littéraires pour la population ne pouvant se déplacer dans les centres d'informations.

Multiplier ou importer les Podcast réalisés en CD audios et vidéos pour une possibilité de reécoute et pour des fonctions d'archives.

Mise en place d'une médiothèque scientifique en langues locales.

Transformer les bibliothèques comme des centres de lectures et de rencontres sociales à travers des activités et animations.

Analyser une possibilité d'excitation de la population inscrite dans les bibliothèques par une rémunération sociale en vue de faire parvenir la masse dans les bibliothèques et ainsi compenser un temps soit peu, les besoins financiers des populations.

Définir des conditions de recherche de bailleurs de fonds, politiciens ou sponsors, pouvant soutenir un tel projet.

Possibilité de réflexion sur un partenariat, avec les bibliothèques et universités internationales en vue d'accès aux banques de données et sources d'informations d'autres bibliothèques: européennes, américaines, chinoises et japonnaises. Orienter l'aide au développement par les organismes internationnaux dans ce sens.

## 5. Objectifs visés et Résultats attendus

Le projet de ce mémoire se définit en plusieurs objectifs qui convergent en un seul. Il s'agira ici d'apporter un concept et un modèle nouveau, différents de ceux des littératures préexistantes sur la question de l'accès à l'information en Afrique subsaharienne, au moyens du temps qui nous est soumis et des ressources (littéraures, recherches, résultats et évaluation des questionnaires, experiences, et autres) que nous posséderons. Ce mémoire invite à la réflexion et se veut être un outil d'orientation et de travail pour les gouvernants, politiciens africains, organismes internationaux, bibliothécaires et documentalistes africains, élèves et étudiants. Enfin toute personne interessée aux questions de développement de l'Afrique.

Tout en esperant une application judicieuse des résultats qui decouleraient de ce travail, nous rêvons d'une Afrique subsaharienne en pleine sociéte d'information d'ici à l'horizon 2037!

#### 6. Calendrier de Travail

Periode (Mois)	Description du travail abattu et	Temps consacrés en Heures
	objectifs atteints.	
Nov./Dec. 24-8	Prédescription du projet de mémoire	40 heures.
Décembre 8	Prémiere rencontre de conseils et	2 heures
	d'orientations avec le directeur de	
	mémoire.	
Décembre 9-14	Correction du projet de description de	3 heures
	mémoire.	
Décembre 22	Deuxième rencontre de conseils et	2 heures
	d'orientations avec le directeur de	
	mémoire.	
Décembre 30	Correction et remise définitive de la	3 heures
	description du projet de mémoire.	
Jan./ Fév. 2-14	Etude et recherches de littératures.	40 heures
	Relecture des cours-	
Fév. 15-28	Préparation des Interviews- Différentes	
	prises de contacts- Mise au point de	50 heures
	Questionnaire.	
	Réalisation de vidéo sur l'etat de	60 heures
	quelques bibliothèques: réflexions. (du	
	6 au 10 juin 2011)	
Mars 1-15	Collection, analyses et évaluation de	60 heures
	toutes les données.	
Mars 16	Compte rendu intermédiaire du travail	
	de Mémoire.	

Mars/ Avril 17- 20	Rédiger et communiquer les différents	70 heures
	résultats après évaluation dans notre	
	travail de mémoire!	
Avil 21- 28	Relecture, correction de fautes-	20 heures
	Abstrait- et Imprimerie.	
	Remise du Travail de Mémoire	
Avril 30. 2012	Temps total de travail prévu	350 heures

#### Annexe 2 Exemplaire du Questionnaire d'Enquête

Enquête sur la performance des bibliothèques en Afrique, en particulier au Bénin et sur l'évaluation d'idées en vue de faire accéder la population analphabète en langues étrangères à l'information pratique en générale. (Janvier 2012)

## Akim Bamigbokpa

T: 0041 76 366 2522

Email: <u>bamigbokpa@yahoo.fr</u>

Adresse au Bénin C/120 Qtier : Guévié Porto-Novo

Porto-Novo Bénin.

#### Chers Mesdames et Messieurs,

Nous voici à la croisée des chemins où l'accès à l'information vitale devient l'artère important d'échappatoire au sous-développement de nos populations, où nous devons penser à nos mères, pères, frères et sœurs, parents, amis et alliées qui ne savent ni lire et écrire dans les langues étrangères.

Loin de l'évaluation des bibliothèques africaines à proprement parler, l'objectif de ce questionnaire est d'initier et d'atteindre 25% de fréquentation de la population analphabète, dans les bibliothèques et autres centres d'informations, en vue de leur divulguer des informations nécessaires et pratiques quand à leur activités respectives d'aujourd'hui à 2022 d'une part, et d'autre part définir des voies et moyens pour améliorer la performance des bibliothèques africaines afin qu'elles remplissent pleinement la mission qui leur est assignée.

## Conseils pour remplir ce questionnaire:

Pour remplir ce questionnaire, veuillez noter s'îl vous plaît votre pays d'origine, puis cocher dans un esprit critique et de comparaison, les cases aux moyens d'une croix (X). Prière de vous référer à la situation actuelle des bibliothèques en Afrique, précisément dans vos pays d'origine quand vous étiez au pays, ou si vous y êtes encore. Inspirez vous des bibliothèques ou centres de documentation dans lesquels vous étiez, ou êtes encore inscrits. Je vous prie de cocher les cases «j'approuve», « je n'approuve pas » ou « je ne sais pas » selon vos réponses par (X).

En cas d'incompréhensions au cours du remplissage de ce questionnaire, je vous prie de m'envoyer un mail ou m'écrire un court message aux coordonnées fournies en haut de page.

Dans le souci d'assembler les résultats de ce questionnaire le plus tôt possible, je vous prie de bien vouloir me renvoyer ce formulaire rempli par mail, ou me le remettre à la main, ou par poste jusqu'au 1er Mars 2012.

Je vous remercie de tout cœur pour les 10 minutes de votre temps précieux que vous allez consacrer au remplissage de ce formulaire.

Vive l'Afrique et vive le Bénin.

Pays d'origine :	BENIN	

# 1) Inscription dans une bibliothèque

Inscription dans une	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
bibliothèque			
1) Je suis inscrit(e) dans une		X	
bibliothèque depuis mon			
école primaire.			
2) Je suis inscrit(e) dans une	X		
bibliothèque depuis mon			
école secondaire.			
3) Je ne me suis jamais		X	
inscrit(e) dans une			
bibliothèque.			

#### Excursion d'écoles dans une bibliothèque

Excursion dans une	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
bibliothèque			
4) Mon école organisait des		X	
excursions dans des			
bibliothèques.			
5) Mon école ou collège	X		
n'avait jamais organisé			
d'excursions dans une			
bibliothèque.			
6) Mon école ou collège	X		
possédait une bibliothèque.			

# 2) Politique du Gouvernement face aux bibliothèques publiques

Politique du gouvernement	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
face aux bibliothèques			
publiques			
7) Toutes les bibliothèques			X
publiques ont un statut			
juridique.			
8) L'état met des moyens		X	
financiers suffisants à leurs			
dispositions.			
9) L'état met à la disposition			
des bibliothèques des			
infrastructures adéquates.			
10) Le gouvernement se			X
base des statistiques			
sociales pour définir les			
budgets de bibliothèques.			
11) L'état contrôle la		X	
performance des			
bibliothèques par rapport			
aux objectifs qu'elles se sont			
fixées et par rapport aux			
besoins d'informations des			
populations.			
12) Le gouvernement		X	
national ou local identifie le			
besoin en information			
documentaire des			
populations suite à une			
étude préalable d'experts.			
13) Le gouvernement	X		
encourage les populations à			
s'inscrire dans les			
bibliothèques.			
14) Ma ville ou mon village	X		
possède des bibliothèques.			

# 2.1 Efficacité et efficience des bibliothèques

Efficacité et efficience des	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
bibliothèques			
15) Le nombre d'inscrits		X	
dans les bibliothèques est			
en adéquation par rapport			

au nombre d'habitants des		
villes ou campagnes.		
16) La jeunesse (étudiants	X	
et élèves) est fortement		
représentée dans les		
bibliothèques.		
17) Les bibliothèques	X	
organisent des animations		
médiatisées connues des		
populations.		

# 2.2 Offre et demande

Offres et demande	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
18) Les fonds ou		X	
documents proposés par les			
bibliothèques sont en			
adéquation par rapport aux			
besoins d'informations des			
usagers.			
19) Les usagers sont		X	
satisfaits de leurs			
prestations.			
20) Les bibliothèques sont		X	
équipées des nouvelles			
technologies de			
l'information.			

# 3. Amélioration de la qualité de services

Amélioration des qualités de	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
service			
21) Les bibliothèques			X
proposent aux usagers de			
leur donner des Feedback.			
22) Les bibliothèques font		X	
des enquêtes quand à la			
satisfaction des usagers.			
23) On remarque une	Х		
motivation des			
bibliothécaires à mieux faire			

leur travail.		
24) Le personnel des	X	
bibliothèques est qualifié.		
25) Les bibliothèques	X	
doivent changer de		
techniques managériales.		

# 4) Evaluation de quelques observations sur le manque d'accès à l'information

Manque d'accès à	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
l'information.			
26) Les populations qui ne	X		
savent ni lire et écrire en			
langues étrangères			
manquent souvent			
d'informations vitales et			
pratiques (par ex. savoir où			
voter, prix des produits à			
vendre, météo)			
27) Tous les foyers ne	X		
possèdent pas de poste			
radios ou télévisions pour			
avoir les nouvelles locales et			
internationales.			
28) La couverture d'onde			
médiatique n'est pas encore			
totale dans mon pays.			
29) Il n'y a pas de structures	X		
pour leur fournir			
l'information dont elles ont			
besoin pour leurs activités			
respectives.			
30) L'accès à l'information	X		
par cette couche de			
populations est rendu difficile			
suite aux pratiques			
répugnantes des agents			
informateurs.			
31) Les personnes qui ne	X		
savent ni lire et écrire			
pensent que les			
bibliothèques ne sont pas			

faites pour elles.		

4.1 Evaluation d'idées en vue de faire accéder la population analphabète à l'information documentaire, médiatique et pratique en langues locales.

Stratégies	J'approuve	Je n'approuve pas	Je ne sais pas
32) Les bibliothèques	X		
doivent agir et aller vers les			
populations en organisant			
des journées portes			
ouvertes sur des			
thématiques précises.			
33) organisation de	X		
campagne de			
démystification des			
bibliothèques à travers les			
médias comme seuls lieux			
pour lettrés.			
34) Invitation des	X		
personnalités bien			
« écoutées » des radios			
locales dans les			
bibliothèques.			
35) Faire asseoir dans les	X		
bibliothèques l'arbre à			
palabre africain autour des			
thématiques précises en			
langues locales.			
36) Possibilité de	X		
vulgarisation de l'information			
par la messagerie GSM et			
l'utilisation gratuite de la			
fonction boite vocale en y			
laissant des informations en			
langues locales.			
37) S'assurer que la	X		
majeure partie de la			
1			

population possède un			
téléphone portable.			
38) Enregistrer les thèmes			X
			<b>X</b>
scientifiques ou littéraires			
sous formes de			
Podcast110 en langues			
locales.			
39) Possibilité d'excitation de			X
la population inscrite dans			
les bibliothèques par une			
rémunération sociale en vue			
de compenser les besoins			
financiers des populations.			
40) Production de livres en	X		
langues locales, et faire			
diffuser en langues locales			
ces livres, sous forme			
d'émission radiophonique.			
41) Mise en place d'une			
Médiathèque scientifique en			
langues locales dans les			
bibliothèques.			
42) Utilisation de l'énergie	X		
solaire dans les villages			
dépourvus d'électricité pour			
mettre en place les Cyber-			
centres.			
		l	

Vous êtes ici à la fin du questionnaire!

 $<sup>^{\</sup>rm 110}$  Le Podcasting est un moyen de diffusion de fichiers (audio, vidéo ou autres) sur internet

Avez vous des remarques, compléments d'idées? (Prière d'ajouter ici vos remarques)

Ici au Bénin, en dehors de la bibliothèque nationale située à Porto-Novo, l'Etat central se préoccupe peu de la création de bibliothèques. Ce sont surtout des organisations non gouvernementales (ONG) comme la fondation ZINSOU par exemple qui le font.

Il existe de bibliothèque scolaire dans certains collèges (publics ou privés). En dehors de ces catégories, nous avons les bibliothèques des centres culturels américains, chinois, français qui répondent aux normes.

La bibliothèque municipale de Cotonou par exemple est pratiquement non fonctionnelle. Aujourd'hui au Bénin, les élèves et les étudiants s'intéressent très peu aux livres, à la lecture. Ils préfèrent les films que très peu de bibliothèques proposent. Comme tu l'imagines, dans ces conditions la population analphabète est de facto exclue des quelques rares bibliothèques qui existent. Mais dans des secteurs d'activités (comme dans l'agriculture) il existe des centres de documentations.

En matière d'équipements en nouvelles technologies de l'information seuls les centres culturels et la fondation Zinsou peuvent se targuer de disposer d'équipements un peu adéquats.

Les bibliothèques n'organisent pas des animations médiatisées connues des populations analphabètes alors qu'elles constituent près de 90% de nos populations. Le mal est encore plus profond dans les zones rurales où la bibliothèque publique est inexistante.

Au Bénin, l'école nationale d'administration et de magistrature (enam) de l'université d'Abomey Calavi forme des techniciens en gestion de bibliothèque mais l'Etat met très peu (ou pas du tout) de moyen financier dans l'installation et l'animation efficiente des bibliothèques. Les projets d'installations de bibliothèques restent très souvent des éléphants blancs du fait de la corruption généralisée qui a gangrène notre administration.

Comme tu le constates, la satisfaction des usagers est très limitée.

Possibilité d'excitation de la population inscrite dans les bibliothèques par une rémunération sociale en vue de compenser les besoins financiers des populations: cette possibilité est utopique à l'étape de notre contexte socio-économique caractérisé par un taux très élevé de chômage et de pauvreté car toute la population va alors se ruer vers les bibliothèques à la recherche de cette manne financière: les bibliothèques seront évidemment débordées et les budget alloué à cette activé sera vite obéré.

Le Bénin avait tenté l'expérience des centres multimédias communautaires avec la mise en place de l'énergie solaire et l'électrification rurale. Mais la mauvaise gestion et la corruption les ont fait disparaître. Et le fait s'aggrave avec l'impunité. Il faut donc en amont, s'assurer de l'effectivité d'une volonté politique réelle de développement harmonieux de toutes les zones du territoire béninois et engager une lutte non factice contre la corruption et l'impunité

Voilà sur le vif, mes quelques petites remarques que je voudrais te faire avec l'espoir de t'apporter un peu d'édairage sur le gigantesque travail que tu fais.

Et tu sais que c'est avec plaisir qu'à ta demande, je donnerai, le cas échéant, encore plus d'informations sur le sujet.

Je vous prie de me retourner ce formulaire rempli, pour des raisons d'agenda au plus tard le 1er Mars 2012!

Merci de tout cœur pour votre soutien!

# Annexe 3 Echanges de Mail avec le directeur de la BNB

Visite de la BNB

Lundi 9 mai 2011 0h04 Très cher Monsieur Zogo,

Dans le cadre d'un travail pratique sur les bibliothèques au Bénin, nous souhaiterions avec votre humble permission immortaliser visuellement quelques centres de documentation au Bénin. Nous avons pensé, en ce qui concerne la Bibliothèque Nationale vous informer d'avance et implorer votre bénédiction pour la réalisation de ce travail qui aura lieu selon votre disposition dans la période du 1er au 9 juin 2011.

C'est aussi l'occasion pour moi, cher grand frère, de faire personnellement votre connaissance. Espérant de tout coeur votre accord pour la faisabilité de ce travail, veuillez agréer cher Monsieur Zogo, l'expression de nos profonds respects.

Akim Bamigbokpa

En date de : Lun 8.2.10, akim Bamigbokpa <bamigbokpa@yahoo.fr> a écrit :

De: akim Bamigbokpa <bar>
objet: Fonctionnement de la Bibliothèque Nationale

À: derosfr@yahoo.fr Cc: annamatute@yahoo.fr Date: Lundi 8 Février 2010, 0h48

Chers Mesdames et Messieurs, Chers Collègues.

Dans le cadre de la présentation d'un travail pratique sur la documentation, notament la documentation non administrative au Bénin (Cela concerne uniquement les centres de documentation et Bibliothèques au Bénin), je me suis buté sur des questions d'ordre juridique maieur. J'espère avec votre aide pouvoir obtenir des éclaircissements.

Je vous remercie dejà de tout coeur pour votre contribution à ce travail. Je suis béninois et je ne suis pas pour le moment sur place au pays. Je voudrais avec votre humble permission savoir :

- En dehors de l'ordonnance du 28 Novembre 1975 instituant la Bibliothèque Nationale du Dahomey d'alors, existérait -il une autre loi, ordonnance ou décret sur le fonctionnement ou la politique interne de la Bibliothèque Nationale? Si oui oû pourrait on lire cette loi?
- Comment pourrait on avoir accès au Règlement interieur du service des prêts de la BN?
- Quels sont les conditions d'obtention d'un prêt de livres auprès de la BN? Il y a t'il des amendes au cas oû ces conditions ne sont pas respectées?
- -Quelle est la politique du gouvernement par rapport à la BN?
- -Quels genre de coopération existe t-il entre la BN, l'archive Nationale, et la Bibliothèque centrale de l'UAC du campus universitaire d'abomey-calavi.

-Quels sont les fondements juridiques de la BN?

Espérant ne pas vous déranger avec mes questions, veuillez excuser la spontanéité de mon mail. Je vous renouvelle mes remerciements pour votre humble apport et contribution dans le cadre de ce travail pratique sur le Bénin, notre chère commune patrie. Je vous remercie

Akim Bamigbokpa

De:

Cet expéditeur a été certifié DomainKeys. "Francis Zogo" <derosfr@yahoo.fr> Ajouter l'expéditeur dans les contacts

À:

"akim Bamigbokpa" <bamigbokpa@yahoo.fr>

Bonsoir Monsieur,

J'ai reçu votre message et sans savoir ce que vous voulez en faire réellement, je m'empresse de vous répondre partiellement parce que je suis en congés et je ne pourrai pas vous donner toutes les informations demandées (copie du règlement intérieur) sans me référer à mon service. Je vous prie de vous contenter de ce que je vous donne en ce moment que je complèterai dès ma reprise à la semaine prochaine. Je réponds point par point aux différentes questions :

1- En dehors de l'ordonnance du 28 Novembre 1975 instituant la Bibliothèque Nationale du Dahomey d'alors, existerait il une autre loi, ordonnance ou decret sur le fonctionnement ou la politique interne de la Bibliothèque Nationale. Si oui oû pourrait on lire cette loi?

La Bibliothèque nationale du Bénin (BN) est régie actuellemnt par deux textes fondamentaux : le décret n° 75-308 du 28 novembre 1975 portant création et fonctionnement de la Bibliothèque Nationale du Dahomey et l'ordonnance n° 75-79 du 28 novembre 1975 fixant les modalités du dépôt légal au Dahomey.

Actuellement une loi est en étude pour rémplacer l'ordonnace du Dépôt legal et une autre pour conférer de nouvaux satuts à la BN.

- 2 Comment pourrait on avoir accès au Règlement interieur du service des prêts de la BN? Il existe un règlement intérieur du service des prêts de la BN mais il ne pourra être disponible que la semaine prochaine à ma reprise de service. Je pourrai le scanner et vous le faire parvenir.
- 3 Quelles sont les conditions d'obtention d'un prêt de livres auprès de la BN? Il y a t'il des amendes au cas oû ces conditions ne sont pas respectées?

Signalons d'entrée de jeu que tous les fonds ne sont autorisés pour le prêt. Le fonds patrimonial reçu en dépôt legal et sur le Bénin sont exclus du prêt et autorisé à la consultation sur place.

Le fonds destiné au prêt est un fonds encyclopédique spécialement constitué pour toutes les couches de la société particulièrement les écoliers, élèves, étudiants et autres chercheurs. Les conditions sont les suivantes :

Ecoliers: 200 F CFA + certificat de scolarité + carte d'identité des parents

Elèves: 500 F cfa + certificat de scolarité + carte d'identité scolaire

Etudiants et autres: 1 000 F cfa + carte d'étudiant ou carte d'identité civile

Il y a des amendes qui sont difficiles à récupérer à cause des difficultés financières des parents. Nous veillons pour l'essentiel à récuperer les documents. Je vous repréciserai les montants dans mon prochain message.

4 - Quelle est la politique du gouvernement par rapport à la BN?

Il n'y a pas une politique formellement définie. L'État s'occupe de la BN grâce aux moyens financiers mis à la disposition du Ministère en charge de la Culture. Il paie régulièrement le salaire de tous les agents (15) actuellement. Il met à la disposition de la BN le strict minimum pour son fonctionnement.

5 - Quels genre de coopération existe t-il entre la BN, l'archive Nationale, et la Bibliothèque centrale de l'UAC du campus universitaire d'abomey-calavi.

Pas de coopération formelle, mais une coopération tacite du fait des rapports existant entre les collègues responsables et autres travailleurs. La coopération est plus significative avec les Archives nationales avec qui nous organisons des activités communes techniques (formations) par exemple. Avec la BU-AC, la coopération est presque inexistante.

# 6 - Quels sont les fondements juridiques de la BN?

Depuis toujours la BN a été une direction technique du Ministère en charge de la Culture avec des missions classiques d'une BN. Mais depuis le 09 juin 2009, Un décret du Ministère lui a conféré d'autres statuts, ceux dune direction sous tutelle à caractère social, culturel et scientifique. Ces nouveaux statuts ne sont pas encore adoptés.

Je crois avoir répondu toutes vos préoccupations et je me tiens à votre disposition pour toutes autres informatons complémentaires utiles.

Prière de me dire les objectifs visés par la recherche de ses informations et des informations personnelles pour mieux vous connaitre.

Merci et à bientôt.

# Annexe 4 CD du Réportage Vidéo et Interviews indusifs

Ce CD est joint au travail.

# Déclaration personelle

J'atteste avoir redigé seul le travail ici présent, sans aide d'une tierce personne et uniquement qu'avec les sources présentées et citées dans la bibliographie, et sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de l'école, aucune copie de ce travail ne sera fournie à d'autres personnes, à l'exeption de celles qui m'ont fourni des informations dans le cadre de ce travail.

Akim Bamigbokpa